

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Des origines aux nouveaux enjeux de l'action humanitaire : l'expérience d'une ONG
canadienne

Par
Nancy Belhocine

Programme d'Études internationales
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade Maîtrise ès Science (M.Sc.)
en Études internationales

Août 2006

© Nancy Belhocine, 2006



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Des origines aux nouveaux enjeux de l'action humanitaire : l'expérience d'une ONG
canadienne.

Présenté par :
Nancy Belhocine

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Arnaud Sales
président-rapporteur

Anne Emmanuele Calvès
directeur de recherche

Mariella Pandolfi
membre du jury

RÉSUMÉ

L'action humanitaire occidentale est un champ d'action international assez récent. Les organisations non-gouvernementales (ONG) humanitaires ont eu à faire face, en peu de temps, à des crises importantes et complexes. Des changements considérables ont également eu lieu sur les terrains de l'humanitaire, le conflit en Yougoslavie en est un exemple, depuis le début des années 1990 et particulièrement depuis les événements du 11 septembre 2001. L'objectif du mémoire est de retracer les grands épisodes qui ont marqués l'évolution de l'action humanitaire depuis ses origines afin de mieux saisir les enjeux auxquels font face les ONG humanitaires aujourd'hui. Pour ce faire, la présente recherche se base sur une revue de la littérature approfondie et sur l'analyse d'entrevues effectuées auprès de membres de l'ONG canadienne, CARE Canada.

Mots clés : Action humanitaire, Organisations non-gouvernementales, CARE, relations internationales

ABSTRACT

Western humanitarian action is a fairly recent international field of endeavor. In a short period of time, humanitarian non-governmental organizations (NGOs) have had to cope with important and complex crises. Widespread changes have also taken place on the humanitarian front since the early 1990s, especially following the events on of September 11th, 2001. The objective of this thesis is to recount the major events that have influenced the evolution of humanitarian action since its inception, in order to better understand the issues facing humanitarian NGOs today. To this end, this paper presents a comprehensive literature review, as well as a detailed analysis of interviews granted by members of the Canadian NGO, CARE Canada.

Keywords : Humanitarian action, non-governmental organizations, CARE, international relations

TABLE DES MATIÈRES

IDENTIFICATION DU JURY

RÉSUMÉ

ABSTRACT

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION	1
 CHAPITRE I	
DES ORIGINES AUX NOUVELLES RÉALITÉS DE L'HUMANITAIRE	4
1. LES ORIGINES DE L'HUMANITAIRE	5
1.1 LA CHARITÉ CHRÉTIENNE	5
1.2 LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES	6
2. LA CROIX-ROUGE OU LE PREMIER SIÈCLE DE L'HUMANITAIRE -	8
2.1 SOLFERINO ET LA NAISSANCE DE LA CROIX-ROUGE -----	8
2.2 LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : LE SUCCÈS DE LA CROIX- ROUGE	9
2.3 LA FAMINE DE L'URSS : L'AIDE DÉTOURNÉE	10
2.4 LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET LA CRÉATION DES NATIONS UNIES	11
3. LE «SANS-FRONTIÉRISME» ET LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA PROFESSION	13
3.1 LA FAMINE DU BIAFRA ET LE «SANS-FRONTIÉRISME» ---	13
3.2 LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ONG ET LE DÉBUT D'UNE PROFESSIONNALISATION DE L'AIDE	15
3.3 L'EXEMPLE DU CAMBODGE	17
3.4 L'EXEMPLE DE L'ÉTHIOPIE ET LA MÉDIATISATION DE L'AIDE	18

4. LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ET «L'HUMANITAIRE EN CRISE» -	20
4.1 LE KURDISTAN : UNE PREMIÈRE OPÉRATION «MILITARO- HUMANITAIRE» -----	22
4.2 LA SOMALIE : LA SOLUTION HUMANITAIRE FACE AUX VIOLENCES -----	23
4.3 LE RWANDA : LES CAMPS DE RÉFUGIÉS ET LA REMISE SUR PIED DES GÉNOCIDAIRES -----	24
4.4 UNE PROFESSIONNALISATION DE L'HUMANITAIRE QUI S'INTENSIFIE ET LA DISPARITION DE L'ANTAGONISME «URGENCE»/«DÉVELOPPEMENT» -----	27
5. L'ÈRE DES OPÉRATIONS «MILITARO-HUMANITAIRES» ET LA «GUERRE CONTRE LE TERRORISME» -----	28
5.1 LE KOSOVO OU LA GUERRE HUMANITAIRE -----	29
5.2 L'AFGHANISTAN ET L'IRAK : LA «GUERRE CONTRE LE TERRORISME» -----	31
CHAPITRE II	
LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'HUMANITAIRE AUJOURD'HUI	33
1. LES EFFETS PERVERS DE L'ACTION HUMANITAIRE POUR LES POPULATIONS CIBLÉES -----	33
1.1 DÉPENDANCE, PAUVRETÉ, GUERRE : LES EFFETS PERVERS DE L'AIDE -----	33
1.2 RÉPONSES ET STRATÉGIES DE CONTRÔLE DE CES EFFETS PERVERS -----	46
2. LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES -----	39
2.1 LES INTERVENANTS DE PLUS EN PLUS EXPOSÉS AUX DANGERS -----	39
2.2 STRATÉGIES DE RÉPONSE -----	41
3. LA COORDINATION DE L'ACTION HUMANITAIRE -----	43
4. LE FINANCEMENT DES ONG ET LE RÔLE DES MÉDIAS -----	45
5. LES CONSÉQUENCES DU RETOUR DE L'ÉTAT SUR LA SCÈNE HUMANITAIRE ET DE LA MILITARISATION DE L'AIDE -----	48

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE -----	53
1. L'ÉTUDE DE CAS -----	53
1.1 LE CHOIX DE CARE CANADA -----	54
1.2 LES ENTRETIENS -----	55
1.3 LE RECRUTEMENT DES CANDIDATS -----	56
1.4 LE DÉROULEMENT DES ENTREVUES -----	56
1.5 LA COLLECTE DES DONNÉES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION -----	57
1.6 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES -----	58

CHAPITRE IV**ÉVOLUTION DES ENJEUX ET DES PRATIQUES : LE CAS DE CARE CANADA**

60	
1. ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DE CARE CANADA -----	60
1.1 DE LA CRÉATION AU DÉBUT DES ANNÉES 1980 -----	60
1.2 LES ANNÉES 1980 : LA MISE EN PLACE DE CARE INTERNATIONAL -----	61
1.3 DES ANNÉES 1990 À AUJOURD'HUI -----	62
2. LES GRANDS CHANGEMENTS SUR LA SCÈNE HUMANITAIRE ----	64
2.1 LES NOUVEAUX CONFLITS -----	64
2.2 LA MILITARISATION DE L'HUMANITAIRE -----	65
2.3 LA PROFESSIONNALISATION DE LA PRATIQUE -----	66
3. LES ENJEUX ACTUELS DE L'ACTION HUMANITAIRE -----	68
3.1 LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES -----	68
3.2 LES CONSÉQUENCES DE LA MILITARISATION DE L'HUMANITAIRE -----	70
3.2.1 LA CONFUSION DES RÔLES -----	70
3.2.2 LE TRAVAIL HUMANITAIRE DES MILITAIRES -----	72
3.2.3 UNE VISION DIFFÉRENTE DE LA SÉCURITÉ -----	73
3.2.4 DES RAPPORTS AMBIGUS -----	73

3.3 LA COORDINATION -----	73
3.4 LE FINANCEMENT ET LES MÉDIAS -----	75
3.5 LES CRISES OUBLIÉES -----	77
3.6 LA CULTURE -----	78
3.7 L'AMATEURISME -----	79
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXE I	
Grille d'entrevue	
ANNEXE II	
Lettre de présentation	
ANNEXE III	
Formulaire de consentement	
ANNEXE IV	
Liste de codage	
ANNEXE V	
Tableau des dépenses	

LISTE DES SIGLES

Action Internationale Contre la Faim	AICF
Agence Canadienne de Développement International	ACDI
American Relief Administration	ARA
Cooperation for American Remittances to Europe	CARE
Comité international de la Croix-Rouge	CICR
Conseil Canadien pour la Coopération Internationale	CCCI
Conseil de Sécurité	CS
Disaster Assistance Response Team	DART
European Community Humanitarian Office	ECHO
Fond des Nations Unies pour l'enfance	UNICEF
Forces de l'armée rwandaise	FAR
Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement	URD
Haut Commissariat pour les Réfugiés	HCR
International Rescue Committee	IRC
Inter-agency standing Committee	IASC
Internal Displacement Monitoring Center	IDMC
International Council of Voluntary Agencies	ICVA
Joint Church Aid	JCA
Médecins du Monde	MDM
Médecins Sans Frontière	MSF
Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda	MINUAR
Nations Unies	ONU
Office de coordination des affaires humanitaires	OCHA
Organisation Internationale	OI
Organisation Mondiale de la Santé	OMS
Organisation non-gouvernemental	ONG
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	OTAN
Oxford Famine Relief Committee	OXFAM
Société des Nations	SDN
United State Agency for International Development	USAID
Underground Corporation Kore	UCK

REMERCIEMENTS

Je voudrais, en premier lieu, remercier Anne Emmanuele Calvès, ma directrice de recherche. Merci Anne pour vos judicieux conseils, vos commentaires qui m'ont permis d'avancer dans ma réflexion et votre disponibilité surtout dans le mois précédent le dépôt du mémoire. Merci de m'avoir fait confiance et d'avoir cru en moi.

Je voudrais remercier le personnel de CARE Canada qui a accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions. Votre accueil et votre ouverture ont été exceptionnels. Les entrevues ont été extrêmement enrichissantes et pertinentes pour cette recherche. Merci.

Un grand merci à ma famille, mes parents, Éva Cyr et Slimane Belhocine. Merci pour vos encouragements et votre soutien. Un merci particulier à mon père qui m'a transmis son intérêt pour les enjeux internationaux.

Finalement, je remercie mes amis pour leur appui tout au long de ma démarche.

INTRODUCTION

L'Afghanistan, le Tsunami, le Darfour, le Liban, la République Démocratique du Congo, Haïti, les crises humanitaires semblent être de plus en plus fréquentes. Depuis quelques années, les termes «aide humanitaire», «crise humanitaire» ou opérations «militaro-humanitaires» sont continuellement utilisés dans les médias, et le terme «humanitaire» est devenu pour plusieurs un terme «fourre-tout» qui recouvre des réalités différentes (Brauman et Salignon 2003). Dans le présent mémoire, nous avons voulu retracer l'historique de l'action humanitaire depuis ses origines dans le but de mieux comprendre ce milieu. Sur les terrains de l'humanitaire, nous retrouvons quatre acteurs principaux : le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les États, les organisations internationales et les organisations non-gouvernementales. Pour cette recherche, nous nous intéresserons plus particulièrement aux opérations des organisations non-gouvernementales car au fil du temps, ces ONG sont devenues des acteurs incontournables sur la scène internationale, leur expertise est de plus en plus reconnue et elles ont acquis une notoriété internationale dans le domaine de l'action humanitaire (Ryfman 1999). De plus, depuis les années 1980, les organisations humanitaires sont devenues partie prenante dans la gestion des conflits parce qu'elles se dotent de moyens d'intervention d'envergure et utilisent les médias pour faire connaître les différentes crises (D'Andlau 1999).

Dans les dernières années, le milieu humanitaire semble avoir vécu de sombres épisodes. Les années 1990 ont été particulièrement difficiles et la période post-11 septembre 2001 implique aussi de nombreux changements et ajustements pour le milieu humanitaire. Les ONG ont développé une expertise aux cours des années mais les nouvelles situations exigent une adaptation des opérations humanitaires. La sécurité sur les terrains d'intervention n'est plus toujours présente et de nombreux travailleurs humanitaires ont perdu la vie depuis les années 1990 (Rieff 2004).

Dans un tel contexte, il est important de mieux comprendre les principaux enjeux auxquels fait face l'action humanitaire aujourd'hui. Tel est le deuxième objectif de cette recherche. Plus spécifiquement, nous tenterons à travers une revue de la littérature et

une étude de cas d'un organisme humanitaire canadien de répondre à quatre objectifs. Notre premier objectif est de retracer les grands épisodes qui ont marqué l'évolution de l'action humanitaire occidentale depuis ses origines. Ensuite, nous tenterons de comprendre les principaux enjeux auxquels les ONG de l'humanitaire font face aujourd'hui. Nous voulons aussi mettre en lumière les modalités que les ONG ont mises en place pour répondre à ces enjeux. Et pour terminer, nous illustrerons l'historique, les enjeux et les modalités de réponses par un cas concret, celui de l'ONG, CARE Canada.

Nous avons choisi d'étudier l'organisme CARE Canada car il est parmi les organismes les plus anciens et les plus reconnus dans le domaine de l'action humanitaire. L'expérience de cette ONG nous permettra d'approfondir notre compréhension du milieu humanitaire. Il sera intéressant et pertinent de connaître la vision et les actions prises par une ONG canadienne.

Le mémoire débutera avec un chapitre qui portera sur l'histoire de l'humanitaire où nous retracerons les grands épisodes de l'action humanitaire des origines à aujourd'hui. L'humanitaire occidental puise ses origines dès le Moyen-Âge dans la tradition chrétienne. Il évolua ensuite dans l'époque des Lumières où une séparation est faite entre la religion et la raison. Le premier siècle de l'humanitaire est représenté par la création de la Croix-Rouge en 1864 et il est grandement influencé par les deux guerres mondiales. Le conflit du Biafra et la création du «sans-frontiérisme» représenteront le début de la deuxième période de l'humanitaire où on assiste à la montée en puissance des ONG humanitaires. La décennie 1990 est la période de l'apparition des nouveaux types de conflits et de l'échec de l'humanitaire. Le conflit du Kosovo suivi par la «guerre contre le terrorisme» est la dernière période de l'humanitaire et elle met en lumière les opérations «militaro-humanitaires».

Le chapitre suivant dressera un bilan des enjeux auxquels fait face l'action humanitaire tels qu'identifiés dans la littérature. Nous y inclurons également les modalités de réponse apportées par le milieu des ONG. Les effets pervers de l'action humanitaire dont la dépendance des populations et l'impact de l'aide sur les conflits ont été identifiés comme un enjeu important. La sécurité des travailleurs humanitaires est un autre enjeu identifié, particulièrement depuis les opérations «militaro-humanitaires». La coordination des actions entre les différents acteurs représente aussi un défi pour le

milieu humanitaire. Un autre enjeu est le financement des ONG et le rôle des médias dans la recherche de fonds. Le dernier enjeu qui sera abordé est celui du retour de l'État sur la scène humanitaire et la militarisation de l'aide.

Le chapitre suivant présentera la méthodologie utilisée pour effectuer l'étude de cas. Nous expliquerons le choix du recours à l'étude de cas, le choix de l'organisme CARE Canada ainsi que la démarche utilisée.

Le dernier chapitre illustrera l'historique et la revue des enjeux par l'étude du cas de CARE Canada. Nous présenterons le point de vue des acteurs ainsi que leur expérience dans le milieu humanitaire.

Enfin, les conclusions de la recherche seront présentées ainsi que des pistes de recherche pour l'avenir.

DES ORIGINES AUX NOUVELLES RÉALITÉS DE L'ACTION HUMANITAIRE

L'histoire nous permet de mieux comprendre les situations actuelles, c'est pourquoi il est important de faire un retour dans le temps et de reconstituer l'histoire de l'action humanitaire. Les événements passés, les décisions prises, l'évolution des relations internationales et les critiques adressées aux acteurs de l'humanitaire nous permettront d'avoir une vision globale de l'action humanitaire d'aujourd'hui. Nous tenterons de retracer les grands épisodes qui se sont succédés pour en arriver à l'action humanitaire des années 2000. Nous nous intéresserons, en premier lieu, aux origines puisées dans la charité chrétienne et aux changements de mentalités apportées par l'époque des Lumières. Ensuite, nous aborderons ce que nous pouvons appeler le «premier siècle de l'humanitaire» qui s'étend de la création de la Croix-Rouge en 1863 à la fin des années 1960. La deuxième grande période sera le «sans-frontiérisme» et la montée en puissance des organisations humanitaires de l'urgence. La chute du Mur de Berlin représente le début d'un troisième épisode pour l'humanitaire que nous appellerons «l'échec de l'humanitaire» et la nouvelle dynamique des conflits. Enfin, les événements du 11 septembre 2001 et la «guerre contre le terrorisme» qui s'en suivi marquent un autre tournant dans l'histoire de l'humanitaire moderne. Dans la courte histoire de l'action humanitaire, nous avons donc retracé quatre grandes périodes qui sont des points tournants dans son évolution. Pour chacune d'entre elles, nous ferons ressortir les faits marquants qui les caractérisent et nous donnerons quelques exemples qui représentent bien la période en question. L'humanitaire se comprend par son action c'est pourquoi nous avons choisi d'inclure de nombreux cas concrets pour expliquer nos propos. L'action humanitaire occidentale tel qu'on la connaît est un phénomène récent qui est apparu à la fin du XIXème siècle et qui s'est modifié tout au long du XXème siècle. Aujourd'hui, l'humanitaire se remet en question, se repositionne, le titre de nombreux ouvrages suggère même une crise, tel *L'humanitaire en crise* de David Rieff (2004) et *L'humanitaire en catastrophe* de DeSenarclens (1999). En dressant l'historique de l'action humanitaire, nous serons en mesure de comprendre comment elle s'est retrouvée en situation de mutation et de questionnement.

1. LES ORIGINES DE L'HUMANITAIRE

1.1 LA CHARITÉ CHRÉTIENNE

Les bases de l'action humanitaire occidentale sont puisées dès le Moyen-Âge dans la tradition chrétienne. L'acte de charité était promu par les saintes écritures. L'aide aux pauvres, aux misérables et aux malades permettait de «gagner son ciel» car l'enfer était la destination des mauvais chrétiens. La charité se faisait à l'intérieur de sa communauté. La notion de charité sera remplacée progressivement par celle de bienfaisance. Saint Vincent de Paul créa, en France, au XVIIème siècle la première entreprise caritative utilisant les méthodes d'encadrement, de contrôle et de communication c'est-à-dire l'évaluation des besoins, l'organisation des secours et l'utilisation des témoignages pour diffuser l'information (D'Andlau 1998, 11).

Les guerres et les épidémies étant fréquentes à cette période, la mort était perçue comme une fatalité, une volonté de Dieu. En 1625 apparut le premier texte de droit international sur la guerre *Droit de la guerre et de la paix* de Grotius (Ryfman 1999, 29). Cet ouvrage amène la notion de non-combattant qui doit être évitée en toute circonstance. En 1758, Vattel poursuivit l'œuvre dans *Le droit des gens ou Principes de la loi naturel appliqués aux affaires des nations et des souverains*, il ajoute la notion de soldat-prisonnier qui ne doit pas être éliminé par l'adversaire (Ryfman 1999, 29). Les principes de l'humanitaire se mettaient en place.

Rapidement le progrès dans l'armement augmenta le nombre des victimes lors d'affrontements. Le constat avait été fait qu'un nombre important d'hommes mourraient sur les champs de bataille à la suite de blessures et en raison des conditions de vie difficiles des armées ce qui entraîna l'apparition de médecins militaires et d'hôpitaux pour soigner les soldats blessés. Par contre, on était loin de la neutralité des médecins d'aujourd'hui car à cette époque, les chirurgiens soignaient seulement les hommes de leur troupe. Certaines ententes entre camps adverses étaient conclues pour échanger des prisonniers ou respecter les hôpitaux militaires (D'Andlau 1998, 16).

1.2 LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES

L'époque des Lumières amena des changements dans la perception de la charité. La Raison l'emporte sur la Religion. Il y a rupture entre le geste charitable et la spiritualité (D'Andlau 1998, 12). La pauvreté n'est plus un état voulu par Dieu mais elle a plutôt ses causes dans l'environnement. L'éducation des populations devient un instrument pour éliminer la pauvreté. La charité qui soignait les blessures est remplacée par des luttes politiques. C'est dans cet état qu'apparaît le concept d'humanité qui représente un idéal universel de fraternité et de solidarité (Ferré 1995, 7).

En Europe, cette période coïncide avec les guerres de la Révolution. La conscription de masse et la nouvelle suprématie de la Nation justifiaient les conquêtes où sacrifices et pillages faisaient rage. Des compagnies de brancardiers et des ambulances volantes sont créées pour venir en aide aux soldats et aux populations victimes de la guerre mais ces efforts sont largement insuffisants pour faire face à la vague de violence qui secoue l'Europe (Brauman 2000, 29). Nous pouvons conclure que ces guerres révolutionnaires ont fait régresser les avancées humanitaires des siècles précédents dans le traitement des victimes et des civils qui se retrouvent dorénavant englobés dans le concept d'ennemi (D'Andlau 1998, 17).

La médecine de guerre prendra un deuxième souffle lors de la guerre de Crimée (1854-55) qui est particulièrement meurtrière. L'absence d'infrastructure sanitaire fait augmenter considérablement le nombre des victimes. Des journaux anglais font s'indigner l'opinion publique qui force le gouvernement britannique à agir. Une infirmière militaire, Florence Nightingale, s'illustre dans la mise en place d'hôpitaux militaires sur le terrain de cette guerre. Elle renouvellera l'expérience lors de la guerre de Sécession aux États-Unis et lors du conflit franco-allemand de 1870 (Ferré 1997, 10-11). Son action touche seulement les militaires d'un camp particulier et non tous les blessés sur le champ de bataille. En 1862, un premier code de conduite en temps de guerre est commandé par le Président Abraham Lincoln et rédigé par le juriste Francis Lieber. Le *Code Lieber* influencera les traités et conventions qui naîtront par la suite (Brauman 2000, 33-34). Nous pouvons affirmer que les actions de Nightingale et de Lieber ont préparé le terrain pour la mise en place d'un système d'aide plus sophistiqué en temps de guerre.

Sur le continent américain, les premières actions humanitaires d'importance font leur apparition. En 1793, les États-Unis vont accueillir et prendre en charge des familles d'aristocrates français qui ont été chassées de l'Île St-Domingue par une révolte d'esclaves noirs. En 1812, le Venezuela est secoué par un grand tremblement de terre qui fait 10 000 morts (Ferré 1997, 7). Les Américains ont envoyé une flotte de bateaux avec des secours pour venir en aide à la population vénézuélienne. Par le fait même, ils ont démontré l'importance de leur rôle sur le continent américain en comparaison à la puissance coloniale espagnole. Les enjeux stratégiques et politiques accompagnaient déjà l'aide humanitaire (Brauman 2000, 31).

L'occupation de la Grèce ainsi que l'importance des massacres dans la population par les Turcs ont entraîné l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie sur le territoire grec en 1827 (Ferré 1997, 9). Les journalistes ont joué un rôle important en informant les populations européennes du massacre du peuple grec. La coalition d'États s'est permise de violer la souveraineté étatique pour faire cesser les massacres. L'expérience s'est reproduite en 1860, lorsque les Grandes Puissances ont chargé la France d'intervenir au Liban pour faire cesser le massacre des chrétiens par les Druzes. Le dilemme toujours existant aujourd'hui entre souveraineté étatique et action humanitaire naissait : un pays peut-il intervenir militairement sur le territoire d'un autre pays pour des principes humanitaires? Selon Ferré (1997, 9), ces «interventions d'humanité», ancêtre du droit d'ingérence, cachent des intérêts politiques, économiques et stratégiques de la part des Grandes Puissances.

Le XIXème siècle est aussi celui des colonisations. Sous un discours humanitaire qui est celui d'apporter au monde le savoir supérieur des pays européens, les troupes coloniales partent à la conquête de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud dans le but de «civiliser» les populations indigènes. Malgré les nombreux impacts négatifs de la colonisation sur les autochtones, on a assisté à un véritable progrès sanitaire sur le terrain. Les médecins militaires ont effectué des campagnes de vaccination, des dépistages de maladie et ont donné des soins de toute sorte. Cette médecine de brousse est toujours une référence pour les humanitaires d'aujourd'hui.

Dès le Moyen-Âge, la charité chrétienne a mis en place les prémisses de l'action humanitaire occidentale. Par la suite, la mentalité des Lumières est venue séparer la religion de la charité. Les guerres de cette période ont permis la rédaction des premiers textes de droit sur la guerre qui seront améliorés par la suite. Selon Badie (2002, 241), cette période qu'il nomme la préhistoire de l'humanitaire permis la mise en place d'un droit de la guerre qui redonne aux victimes un statut devant le droit des États à disposer de la vie et de la mort de leurs sujets. De plus, les initiatives de médecins militaires et d'infirmières ont permis l'installation de nouvelles façons de faire sur les champs de batailles. Les bases étaient donc en place pour la création d'une institution humanitaire.

2. LA CROIX-ROUGE OU LE PREMIER SIÈCLE DE L'HUMANITAIRE

2.1 SOLFERINO ET LA NAISSANCE DE LA CROIX-ROUGE

Solferino, le 24 juin 1859, 22 000 Autrichiens, 17 000 Français et Italiens sont abandonnés, tués ou blessés, sur le champ de bataille (D'Andlau 1998, 18). Henry Dunant, un citoyen genevois à la recherche de Napoléon III, arrive sur le terrain des souffrances. Avec les paysans, il soigne les soldats abandonnés sans préjugé de leur nationalité et indistinctement de leur camp. Suite à cette expérience traumatisante, il écrit l'ouvrage-reportage *Un souvenir de Solferino* qu'il distribue gratuitement pour sensibiliser les gens et les autorités au sort des blessés de la guerre. En 1863, le comité des cinq incluant Dunant, un juriste, un général et deux médecins, crée le Mouvement international de la Croix-Rouge (www.icrc.org). Il instaure le principe de la neutralité des victimes ainsi que l'importance d'avoir un moyen permanent pour secourir les victimes car la guerre est un phénomène récurrent. Des sociétés nationales sont créées dans de nombreux pays ainsi que le Comité international de secours aux blessés militaires qui deviendra en 1875 le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (Ferré 1997, 13). Le 22 août 1864, la *Convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne* qui vise la neutralité des services sanitaires et des blessés voit le jour (www.icrc.org). C'est la première fois que des États signent et acceptent qu'il y ait un espace humanitaire neutre sur les lieux de la guerre. Les États sont liés par la Convention mais en cas de violation de leur part, le CICR reste

impuissant car il n'a pas de pouvoir réel, c'est une entente basée sur la bonne foi (Ferré 1997, 13). Le sigle de la Croix-Rouge est aussi accepté pour différencier le personnel sur le terrain de la guerre, le drapeau est créé en 1875 et c'est en 1877 que l'homologue de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge voit le jour dans les pays musulmans (Ryfman 1999, 37). Pendant les guerres franco-allemande de 1870, russo-turque de 1877, serbo-bulgare de 1885 et celle des Balkans en 1912, le Mouvement Croix-Rouge acquiert une expérience pratique, accentue son autorité morale et étend son champ d'action (Brauman 2000, 37). Henry Dunant recevra le prix Nobel pour la paix en 1901 tandis que le Mouvement Croix-Rouge le recevra en 1917, 1944 et 1963 (D'Andlau 1998, 21). Une autre convention, celle de LaHaye voit le jour en 1907, elle fixe les dispositions relatives au sort des prisonniers de guerre et des populations civiles sur les territoires occupés (D'Andlau 1998, 21).

C'est ainsi que débuta le «premier siècle de l'humanitaire» comme l'a nommé Philippe Ryfman (1999). Selon l'auteur, la création de la Croix-Rouge représente le début de l'action humanitaire moderne. Pendant la période qui commença en 1863 et qui se termina avec le conflit du Biafra à la fin des années 1960, les balises de l'aide d'urgence sont mises en place. Les conflits de la fin du XIXème siècle ont permis à la Croix-Rouge d'acquérir une expérience sur le terrain et de se faire une réputation internationale. Ce premier siècle de l'humanitaire est traversé par quatre grands événements qui vont influencer l'action humanitaire : la Première Guerre Mondiale, la famine de la Russie, la Deuxième Guerre Mondiale et la création des Nations Unies et pour terminer le conflit du Biafra qui représente le moment de transition avec la deuxième période de l'humanitaire. Durant cette période, la Croix-Rouge se spécialise, entre autres, dans l'aide médicale mais aussi auprès des prisonniers de guerre, elle exécute ses premières interventions de grandes envergures.

2.2 LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : LE SUCCÈS DE LA CROIX-ROUGE

Lors de la Première Guerre Mondiale, la Croix-Rouge va élargir son champ d'action. À l'aide médicale va s'ajouter la localisation des prisonniers de guerre ainsi que l'envoi de colis. Au sortir de la guerre, la Croix-Rouge se questionne sur la

permanence de ses actions en temps de paix car on la croit définitive ce qui entraîna une séparation des tâches dans l'organisation. La Ligue (aujourd'hui Fédération) des sociétés nationales de la Croix-Rouge s'occupera des secours lors de catastrophes naturelles et de la lutte contre la pauvreté et la maladie en temps de paix. Le CICR sera en charge des secours lors des conflits armés ainsi que de la promotion du droit international humanitaire et du respect de ses principes (Ferré 1995, 14). D'autres organisations humanitaires sont nées lors de cette guerre dont la Commission des Secours qui achemina de la nourriture en Europe à partir de 1914 tandis que l'American Relief Administration et Save The Children's Fund vont être créés à la fin de la guerre pour aider au rapatriement des réfugiés et pour prévenir la famine en Europe (Brauman 2000, 39). Les États vont aussi créer en 1920 la Société des Nations (SDN) qui a pour objectifs de maintenir et de préserver la sécurité internationale. À son tour, la SDN créa le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) pour s'occuper du nombre important de sans-patrie sur le territoire européen. De plus, la guerre sera déclarée hors la loi dans le Pacte de Briand-Kellog de 1928 (D'Andlau 1998, 27).

La Première Guerre Mondiale permit à la Croix-Rouge d'accentuer son autorité morale et de se redéfinir comme organisation. L'engouement pour l'humanitaire se fait sentir par la création de sociétés nationales de la Croix-Rouge dans plusieurs pays. L'humanitaire élargit son champ d'action pour répondre aux nombreux besoins de l'après-guerre. Selon Dachy (2004, 22), la Croix-Rouge a connu son apogée lors de la Première Guerre Mondiale.

2.3 LA FAMINE DE L'URSS : L'AIDE DÉTOURNÉE

En 1921, suite à la guerre civile, l'URSS est frappée par une pénurie alimentaire. La famine a fait 5 millions de morts parmi la population (Jean 1988). Lénine décide de faire un appel extérieur pour contrôler la situation et par le fait même pour légitimer son pouvoir. Le Haut Commissariat de la SDN ainsi que l'American Friends Service Committee vont répondre à l'appel et accepter les conditions du pouvoir soviétique qui demande d'avoir le contrôle de la distribution des vivres pour ainsi favoriser la partie de la population favorable à la révolution au détriment des campagnes. L'American Relief Administration (ARA) se distinguera des autres organisations en imposant ses propres

conditions qui sont la liberté de déplacement pour ses employés, le contrôle de la distribution et les garanties que l'aide n'irait pas dans les mains de l'Armée Rouge (D'Andlau 1998, 29). Sur le terrain, l'ARA se heurte quant même à de nombreuses difficultés. Le pouvoir bolchevique s'est servi de l'aide extérieure pour se remettre sur pied et pour favoriser une partie de sa population. Cette aide a tout de même permis de sauver des millions de vie mais pour la première fois, les organisations d'aide faisaient face au débat sur les modalités à utiliser dans la distribution des secours pour éviter l'appropriation et le détournement de l'aide par les autorités locales (D'Andlau 1998, 29). L'action humanitaire issue des valeurs de la tradition chrétienne et de la philosophie des Lumières est-elle apte à comprendre la mentalité du totalitarisme?

L'humanitaire n'est pas présent sur les seuls lieux des conflits mais il peut aussi être présent pour secourir une population lors de famine. La Croix-Rouge n'est plus la seule organisation sur le terrain, d'autres se proposent pour intervenir. Nous voyons aussi la problématique du détournement de l'aide au profit d'une cause politique faire surface.

2.4 LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET LA CRÉATION DES NATIONS UNIES

La Deuxième Guerre Mondiale éclata en 1939 et elle démontra les limites de l'action humanitaire face aux guerres totales. Le CICR reprendra les actions qui lui avait valu le prix Nobel lors de la Première Guerre Mondiale c'est-à-dire la visite de prisonniers et l'envoi de colis. L'URSS, qui n'a pas signé la Convention de Genève, refuse au CICR la visite de ses prisonniers et ce dernier n'a pas de réel pouvoir pour forcer l'URSS à accepter les visites de son personnel (D'Andlau 1998, 30). Les limites du droit international sont déjà mises en lumière. Dès 1942, le CICR fait ses premières visites dans les camps de la mort et y constate toute l'horreur de cette guerre. Le grand reproche qui sera attribué à l'organisation est d'avoir gardé le silence sur la politique d'extermination des Nazis, les déportations et les persécutions raciales (Dachy 2004, 22-23). Le CICR s'est défendu en expliquant son silence par l'obligation qu'il a de demander l'autorisation aux belligérants pour avoir accès aux prisonniers. Une dénonciation publique leur aurait coupé l'accès aux camps et ainsi aucune aide n'aurait

pu être fourni aux populations et aux prisonniers. Les critiques ne se sont pas calmées suite aux explications du CICR car l'importance des crimes commis par les Nazis était tellement grande qu'une dénonciation était incontournable. Malgré ses actions d'assistance lors de ce conflit mondial, le CICR en est ressorti avec une réputation entachée. Des auteurs dont Lanzmann (2004) et Kouchner (2004) mettent en lumière la relation entre la naissance de l'humanitaire et la Shoah. Le silence du CICR sur les camps de la mort, les remords qui ont suivi l'éclatement au grand jour des crimes commis par les Nazis, le sentiment partagé du «Plus jamais ça» ont permis à l'humanitaire de prendre forme.

La Deuxième Guerre Mondiale a aussi vu apparaître de nombreuses organisations privées pour venir en aide aux victimes et dans l'après guerre pour soutenir les efforts de reconstruction. En Amérique, il y a eu en 1940 l'International Rescue Committee, en 1943 le Catholic Relief Service, le Church World Service et le Joint Distribution Committee, en 1945 la Cooperation for American Remittances to Europe (CARE) puis en 1950 World Vision. En Europe, c'est en Grande-Bretagne que se développa l'Oxford Famine Relief Committee (OXFAM) en 1943 (Ferré 1995, 18).

Au niveau des États, les cinq grandes puissances au sortir de la guerre, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Chine et l'URSS, vont créer les Nations Unies (ONU) qui est en fait le successeur de la SDN. Ils se sont dotés d'un organe responsable de la paix et de la sécurité internationale, le Conseil de Sécurité (CS) où ils ont tous un droit de veto sur les décisions. L'ONU mettra en place en 1943 l'UNRRA, l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction, pour entre autres, favoriser le rapatriement des réfugiés en Europe. Elle sera dissoute en 1946 et sera remplacée par le HCR en 1951. Elle mettra aussi sur pied le Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) qui deviendra permanent en 1953. Le droit international sera aussi amélioré pendant cette période. Les quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 viendront renforcer le droit de la guerre tandis que celle du 12 juillet 1951 viendra mettre les balises de la protection aux réfugiés.

Pour la Croix-Rouge, la Première Guerre Mondiale représente un lieu où son expertise sera mise en valeur tandis que la Deuxième Guerre Mondiale mettra en lumière les limites du droit international. Ce dernier sera aussi amélioré pendant cette période, les quatre Conventions de Genève de 1949 seront les bases du droit international humanitaire (D'Andlau 1998, 35). Elles seront même complétées en 1977 avec deux Protocoles additionnels qui inclura dans sa juridiction les conflits non-internationaux (Ryfman 1999, 49). La création des Nations Unies en 1945 mettra en scène un organe responsable de la paix et de la sécurité internationale. Les événements survenus pendant ce siècle ont permis à de nouvelles organisations de voir le jour notamment dans la distribution de vivres et dans la reconstruction de l'Europe. Après les deux guerres, l'aide d'urgence est tranquillement remplacée par l'aide au développement. La situation internationale étant figé par la Guerre Froide, peu d'organisations se risquent sur les terrains de guerre. La famine du Biafra représente un point tournant dans l'action humanitaire et sera une des causes de la montée en puissance des ONG.

3. LE «SANS-FRONTIÉRISME» ET LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA PROFESSION

3.1 LA FAMINE DU BIAFRA ET LE «SANS-FRONTIÉRISME»

La fin de la Deuxième Guerre Mondiale est aussi le début d'une rivalité Est-Ouest. Pendant cette période qui perdura jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1989, le monde est en quelque sorte paralysé, tous ont peur de voir un troisième conflit mondial éclater. La Guerre Froide sépare le monde en deux blocs, les Occidentaux avec à leur tête les États-Unis et de l'autre côté les Communistes avec l'Union soviétique et ses alliés. Les deux superpuissances ont un droit de veto au Conseil de Sécurité ce qui empêche toute intervention des Nations Unies lors de conflits. Même les activités du CICR sont affectées par la situation internationale, il n'a pu intervenir en Corée du Nord car l'organisation est considérée occidentale et il a été présent seulement partiellement au Sud du Vietnam. Il n'a pas pu non plus intervenir dans le conflit algérien car les Conventions de Genève n'incluent pas les conflits internes, le cadre juridique ne

permettait pas d'action sur le terrain (D'Andlau 1998, 39). Il a tout de même été le seul organisme autorisé par l'URSS à intervenir en Hongrie en 1956 (Ryfman 1999, 57).

Dans les années 50-60, l'urgence est remplacée par l'aide à apporter aux pays du Tiers Monde qui se décolonisent les uns après les autres. L'aide au développement fait aussi partie de la lutte Est-Ouest car les superpuissances tentent de se créer des alliés par le soutien dans le développement (D'Andlau 1998, 40). En cas de catastrophe naturelle, de famine ou de conflit, un pays ne pouvait demander de l'aide au pays d'un bloc sans y être directement associé. Les pays du Sud devaient donc demander l'aide aux deux blocs et à partir de là, une course débutait pour offrir la meilleure aide. Un pays ne pouvait offrir son aide sans avoir reçu l'accord préalable des États-Unis ou de l'URSS (Ryfman 1999, 57). Donc, l'aide d'urgence est passé au second plan et les organisations se sont concentrées davantage à l'aide au développement.

Au début de 1967, un conflit éclate au Nigeria et en mai de la même année, la partie orientale fait sécession et devient le Biafra. Le conflit se poursuit et l'armée gouvernementale prend le dessus sur le nouvel État autoproclamé pour, en mai 1968, prendre le seul grand port du Biafra. Environ un million de personnes sont mortes de la répression, de l'insalubrité et de la faim car le blocus a entraîné une immense famine (Badie 2002, 242). Des journalistes se mettent à diffuser des reportages télévisés sur les effets de la famine au Biafra. Les images des enfants touchent immédiatement l'opinion publique qui force les gouvernements à agir. L'ONU est bloquée par son respect de la souveraineté étatique tandis que le CICR perd beaucoup de temps à négocier un accès avec les deux parties (Ferré 1997, 20). En 1968, le Joint Church Aid (JCA) passe par-dessus le droit international et envoie des secours de nuit par avion sur le territoire du Biafra (D'Andlau 1998, 46). Une fois l'accès autorisé au CICR par les autorités, le Biafra exige que le transport des secours se fasse de nuit car pour la résistance cela facilite le transport d'armes et le détournement des secours. Le CICR tient sa position qui privilégie l'envoi de l'aide par voies terrestres mais le JCA accepte les conditions du Biafra ce qui a pour conséquence d'affaiblir la position du CICR. Le manque de concertation entre les deux organisations a permis aux autorités du Biafra d'entretenir la famine et de profiter des secours pour nourrir ses troupes et les fournir en armes : « Le Biafra vend sa famine, provoquée certes par le blocus mais entretenue volontairement

par la position rigide de ses dirigeants qui ont compris l'utilisation de ses retombées» (D'Andlau 1998, 47). Kouchner (2004, 13) qualifie le conflit du Biafra de massacre organisé. Les gouvernements occidentaux, en appuyant l'initiative humanitaire, évitent de trouver des solutions politiques au problème (Ferré 1997, 21). Comme ce fut le cas lors de la famine de 1921 en URSS, la question de la conditionnalité de l'aide se pose au Biafra. Le CICR a tout de même effectué sa première opération de distribution de vivres à grande échelle. Le manque d'expérience en urgence des organisations sur le terrain a amené une réflexion sur la nécessité d'une meilleure gestion opérationnelle des besoins ainsi qu'un retour au constat qu'avait fait Henry Dunant c'est-à-dire l'importance d'organisations permanentes de l'urgence. Le conflit du Biafra nous amène à nous questionner sur le rôle joué par l'humanitaire dans la prolongation des conflits.

Selon plusieurs auteurs dont Kouchner (2004), Badie (2002), Brauman (2000), Ryfman (1999), D'Andlau (1998) et Ferré (1997), le Biafra représente un point tournant dans l'aide d'urgence car il a amené la création, par des médecins français choqués par l'impuissance du CICR sur le terrain, de ce que l'on a appelé le «sans-frontiérisme». Ces médecins à leur retour du Biafra ont créé, en France, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) et un peu plus tard Médecins du Monde (MDM). Cette nouvelle façon de faire se sert du témoignage pour toucher l'opinion publique et ainsi faire bouger les gouvernements. Il faut soigner mais aussi dire tout haut ce qui se passe sur le terrain et dénoncer les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Le «sans-frontiérisme» se manifeste aussi par la montée en puissance des ONG.

3.2 LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ONG ET LE DÉBUT D'UNE PROFESSIONNALISATION DE L'AIDE

La deuxième période de l'humanitaire débute avec la création de Médecins sans frontières en 1971 (Ferré 1997, 21). «Le sans-frontiérisme naît en réaction aux blocages qui paralysent l'aide humanitaire classique dans des situations d'urgence comme au Biafra où les organisations n'ont pu s'extraire du formalisme juridique de la souveraineté des États dans le contexte de la décolonisation et de l'affrontement Est-Ouest.» (D'Andlau 1998, 49) La façon de réagir et de contourner ces blocages est d'utiliser l'opinion publique. Le contexte est propice en raison du nouveau statut des

victimes, des progrès dans les moyens de communication et du rôle de plus en plus important des médias et de l'incapacité des États à faire face aux nouveaux défis internationaux (Badie 2002, 239-240). Dans les années 70, il y avait peu de place pour l'humanitaire dans les guerres qui était en général des guerres professionnelles qui ne duraient pas car des solutions politiques étaient apportées (D'Andlauer 1998, 53). Mais à partir de 1979, les conflits deviennent plus permanents et il n'y a pas vraiment de recherche de solutions politiques durables. Pendant la décennie 80, il y a multiplication des conflits internes dont celui du Vietnam, du Cambodge, du Nicaragua, du Salvador, de l'Angola, de l'Éthiopie et de l'Afghanistan, l'urgence devient permanente, les organisations d'aide se professionnalisent tandis que l'ONU et le CICR restent pris dans leur formalisme (Ferré 1997, 22). Des ONG de l'urgence représentées par les médecins français que l'on appelle les *French doctors* seront présentes sur ces nouveaux terrains d'intervention. La première mobilisation de ces acteurs se fera en 1979 autour des *boat-people*, ces Vietnamiens qui quittent leur pays par milliers sur des bateaux de fortune. La campagne de sensibilisation médiatisée aura un succès considérable et projettera les *French doctors* sur l'avant scène. Ils se retrouveront rapidement sur tous les lieux de conflit, dans les camps de réfugiés, dans les zones de combat et dans les villages. Le CICR et l'ONU sont mal adaptés pour intervenir et répondre aux défis des nouveaux conflits internes tandis que les ONG prennent de plus en plus de place dans la gestion de ces situations. Le rôle des États dans les conflits est marginal et on assiste à une privatisation des urgences : les ONG deviennent souvent le seul lien avec la communauté internationale (Badie 2002, 244). À partir de 1980, de nouvelles ONG voient le jour et d'autres font un retour sur la scène de l'urgence. Cette nouvelle génération d'ONG va bouleverser le paysage humanitaire, ils vont chercher de plus en plus de fonds dans le privé, ils allient professionnalisme avec capacité technique et médiatisation, ils acquièrent une notoriété internationale et ils traversent les frontières sans autorisation ni visa au nom des valeurs d'humanité (Ryfman 1999, 59). Partout où il y a un conflit, nous retrouvons une ONG, même dans les coins les plus reculés (Ryfman 1999, 96).

Les années 80 voient augmenter le nombre des missions humanitaires et avec elles le besoin de financement des ONG. La cueillette de fonds devient une part

importante des activités des ONG, on assiste donc à leur professionnalisation. De grandes campagnes de publicité sont organisées pour amasser des dons mais l'équilibre est fragile entre besoin de financement et «business humanitaire». Peut-on amasser des fonds en se basant sur la culpabilité des gens?

La question des réfugiés devient aussi de plus en plus importante car leur nombre augmente considérablement, selon le HCR, ils passent de 3 à 11 millions de 1977 à 1983 (D'Andlau 1998, 56). Dans les conflits des années 80, des sanctuaires humanitaires sont créés pour les civils et les réfugiés où les ONG et les OI apportent des secours. Malheureusement, le contrôle de ces camps est rapidement pris par les groupes armés et sert à l'économie de guerre. «On peut résumer cette économie de guerre qui se crée par le paradigme suivant : plus la guérilla est active militairement, plus la répression frappe la population, plus le nombre de réfugiés augmentent, plus l'aide internationale afflue vers les camps-sanctuaires, plus la puissance et la capacité de la guérilla se trouvent accrues.» (D'Andlau 1998, 58). Les camps de réfugiés deviennent avec le temps quasi-permanents, ils sont devenus des lieux d'action naturelle pour les ONG (Ferré 1997, 25).

Le Cambodge et l'Éthiopie sont deux terrains d'action qui ont marqué l'action humanitaire de cette période. Malgré l'importance des ONG et leur efficacité d'intervention, elles ne sont pas à l'abri des pièges sur le terrain. Nous vous présenterons ces deux cas pour mieux comprendre cette période de l'humanitaire et pour démontrer ses limites face à la manipulation de certains États.

3.3 L'EXEMPLE DU CAMBODGE

Le Cambodge est envahi par le Vietnam prosoviétique à la fin 1978. L'aide humanitaire, pour venir en aide aux populations en raison de la famine, sera perçue comme un enjeu stratégique par les belligérants et le nouveau régime cambodgien imposera des conditions strictes aux organisations humanitaires : remise des secours au gouvernement, aucune possibilité de supervision et une interdiction d'aider les populations sous contrôle Khmer rouge (D'Andlau 1998, 62). Les humanitaires se retrouvent encore une fois pris entre l'urgence de la situation et leurs principes de neutralité, d'impartialité et de contrôle des secours. Comme dans le cas de la famine de l'URSS en 1921 et du Biafra en 1969, une brèche se fait dans le front humanitaire et

l'importance de la famine pousse OXFAM à accepter les conditions des autorités. À partir de 1979, la situation à la frontière thaïlandaise est catastrophique, la population cambodgienne fuit ou est emmenée de force par Pol Pot. Selon Weiss (1993, 101), la population est soumise à une répression systématique, un exode rural ainsi qu'au travail forcé de la part des Khmers rouges. Les médias font rapidement le lien entre la misère vécue à la frontière et celle à l'intérieur du pays qui, en réalité, est bien différente. Dans les pays occidentaux, on annonce deux millions de morts pour Noël ce qui entraîne une très grande mobilisation. L'aide qui arrive va consolider les objectifs politiques des deux protagonistes (D'Andlau 1998, 64). À l'intérieur du pays, le gouvernement pro-vietnam se sert de l'aide pour soutenir la viabilité économique de son programme et il espère ainsi avoir la reconnaissance internationale. Aux frontières, l'aide permet de remettre sur pied les Khmer rouges et ainsi d'entretenir le mouvement de résistance car l'armée thaïlandaise remet une grande partie de l'aide à ces derniers et les organisations humanitaires, quant à elles, ne peuvent faire la différence entre les soldats et les civils.

Le problème posé aux ONG est celui du choix entre venir en aide à une population démunie et par le fait même renforcer un mouvement de résistance qui s'oppose à tout processus de paix ou abandonner cette population (D'Andlau 1998, 64). Le choix des ONG est souvent de continuer à venir en aide aux personnes dans le besoin. Comme nous l'avons vu précédemment, les sanctuaires humanitaires créés pour secourir le nombre important de réfugiés deviennent rapidement des lieux de prédilection pour remettre sur pied les groupes armés. Le conflit cambodgien met aussi en lumière l'importance de la gestion opérationnelle des besoins ainsi que la problématique de la conditionnalité de l'aide. On remarque aussi l'importance du rôle des médias pour faire connaître la crise et pour la recherche de financement mais les impacts peuvent aussi être négatifs lorsqu'il y a transmission de mauvaises informations.

3.4 L'EXEMPLE DE L'ÉTHIOPIE ET LA MÉDIATISATION DE L'AIDE

La grande famine de l'Éthiopie de 1984 n'a laissé personne indifférent. Pour venir en aide à la population éthiopienne, des artistes ont amassé des fonds avec le fameux disque *We are the World* et les deux prestations *Live Aid* et *Band Aid*. Tout a commencé, une année auparavant, lorsque les élevages et les productions des villages

suspectés de soutenir les rebelles ont été détruits par le gouvernement. La sécheresse qui a suivi a entraîné la famine. Les opérations humanitaires ont été déclenchées par le reportage d'un journaliste sur la situation en Éthiopie. Encore une fois, l'opinion publique a été choquée par les images des enfants qui mourraient de faim. Le gouvernement éthiopien s'est servi de l'aide humanitaire pour mettre en place un programme de déplacement de population. Les points de distribution de nourriture ont servi au gouvernement à rejoindre les populations visées par les déplacements (Dachy 2004, 28). Les populations rebelles vivant au Nord sont déplacées vers le Sud où le climat difficile et l'absence d'infrastructures font de nombreuses victimes. La prise de conscience de la situation se fait tranquillement par les ONG car elles sont laissées dans l'ignorance par le gouvernement éthiopien. Le dilemme qui se présenta aux humanitaires était la poursuite des activités de secours ou de témoigner sur les conséquences des déplacements. MSF décida de témoigner. Il a été expulsé de l'Éthiopie en 1985 (Ferré 1997, 27). Cette déclaration publique amena, deux mois plus tard, la suspension du programme de déplacement de population du gouvernement éthiopien en raison des pressions de la communauté internationale. Selon Dachy (2004, 29), les transferts de populations ont fait plus de 200 000 morts.

Le Cambodge et l'Éthiopie représentent deux situations où les ONG n'ont pu contourner le politique. Au Cambodge, les secours à la population ont encore une fois permis aux belligérants de se renforcer et de profiter de l'aide. Nous avons aussi pu remarquer l'importance des ONG tant sur le terrain que leur rôle auprès des médias. L'alliance humanitaire-médias permet de faire connaître les crises et d'amasser des fonds mais déjà au Cambodge, les conséquences de la médiatisation de mauvaises informations se font ressentir. Ce que nous pouvons retenir de l'Éthiopie est que pour la première fois dans l'histoire de l'humanitaire, les actions d'une ONG obligent un gouvernement à cesser ses déplacements de population (Ferré 1997, 27). Les années 1980 ont donné une crédibilité internationale aux ONG et elles font dès lors partie de la gestion des conflits. La difficulté pour les humanitaires, selon Dachy (2004, 27), est d'éviter de contribuer aux conflits. Et comme l'écrit Ferré (1997, 27) : « En se déployant la plupart du temps sur les champs de bataille, l'action humanitaire se trouve

forcément au cœur de la politique. Au risque de l'amalgame, de la manipulation, qui rendent les missions très délicates.» Nous pouvons conclure en disant que cette période de l'humanitaire est marquée par l'augmentation des conflits internes, l'augmentation du nombre d'ONG et le début de leur professionnalisation, la médiatisation de l'aide et la marginalisation du rôle des États dans les nouveaux défis internationaux. Là-dessus s'ouvre une nouvelle décennie qui changera le visage de l'action humanitaire.

4. LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ET «L'HUMANITAIRE EN CRISE»

L'effondrement de l'URSS en 1989 amena des changements importants dans les relations internationales. Les principes qui étaient fixés depuis plusieurs siècles au niveau des dispositifs de sécurité et d'ordre international sont ébranlés, le plus important est la souveraineté des États. L'intégration croissante des économies ainsi que la mondialisation économique et culturelle ont comme conséquence d'affaiblir la notion de frontière (Ryfman 1999, 61). À partir de 1990, les conflits se multiplient rapidement, l'ONU dénombre de 1989 à 1994, 82 nouveaux conflits dont 79 sont des conflits internes (Ryfman 1999, 64). Selon Ryfman (1999, 61), parmi les facteurs qui expliquent le nombre important de conflits internes, nous retrouvons la prolifération de nouveaux États mais aussi leur affaiblissement ainsi que l'implication à des degrés divers de puissances régionales dans les conflits. L'effondrement de l'URSS ainsi que les décolonisations des années 1950-60 ont permis la création de nouveaux États indépendants dont les frontières ne sont pas représentatives des populations. La fin de la Guerre Froide représente aussi une diminution importante de l'aide au développement dans les pays du Tiers Monde de la part des grandes Puissances qui n'y voient plus là un enjeu stratégique (DeSenarclens 1999, 75). L'échec et l'effondrement des mécanismes de régulation implantés dans ces pays par les institutions internationales ont pour conséquence de laisser les pays lourdement endettés. Les conflits éclatent donc généralement dans les régions où la pauvreté est endémique et où les infrastructures sont déficientes ou complètement absentes, des conflits naissent entre ethnies à l'intérieur des pays pour l'accès au pouvoir ou l'acquisition des richesses (Ryfman 1999, 63). Les humanitaires se retrouvent à travailler dans des milieux hostiles où leur sécurité et celle

des civils sont déficientes (Bryans, Jones et Gross Stein 1999, 43). Selon Bryans, Jones et Gross Stein (1999), dans les nouveaux conflits post-Guerre Froide, les civils sont devenus des buts stratégiques pour les groupes armés. Des hommes sont tués au nom d'un nettoyage ethnique, le viol est rendu une arme de guerre, des enfants sont enrôlés dans les armées et combattent au front. Aujourd'hui, 90% des victimes de la guerre sont des non-combattants et la moitié sont des femmes et des enfants. Si l'on compare avec la Première Guerre mondiale, le ratio était d'un civil sur vingt morts et d'un sur deux pour la Deuxième Guerre mondiale (Ryfman 1999, 65).

La fin de la Guerre Froide a aussi ramené l'État sur la scène humanitaire et avec lui le retour de la notion de « guerre juste ». La fin de la confrontation Est-Ouest a « dégelé » le Conseil de Sécurité de l'ONU qui s'est lancé dans les années 90 dans une multiplication d'opérations de maintien de la paix. À partir de 1990, le volet humanitaire de ces opérations devient plus important que le volet militaire et politique (Ferré 1997, 34). Nous pouvons nous questionner sur l'intérêt des États à jouer un rôle humanitaire car nous avons vu que les États qui sont intervenus au nom d'une cause humanitaire, l'ont fait aussi pour des motifs politiques et stratégiques. Selon Alain Destexhe de Médecins Sans Frontière (1995, 13), l'humanitaire sans l'action politique et sans la justice ne peut mener qu'à l'échec. Les États, en se tournant vers l'humanitaire, n'ont pas à trouver de solutions politiques aux crises qui secouent le monde. La présence des militaires dans les grandes crises de 1990 a entraîné de la confusion entre le rôle des humanitaires et celui des militaires. Les ONG demandent que le rôle de chacun soit clairement défini. Selon eux, les ONG travaillent pour les victimes tandis que les militaires ont un mandat provenant des États qui comportent avant tout un but politique ou stratégique (Ferré 1997, 41). Pour les humanitaires, il est important, particulièrement dans les nouveaux conflits, que la distinction soit faite entre eux et les militaires.

Au niveau humanitaire, les années 90 représentent une multiplication des terrains d'intervention, une dégradation de la sécurité des travailleurs humanitaires, une multiplication du nombre d'ONG de l'urgence, une augmentation de la violence des conflits et aussi le retour de l'État sur la scène humanitaire. On parle d'un humanitaire en crise et même de l'échec de l'action humanitaire. Les critiques ont été nombreuses envers le milieu humanitaire et particulièrement envers les ONG, on leur a reproché,

entre autres, de faciliter le processus de guerre, la faible qualité et efficacité dans les interventions, le manque de coordination, la pauvreté des standards techniques (Bryans, Jones et Gross Stein 1999, 12). De plus, les ONG ont perdu de leur indépendance et de leur neutralité en étant associées aux gouvernements occidentaux et aux militaires mais cela n'a pas permis d'améliorer le sort des victimes sur le terrain. Face à l'horreur des nouveaux conflits, les humanitaires se retrouvent pris entre leurs principes fondamentaux et le besoin d'agir sur les violations aux droits humains dont ils sont témoins. Dans plusieurs situations, les ONG se sont rendues compte qu'elles pouvaient nuire plus qu'aider que se soit en remettant sur pied des groupes armés ou en donnant l'impression que les gouvernements occidentaux faisaient quelque chose (Rieff 2004). Le Kurdistan, la Somalie, la Bosnie et le Rwanda représentent les crises majeures de la décennie 1990 qui ont le plus influencé le milieu humanitaire car les États s'y sont impliqués militairement. Ces conflits montrent l'instrumentalisation de l'humanitaire par les gouvernements occidentaux et la confusion des rôles entre les acteurs. Les humanitaires se sont questionnés et se sont penchés sur ce constat d'échec et il en est ressorti une plus grande professionnalisation du milieu. Pour bien comprendre l'action humanitaire de cette période, nous nous remémorerons trois des grandes crises qui l'ont traversée.

4.1 LE KURDISTAN : UNE PREMIÈRE OPÉRATION «MILITARO-HUMANITAIRE»

En mars 1991, l'Irak commence une répression contre sa population Kurde dans le nord du pays. Cela entraîne un exode massif de près de deux millions de Kurdes vers les frontières de la Turquie et de l'Iran (D'Andlauer 1998, 70). La Turquie qui a peur de voir l'arrivée massive de réfugiés déstabiliser son territoire décide de fermer ses frontières. Les réfugiés sont donc laissés à eux-mêmes dans les montagnes. Les actions du HCR et du CICR sont difficiles en raison de l'attitude de l'Irak et des conditions du terrain. Suite aux reportages télévisés sur la situation des Kurdes, le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte la résolution 688 du 5 avril 1991 qui permet la création d'une zone de protection où les ONG humanitaires pourraient aider la population. Selon Badie (2002, 247), ce genre de résolution donne aux États un rôle de protecteur de couloir humanitaire

et non un rôle de protecteur des populations. À la fin du mois d'avril, une grande opération «militaro-humanitaire» du nom de *Provide Comfort* débute dans la zone de sécurité qui est interdite d'accès aux forces irakiennes. L'opération empêche la déstabilisation de l'Irak et de la Turquie et permet à l'humanitaire étatique d'acquérir sa crédibilité. *Provide Comfort* a permis de répondre aux pressions de l'opinion publique touchée par les reportages télévisés. Plusieurs y ont vu la victoire de l'ingérence humanitaire et du droit international humanitaire (D'Andlau 1998, 71). Par contre, aucune action n'a été prise pour protéger les Chiites du sud de l'Irak contre la répression irakienne. Les États qui devaient faire quelque chose pour calmer l'opinion publique ont choisi le volet humanitaire et ainsi ils n'avaient pas à s'impliquer politiquement dans une situation complexe. Selon Rufin (1999, 14), le côté humanitaire de l'opération a permis de caché le peu d'implication des États dans la protection des Kurdes et de redonner une image positive des armées de la coalition en faisant oublier l'étape militaire qui a précédé. Les États-Unis se sont servis du concept de responsabilité comme d'un instrument d'affaiblissement et d'endiguement de l'État irakien (Badie 1999, 239). Pour les humanitaires, le Kurdistan représente la perte d'une partie de leur indépendance, le début des opérations «militaro-humanitaires» et le désengagement des Puissances à trouver des solutions politiques aux situations complexes.

4.2 LA SOMALIE : LA SOLUTION HUMANITAIRE FACE AUX VIOLENCES

Le départ du général Syad Barré le 26 janvier 1991, après 21 ans de pouvoir absolu, fait tomber la Somalie dans une anarchie totale. Les seigneurs de la guerre font régner la terreur et le désordre dans la population. Les ONG sur le terrain sont peu nombreuses et les conditions de travail sont très difficiles, elles ont besoin des milices armées pour les protéger et pouvoir travailler (D'Andlau 1998, 72). L'aide humanitaire devient rapidement une des seules sources de revenu sur le territoire donc l'objet de lutte de pouvoir. La famine ne prend pas de temps pour s'installer. Les Casques bleus seront finalement envoyés durant l'été 1992 mais ils seront impuissants face à la violence locale. Les États-Unis décideront d'envoyer des Marines, l'opération *Restore Hope*, en décembre 1992 en s'appuyant sur la résolution 794 du CS qui autorise les États membres à «employer tous les moyens nécessaires pour instaurer aussitôt que possible des

conditions de sécurité pour les secours humanitaires» (Ryfman 1999, 153). Cette opération permet d'acheminer des vivres, d'améliorer les conditions de vie de la population et d'éliminer la famine mais elle ne permet pas de désarmer les groupes armés et ne permet pas de trouver des solutions politiques (D'Andlauer 1998, 74). Des affrontements ont lieu entre Casques Bleus et Somaliens (Weissman 2004, 60). La situation dérapa et des hélicoptères des Forces de l'ONU tirent à la mitrailleuse dans la foule ce qui fit de nombreuses victimes dans la population (Dachy 2004, 33). Finalement, les Américains se sont retirés du pays suivi, un peu plus tard, par les Casques Bleus de l'ONU. Selon le bilan proposé par Lellouche (1995, 17), des vies ont été sauvées, les consciences occidentales ont été apaisées mais les problèmes de la Somalie ne sont pas réglés et l'État somalien n'est pas reconstruit.

Le cas de la Somalie a été analysé d'un point de vue humanitaire ce qui tend à simplifier la complexité de la situation et de cette façon, les gouvernements n'ont pas eu à s'investir en trouvant des solutions politiques (D'Andlauer 198, 74). De plus, c'est en Somalie que pour la première fois, pour assurer leur protection, les ONG devaient engager des groupes armés qui se servaient de cette source de revenu pour poursuivre leurs activités criminelles (Bryans, Jones et Gross Stein 1999, 28). Les ressources apportées sur le terrain par les ONG et les agences de l'ONU ont aussi contribué aux combats entre groupes armés (Bryans, Jones et Gross Stein 1999, 11). Les ONG se sont aperçues que dans ce nouveau genre de conflit où l'État a disparu, le travail humanitaire peut avoir des conséquences néfastes sur la poursuite des hostilités. La Somalie a démontré les impacts négatifs qu'une association militaro-humanitaire peut avoir sur le terrain et sur la sécurité des travailleurs humanitaires. La famine a été surmontée mais les limites de l'humanitaire ont aussi été démontrées car la situation de la Somalie était avant tout politique.

4.3 LE RWANDA : LES CAMPS DE RÉFUGIÉS ET LA REMISE SUR PIED DES GÉNOCIDAIRES

Le génocide rwandais, qui a fait près d'un million de morts en seulement deux mois et le déplacement de deux millions d'habitants débuta à la suite de l'assassinat du Président Habyarimana le 6 avril 1994 (Dallaire 1999, 133). Le CICR, quelques

médecins de MSF et un petit contingent de l'ONU seront les seuls à l'intérieur du Rwanda jusqu'à l'arrivée de l'Opération Turquoise en juillet 1994. Les autres ONG importantes retirèrent leurs travailleurs internationaux dès la fin d'avril 1994 car la situation était considérée dangereuse (Rieff 2004, 162). À l'extérieur des frontières, les réfugiés arrivèrent en masse, on comptait approximativement 2 millions de personnes dans les camps à l'été 1994 (Martin 1999, 212). Les images diffusées par les médias émeuvent l'opinion publique qui augmente considérablement les fonds pour le Rwanda. Les ONG vont arriver en grand nombre pour secourir les populations dans les camps de réfugiés. Selon Rieff (2004, 165), lors de la mise en place des camps de réfugiés dans l'est du Congo, tous les critères de la pratique humanitaire et de l'aide aux réfugiés ont été bafoués. Les travailleurs humanitaires n'étaient pas en mesure de désarmer les combattants qui s'installaient dans les camps. Dallaire (1999, 140-146) met en lumière le fait que les ONG ont refusé de collaborer avec la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda) et les responsables des Nations Unies ce qui entraîna de grandes lacunes dans la coordination et des conséquences négatives sur la distribution de l'aide. Le contrôle des camps fut rapidement pris par les anciennes Forces de l'armée rwandaise (FAR) qui poursuivirent leur propagande anti-Tutsis. Selon Brauman (1995, 8), chez les ONG deux tendances se sont dessinées dans les camps de réfugiés rwandais du Zaïre : certaines refusèrent de jouer le jeu des bourreaux tandis que d'autres poursuivirent leur assistance. À la fin de 1994, MSF et d'autres ONG décident de se retirer car l'assistance humanitaire sert à remettre sur pied le FAR et les dirigeants de l'ancien régime (D'Andlau 1998, 81). Le HCR et l'ONU restent impuissants pendant qu'un climat de terreur s'installe dans les camps et que les massacres se poursuivent. Du côté technique, plusieurs bévues ont été commises comme l'envoi de médecins lorsqu'il n'en avait pas besoin ou des envois de fournitures inutiles, les humanitaires ont même surnommé la région «le cirque humanitaire» (Rieff 2004, 166).

And most disastrously, when the post-genocide Rwandan regime sought to break the *genocidaires* control of the camps, civilians refugees became moving shields between two armies, and NGOs were at times manipulated into helping these armies enact their warring strategies. Relief supplies and NGO presence were used to lure starving refugees out of hiding in the forests of Zaire, and into traps where they were massacred. NGOs were

transformed from sources of protection into resources for destruction.
(Bryans, Jones et Gross Stein 1999, 11)

Selon Rieff (2004, 152), le constat fait en 1996 après la crise est que l'effort humanitaire dans les camps du Congo, de la Tanzanie et à l'intérieur du Rwanda avait contribué à faire empirer les choses et que ces efforts «avaient été instrumentalisés pour masquer le fait que les puissances étrangères qui auraient pu arrêter le génocide avaient choisi de ne pas le faire». Le Rwanda est un autre cas où les enjeux étaient politiques mais où l'on a tenté de présenter la situation comme une urgence humanitaire et y apporter des solutions humanitaires. Selon Ryfman (1999, 158), l'inaction de la communauté internationale a donné lieu au dernier génocide du siècle. Les interventions humanitaires des ONG aux frontières ont eu comme conséquences un nombre important de morts mais l'absence de solutions politiques a contribué à l'instabilité à long terme de la région des Grands Lacs (D'Andlau 1998, 82).

«La Bosnie a prouvé, et le Rwanda allait le confirmer de façon incontestable, que non seulement l'humanitaire ne pouvait s'occuper des causes profondes de la plupart des urgences, mais qu'il ne pouvait agir efficacement dans son domaine d'allègement des souffrances sans engagement politique. Cela n'impliquait pas forcément une intervention militaire à but humanitaire. Mais cela pouvait souvent signifier lobbying et activités de plaidoyer.»
(Rieff 2004, 157)

Cette période de l'humanitaire est caractérisée par le retour de l'État et des Nations Unies sur la scène humanitaire. Les États se servent du prétexte humanitaire pour intervenir dans les conflits et cela crée un rapport ambigu entre les humanitaires et les opérations de maintien de la paix (Rufin 1999, 15). Les conflits post-Guerre Froide trouvent leurs origines dans l'histoire politique, dans les effets pervers des décolonisations, dans la mondialisation et dans les effets de la dépendance (Badie 2002, 250). Ces conflits ont un contexte politique qui n'est pas pris en compte en cherchant des solutions humanitaires (Rufin 1999, 20). Pour plusieurs auteurs (Dachy 2004, Rieff 2004, Badie 2002, Rufin 1999), l'humanitaire a permis aux États de cacher leur passivité dans la résolution des conflits. Pendant cette période, les ONG ont reçu de nombreuses critiques. De plus, la décennie 90 a fait ressortir les rivalités et la concurrence qui existent entre les différentes ONG (Badie 2002, 248). Selon Wissman (2004, 63) et

Rufin (1999, 15), l'humanitaire ne permet pas de régler les conflits, son rôle est de secourir les victimes et de dénoncer les violences. Les réflexions suscitées par ces événements ont contribué à la professionnalisation du milieu humanitaire.

4.4 UNE PROFESSIONNALISATION DE L'HUMANITAIRE QUI S'INTENSIFIE ET LA DISPARITION DE L'ANTAGONISME «URGENCE»/«DÉVELOPPEMENT»

Le processus de professionnalisation qui a débuté dans les années 1980 s'est accéléré dans la deuxième partie de la décennie 90 (Ryfman 1999, 188). Les bénévoles et volontaires qui sont aux origines de l'action humanitaire sont remplacés par des professionnels qui connaissent le milieu international et qui possèdent des compétences en gestion ou dans d'autres domaines spécialisés. Le personnel terrain doit maîtriser le plus possible les problématiques tant reliées au politique, à la sécurité, à la culture, à l'économie qu'à l'administration, au juridique et au social (Ryfman 1999, 187). L'objectif visé par la professionnalisation est celui d'être plus efficace et de faire progresser les actions. Au niveau du recrutement, en plus de demander des connaissances plus précises et des diplômes, les ONG investissent davantage dans les formations. La préparation à la première mission est améliorée mais il y a aussi ajout de formations permanentes et d'actualisation des connaissances. Le budget de formation de départ de MDM a augmenté de 50% de 1996 à 1998 (Ryfman 1999, 188). Selon Dachy (2004, 36), la professionnalisation est représentée par la division des tâches et pas la spécialisation des métiers de l'humanitaire et cela passe par des formations données par les ONG jusqu'aux programmes universitaires. Cette professionnalisation est une partie de solution apportée par les ONG pour éviter d'autres situations comme celles de la Somalie et du Rwanda.

Selon Ryfman (2004, 39), le supposé antagonisme qui existait entre urgence et développement a disparu à la mi-1990. Cette typologie ne permettait pas d'expliquer les activités de développement menées par les ONG de l'urgence et les activités menées auprès des réfugiés et des personnes déplacées par les ONG de développement. Il est aussi important de noter que plusieurs ONG ont un volet autant d'urgence que de développement comme OXFAM et CARE. Tous les acteurs s'entendent sur

l'importance d'un continuum entre l'urgence, la réhabilitation/reconstruction et le développement (Ryfman 2004, 39). Les actions menées en situation d'urgence se doivent d'avoir une vision à long terme pour le bien être des populations.

«L'action humanitaire moderne a donc affronté en peu de temps des crises, non seulement d'une amplitude inconnue jusqu'alors, mais qui se sont enchaînées à un rythme accéléré.» (Ryfman 1999, 184) Les réflexions n'étaient pas terminées qu'une nouvelle période de l'humanitaire débutait.

5. L'ÈRE DES OPÉRATIONS «MILITARO-HUMANITAIRES» ET LA «GUERRE CONTRE LE TERRORISME»

Cette dernière période de l'action humanitaire, à ce jour, débute avec la guerre du Kosovo. C'est là que «l'idéal humanitaire indépendant faisait place à un humanitarisme d'État» (Rieff 2003, 299). À la fin de la crise au Kosovo, les ONG de l'humanitaire étaient devenues en quelque sorte des sous-traitants des gouvernements de l'OTAN (Rieff 2003, 301). Cela c'est concrétisé en Afghanistan et ensuite en Irak mais c'est au Kosovo que le processus s'est vraiment mis en place. L'existence d'un espace indépendant pour les organisations humanitaires est complètement remise en cause. Les ONG font désormais partie de la politique étrangère des pays occidentaux qui les financent. Les actions humanitaires doivent maintenant se faire dans une perspective de droits de l'homme ce qui signifie que certaines populations ne pourront être secourues. Selon Rieff (2004, 182) «le «nouvel humanitaire» affirmait que l'accent traditionnel mis par l'humanitaire sur l'aide pouvait parfois être dépassé par les impératifs moraux du mouvement des droits de l'homme et devait par conséquent être quelquefois sacrifié». On peut donc penser que l'humanitaire se transforme complètement même si certaines ONG tentent de préserver leur neutralité et leur indépendance.

Selon Jakob Kellenberger, président du CICR, depuis le début de la «guerre contre le terrorisme», les populations assimilent l'humanitaire au monde occidental qu'ils rejettent souvent ce qui a pour cause d'augmenter la menace et les risques pour les travailleurs humanitaires (Hazan et Berger 2004). L'humanitaire devient une cible pour

les groupes armés et cela concerne autant le CICR que les ONG et les agences de l'ONU. Le 27 octobre 2003, le siège de la délégation du CICR à Bagdad a été la cible d'un attentat meurtrier (Hazan et Berger 2004). En Irak, de nombreux autres humanitaires ont été attaqués depuis le début de la guerre.

Cet amalgame entre le politique, les droits de l'homme et l'humanitaire entraîne de la confusion. L'humanitaire dans sa remise en question recherche des solutions mais est-ce que la perte de sa neutralité et de son indépendance sera vraiment le meilleur choix? Selon Badie (2002, 253-254), la distance des ONG face au politique et leur principe de neutralité ont conduit à l'échec de l'action humanitaire qui doit maintenant être repensé. Certains auteurs dont Bricmont (2005) croient que nous entrons maintenant dans la période de «l'impérialisme humanitaire».

Pour mieux comprendre cette période de changement pour l'action humanitaire, nous regarderons de plus près ce qui c'est passé au Kosovo et ensuite ce qu'a entraîné les attentats du 11 septembre 2001.

5.1 LE KOSOVO OU LA GUERRE HUMANITAIRE

En 1999, il y a eu la crise du Kosovo. Une guerre au nom de l'humanitaire où même les bombardements ont été suivis de l'adjectif humanitaire. Le conflit a débuté par les attaques serbes contre les membres de l'UCK, un groupe albanais qui revendiquait un Kosovo indépendant et monoethnique. Ces combats ont fait de nombreuses victimes parmi la population civile. L'OTAN a fait son premier bombardement sur la République fédérale de Yougoslavie le 24 mars 1999 (Schork 2001, 52). «L'intervention humanitaire» de l'OTAN se justifiait par les violences et les violations des droits de l'homme infligés au peuple albanais du Kosovo par les Serbes. Les bombardements durèrent 78 jours et se terminèrent avec le retrait des forces de sécurité serbes du territoire (Schork 2001, 52). Selon Rufin (1999, 13), les frappes de l'OTAN ont contribué à accélérer la répression serbe. Près de 800 000 Kosovars albanais ont fui en Albanie et en Macédoine (Rieff 2004, 184). De plus, malgré la présence internationale, l'UCK possédait toujours le contrôle au Kosovo et la population albanaise attendait seulement un signal pour se venger ce qui entraîna la fuite de 250 000 Serbes, Tsiganes et Slaves musulmans (Schork 2001, 53). Le déplacement massif de la

population albanaise du Kosovo particulièrement vers la Macédoine et l'Albanie a pris de cours le HCR qui ne s'était pas préparé à une intervention humanitaire de cette ampleur. L'OTAN a donc pris en charge l'espace humanitaire, elle a construit des camps de réfugiés, établi les objectifs humanitaires, et les ONG sont en quelque sorte devenues des sous-traitants. Les ONG y ont perdu leur impartialité car l'OTAN était un belligérant dans le conflit. Un des objectifs de la mission humanitaire de l'OTAN tel que décrit par le commandant en chef américain, le général Wesley Clark est celui de «maximiser l'image médiatique positive de l'OTAN pour contrer les effets négatifs de la campagne de bombardements impopulaire de l'OTAN» (Rieff 2004, 185). Pour légitimer l'intervention de l'OTAN, un important travail de communication a été fait par les alliés qui utilisaient l'humanitaire et la défense des victimes comme argument principal (Rufin 1999, 16). L'urgence du Kosovo n'était pas de l'ampleur de certaines crises africaines mais les bailleurs de fonds insistaient pour que les ONG soient présentes. La collaboration entre les gouvernements membres de l'OTAN et les ONG fut tellement poussée par les donateurs que la distinction entre les agences de l'ONU, les ONG et les gouvernements était quasi-impossible à faire (Rieff 2004, 199). Dans ce conflit, les ONG y ont perdu leur indépendance et une scission importante s'est faite dans le milieu humanitaire. Certaines ONG appuient les opérations militaro-humanitaires pour faire cesser les violations aux droits de l'homme tandis que d'autres ONG, dont MSF, insistent sur l'importance de l'indépendance du milieu humanitaire (Rieff 2003, 301). Selon Badie (2002, 259-261), l'intervention au Kosovo a permis de redistribuer les rôles de façon plus efficace : les ONG assurèrent la médiatisation de la situation et la défense des victimes tandis que les États remettaient en cause les principes de neutralité et de fatalité qui rendent l'action inefficace pour se tourner vers la responsabilité. Le risque demeure tout de même que les interventions soient dorénavant effectuées en fonction des intérêts des puissances. Les ONG ont été grandement critiqués pendant la crise du Kosovo notamment en raison de l'amateurisme de certains groupes et du manque de coordination dû aux insuffisances du HCR (Rufin 1999, 17). Le Kosovo n'a donc rien résolu du questionnement de l'humanitaire.

5.2 L'AFGHANISTAN ET L'IRAK : LA «GUERRE CONTRE LE TERRORISME»

Les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis ont entraîné la «guerre contre le terrorisme» et le déclenchement de l'opération *Liberté immuable* en Afghanistan. Les bombardements américains sont accompagnés de largages de rations alimentaires présentés comme une vaste opération humanitaire (Calas et Salignon 2003, 89). Les organisations humanitaires sont invitées à s'associer aux forces armées occidentales pour former une coalition militaro-humanitaire. La confusion entre humanitaire et militaire s'accroît au point que certaines forces spéciales américaines n'hésitent pas à se promener en civil et à se présenter comme des volontaires humanitaires (Calas et Salignon 2003, 90). Depuis 2003, il y a eu une augmentation des attaques contre le personnel humanitaire qui a été forcé de quitter le sud du pays (Calas et Salignon 2003, 93). Les Talibans ont associé les ONG aux grandes puissances occidentales, ils ont expulsé les travailleurs humanitaires étrangers en plus de prendre leurs bureaux pour cible (Rieff 2004, 223).

Quand à l'intervention occidentale déclenchée en riposte aux attentats du 11 septembre, elle a marqué une étape supplémentaire dans la remise en cause d'un espace d'intervention humanitaire indépendant des forces politiques et militaires. Plus que jamais assimilés aux armées occidentales, les acteurs des secours sont aujourd'hui victimes de la recrudescence des attaques et des attentats dirigés contre la présence internationale. (Calas et Salignon 2003, 94).

En Irak, cette assimilation entre humanitaire et militaire s'est aussi reproduite. Mais en Irak, la population locale n'est pas favorable aux Occidentaux car les troupes étrangères sont perçues comme des envahisseurs et non comme des libérateurs (Brauman et Savignon 2003, 290). Une des conséquences de cette perception de la population est l'insécurité pour les humanitaires et cette insécurité rend l'action humanitaire impossible dans certaines zones. En 2004, la directrice de CARE International en Irak, Margaret Hassan, a été enlevée et ensuite exécutée par ses ravisseurs qui exigeaient le retrait des troupes britanniques sur le territoire irakien (www.tunezine.com). L'insécurité pour le personnel humanitaire étranger entraîne parfois l'arrêt des activités des ONG. «Néanmoins, l'Irak fut une étape critique, et il est difficile de voir comment ce nouveau modèle humanitaire dans lequel l'action militaire

et l'effort humanitaire sont liés dans une seule et même entreprise pourra être aisément et rapidement défait» (Rieff 2004, 299).

L'action humanitaire a connu des années de gloire mais depuis la fin de la Guerre Froide, elle est en questionnement, en remise en question. Le mouvement de défense des droits de l'homme s'est joint au milieu humanitaire ce qui complexifie les actions. Le retour de l'État sur la scène internationale a contribué à la confusion des rôles entre militaires et humanitaires. Nous avons appris que l'humanitaire ne permet pas de régler des conflits et que même dans certaines situations, il peut y contribuer en masquant la passivité des États. Selon Weissman (2004, 63-69), l'humanitaire devrait rechercher une autonomie critique et se concentrer sur son rôle qui est de secourir les victimes et de dénoncer les violences, l'humanitaire ne devrait pas faire de politique sauf en situation de génocide. Dans l'état actuel du monde, les ONG sont de plus en plus perçues comme des représentantes de l'Occident et de la coalition d'États qui font la lutte au terrorisme. L'impartialité, la neutralité et l'indépendance de l'humanitaire ne sont plus vraiment reconnues ce qui entraîne des conséquences sur la sécurité des travailleurs de terrain. Les ONG de l'humanitaire font face à des défis majeurs dans leur pratique et pour continuer de secourir les populations vulnérables, elles se doivent d'être imaginatives dans leur recherche de solutions. Selon Fassin (2004, 74-76), l'humanitaire n'est ni au-dessus de l'éthique, ni en dehors du politique et il doit être vigilant pour ne pas être récupéré par le politique. Dans la partie suivante, nous tenterons d'expliquer les principaux enjeux actuels de l'humanitaire ainsi que les modalités de réponse apportées par les acteurs.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ACTION HUMANITAIRE AUJOURD'HUI

Nous avons fait dans le chapitre précédent l'historique de l'action humanitaire occidentale. Nous avons constaté que malgré ses origines puisées dans la tradition chrétienne, l'action humanitaire comme on la connaît aujourd'hui est assez récente. Sa pratique s'est développée en même temps que les terrains de l'humanitaire se sont accrus. La fin de la Guerre Froide est une période marquante pour le milieu humanitaire, la chute du mur de Berlin et avec lui la fin des hostilités Est-Ouest ont contribué à la multiplication des lieux d'action. Les conflits de la décennie 90 ont permis de démontrer les nombreux défis pour cette pratique. La «guerre contre le terrorisme» et l'association entre l'action humanitaire et l'action militaire ont aussi modifié les pratiques et les perceptions. À la lumière des expériences passées, nous avons retenu cinq principaux enjeux auxquels les humanitaires doivent faire face aujourd'hui : les effets pervers de l'action humanitaire sur le terrain, la sécurité des travailleurs humanitaires, la coordination entre les différents acteurs, le financement des ONG et le rôle des médias, et finalement les conséquences du retour de l'État sur le scène humanitaire et la militarisation de l'aide. Ces enjeux ont un impact direct sur le travail de terrain et influencent grandement les orientations des ONG. Nous tenterons dans la présente partie d'approfondir notre compréhension de ces enjeux en plus d'identifier les modalités de réponses proposées et utilisées par les ONG de l'humanitaire.

1. LES EFFETS PERVERS DE L'ACTION HUMANITAIRE POUR LES POPULATIONS CIBLÉES

1.1 DÉPENDANCE, PAUVRETÉ, GUERRE : LES EFFETS PERVERS DE L'AIDE

Dans la revue de la littérature (Pouliny 2003, Badie 2002, Perouse de Montclos 2001, Weiss et Collins 2000, Anderson 1999, De Senarclens 1999, Ryfman 1999 et D'Andlau 1998), les effets pervers de l'action humanitaire sont souvent cités.

L'expérience a permis aux organismes humanitaires de constater que leurs actions pouvaient avoir des effets pervers sur les populations qu'ils tentaient d'aider. Comme nous l'avons mentionné dans la partie précédente, les conflits intraétatiques ont généralement lieu dans les pays où il y a une grande pauvreté, l'arrivée massive de vivres, d'eau et de médicaments dans ces régions déstabilise l'économie locale et a un impact direct sur l'économie de guerre. Selon Anderson (1999, 83), on retrouve deux domaines où les effets négatifs de l'assistance humanitaire d'urgence engendrent des problèmes d'ordre moral : «tout d'abord, la tendance de l'aide humanitaire à engendrer une dépendance durable des bénéficiaires à l'égard des donateurs; ensuite, la tendance de l'aide humanitaire, fournie dans un contexte de conflit, à alimenter, exacerber et prolonger les guerres dont elle a pour objet d'alléger les souffrances». Sur le terrain, les ONG vont prendre en charge les services essentiels à la population dont les hôpitaux, le traitement des eaux, la santé, l'éducation et cela va généralement se transformer par une prise en charge à long terme en raison de la «déresponsabilisation» face à la population des États et des commandants des groupes armés (Ryfman 1999, 63). Ces derniers n'ont plus à se soucier du bien-être immédiat de la population et à long terme, les gouvernements continuent de demander l'aide extérieure pour soutenir les infrastructures. Selon Weiss et Collins (2000), l'assistance est souvent distribuée en omettant de prendre en compte les capacités locales de la population à prendre en charge certains domaines de l'aide ce qui a pour effet de perturber les systèmes de prise de décision et les réseaux sociaux qui sont à la base de la vie en société. Le sentiment d'efficacité disparu, les communautés deviennent rapidement passives et dépendantes de l'aide extérieure qui va aussi être ressentie comme un dû. Il n'y a donc pas de restauration des institutions et des systèmes de protection sociale endogènes (De Senarclens 1999, 22). L'assistance humanitaire a aussi un grand impact sur l'économie locale car le marché sera affecté par l'entrée massive de ressources sur le territoire. La distribution gratuite de produits importés peut faire chuter les prix des productions locales. Certains producteurs vont cesser leurs activités car elles ne sont plus rentables et qu'il est plus avantageux de profiter de l'aide internationale. Les secours encourageraient donc les personnes non-déplacées à abandonner leurs activités productives pour recevoir l'aide (Weiss et Collins 2000, 135). Au sortir de l'urgence, la

faillite des petits commerçants aura aussi un effets de dépendance car l'économie locale sera minime ou totalement absente. De plus, sur le terrain l'assistance extérieure crée sa propre industrie, elle achète de l'essence, loue des maisons, crée de l'emploi, importe des voitures, installe des réseaux de communication. Dans un pays où la pauvreté est endémique, ce nouveau marché est profitable. Les effets positifs de la présence extérieure peuvent devenir plus avantageux qu'une paix future (Anderson 1999, 43). Combattants comme civils peuvent y trouver leur compte et préférer l'état de guerre à celui de paix. Pour les ONG de l'humanitaire, la dépendance de la population et celle de l'État sont des aspects importants auxquels ils doivent penser lors d'une mission d'assistance.

Dans de nombreux cas, l'aide humanitaire contribue à l'effort de guerre. Elle est souvent la seule ressource disponible dans le pays, elle devient donc rapidement l'objet de luttes pour son contrôle. Ce contrôle de l'aide a pour effet de renforcer et de légitimer le pouvoir des mouvements armés (Anderson 1999, 38). Les belligérants usent de toutes sortes de moyens pour s'accaparer des ressources destinées aux civils: droit de passage, pillage, détournement, droit de douane, vol de véhicules et de matériel. L'aide extérieure leur permet de survivre mais aussi d'entretenir l'économie de guerre. De plus, l'assistance humanitaire permet aux factions armées de contrôler des parties de la population notamment par les centres de distribution de l'aide car ils ont pour effets de déplacer les civils à proximité de ces lieux. Le blocage de convois dans certains endroits du pays est aussi utilisé pour affaiblir les communautés appuyant un camp adverse. Selon Badie (2002, 252), l'aide devient un instrument de pouvoir pour les milices qui l'utilise pour soulager la population ou pour la faire dépérir. L'action humanitaire qui est présente pour soutenir les populations civiles se retrouve donc souvent à jouer un rôle important dans le conflit. «Intervenir pour distribuer de l'aide humanitaire d'urgence, ce n'est pas seulement sauver des vies, soulager des détresses, c'est aussi, au-delà de l'impact immédiat, intervenir d'emblée au cœur de l'espace socio-politique et influencer sur lui, d'une façon ou d'une autre.» (Pouligny 2003, 557) On peut se questionner sur les véritables effets de l'assistance sur les populations, dans le pays et même dans la région environnante. Perouse de Montclos (2001) suggère de retirer l'aide

humanitaire des lieux de conflits lorsque les effets pervers deviennent plus importants que les bénéfiques attendus de leurs actions.

Nous ajouterons un troisième domaine où les effets de l'action humanitaire peuvent être pervers, celui des camps de réfugiés et de personnes déplacées. Ces camps, qui étaient prévu originairement pour être temporaires, sont devenus des endroits quasi-permanents. Ces lieux sont des cibles stratégiques pour les mouvements armés et en plus, ils sont perçus par les belligérants comme une réserve de main d'œuvre (Perouse de Montclos 2001, 31). Les distinctions entre civils et combattants étant très difficiles à faire pour les travailleurs humanitaires, on retrouve une grande présence des deux groupes à l'intérieur des camps. Encore une fois, il y a contrôle de la population, des ressources et recrutement auprès des civils et même des enfants par les différents groupes armés. Lors du conflit du Rwanda, l'ancienne armée du gouvernement s'est servi des ONG comme appât pour ensuite éliminer la population Tutsi vivant dans les camps de réfugiés (D'Andlau 1998, 81). De plus, les conflits du début de 1990 ont mis en lumière les limites de «l'approche victimaire» c'est-à-dire où les civils, contrairement aux militaires, sont perçus comme des victimes n'ayant aucune appartenance politique (Poulligny 2003, 551). On s'est rapidement aperçu que les civils peuvent jouer différents rôles pendant le conflit : le commerçant peut devenir, l'espace d'un affrontement, un combattant pour un groupe armé particulier et à un autre moment, il peut jouer le rôle d'un relais ou d'un espion (Poulligny 2003, 552). Les ONG doivent donc prendre en compte le fait que les populations ne sont pas neutres dans le conflit.

1.2 RÉPONSES ET STRATÉGIES DE CONTRÔLE DE CES EFFETS PERVERS

Pour contrer les effets négatifs de leurs actions, les ONG de l'urgence ont du modifier leurs façons d'intervenir. Pour se faire, elles doivent être inventives dans leurs stratégies car chaque terrain est différent. Un type d'intervention peut être efficace dans un pays et être complètement désuet dans un autre. Dans son article, Anderson (1999) propose différentes actions menées par les ONG pour diminuer les effets pervers de l'action humanitaire. Dans le cas des vols, pillages et détournements des secours, les groupes armés ont besoin de certaines conditions pour pouvoir agir. Tout d'abord, ils

doivent avoir une bonne connaissance des données factuelles comme le lieu et le moment de la distribution. Ensuite, ils doivent pouvoir profiter de l'opportunité et cela avec la certitude de ne pas se faire prendre. Et pour terminer, ils doivent avoir un incitatif c'est-à-dire, pouvoir en retirer des bénéfices importants. En connaissant ces quatre éléments, les ONG humanitaires peuvent planifier des stratégies pour diminuer et éviter les vols mais elles doivent toujours tenir compte du terrain où elles sont car une action n'aura pas nécessairement les mêmes impacts d'un endroit à l'autre. Le fait de ne pas annoncer les distributions, de ne pas utiliser d'horaires fixes et de changer l'endroit de la distribution d'une fois à l'autre sont des moyens empêchant les groupes armés d'effectuer leur pillage. De l'autre côté, les populations sont aussi touchées par cette façon de faire car elles ne connaissent pas les lieux et les moments des distributions. Les ONG se doivent donc d'être stratégiques dans leurs distributions de vivres pour toucher le plus de personnes possibles. Une façon différente d'agir est de faire des grandes annonces à la télévision, à la radio ou par mégaphone dans les rues. Ainsi, s'il y a vol, la population qui n'aura pas reçu l'aide mettra la responsabilité sur les groupes armés, l'impunité, une des conditions nécessaires lors des vols, ne sera donc pas présente pour les voleurs. La peur de représailles peut empêcher les pilleurs d'agir. Une autre méthode utilisée est de diminuer la valeur des biens distribués, de cette façon ils diminuent les incitatifs au vol. Des ONG ont découpé des couvertures données aux civils en deux ainsi ils ont fait baisser le prix de revente. Il n'était donc pas avantageux de voler les demi-couvertures car ils ne pouvaient pas en retirer un gain intéressant. Un autre moyen pourrait être de diminuer les rations données lors des distributions. Un exemple intéressant présenté par Anderson (1999, 93) est celui de l'arrivée d'un avion-cargo au Cambodge contenant des sacs d'argent pour la rémunération du personnel local. De nombreux véhicules attendaient l'atterrissage et chacun a reçu un sac contenant un petit montant, ils ont tous utilisé des chemins différents pour se rendre au siège de l'organisation. En agissant ainsi, l'ONG a évité le vol. Sur les terrains des conflits, les ONG ne peuvent éviter les groupes armés mais elles doivent tenter de ne pas légitimer les actions de ces guerriers. Selon Anderson (1999, 51), en les traitant d'une façon non hostile et sans jugement, les ONG peuvent les encourager à assumer leurs responsabilités face à la population civile. Une attitude de respect envers les groupes

armés peut permettre la rencontre des commandants et ainsi les ONG peuvent planifier des actions avec eux pour protéger les civils.

Le point de départ important pour éviter les effets négatifs de l'action humanitaire sur les marchés locaux est que les ONG possèdent des connaissances sur les populations et sur les mécanismes de régulation nationale (Weiss et Collins 2000, 135). En ayant ces informations, les ONG peuvent acheter localement certains produits au lieu de les importer ainsi ils encouragent les producteurs du pays et participent à l'économie locale. Il est important de fixer les prix pour ne pas qu'il y ait surenchère sur le marché. En engageant du personnel localement, les ONG permettent aux individus du pays de profiter de formations qui leur serviront en temps de paix. Pour ne pas que les avantages de l'économie en temps de guerre soient plus intéressants que ceux en temps de paix, les ONG vont offrir un salaire décent pour le pays au personnel local et offrir certains avantages supplémentaires comme de la formation et des bonus en période de paix. Ainsi, lorsque les secours quitteront le pays, le personnel local pourra poursuivre le travail. Pour éviter la dépendance face à l'aide extérieure, il est important de supporter les efforts locaux et particulièrement de rechercher les capacités locales qui tendent vers la paix (Anderson 1999, 93). Pour éviter de renforcer les tensions existantes entre certains groupes, les ONG peuvent discuter publiquement de la façon de distribuer les biens. Selon Sahnoun (1999, 150), pour améliorer les interventions, il faut favoriser le travail avec les populations locales ainsi que la mobilisation des communautés et de leurs capacités. Des comités peuvent être créés en utilisant les structures de leadership des communautés mais il faut être prudent pour ne pas encourager les capacités de guerre. Ainsi, les communautés sont responsables des décisions concernant les distributions et préparent la transition vers la paix. En limitant l'entrée de biens, l'importance de l'aide et en travaillant sur «l'empowerment» local, les ONG limitent ainsi les opportunités pour le désengagement des autorités du pays et la dépendance face à l'aide internationale.

Selon Anderson (1999), l'aide n'a pas le pouvoir de la guerre ou de la paix mais elle peut agir en limitant les impacts négatifs et en favorisant une meilleure prise en charge par la communauté locale. Elle propose aussi un cadre d'intervention en trois points. Premièrement, identifier les diviseurs, les tensions et les capacités de guerre. En

les connaissant, on peut mieux les éviter. Deuxièmement, identifier les connexions et les capacités locales de paix pour favoriser l'empowerment des communautés. Et pour terminer, il faut planifier les actions, implanter les projets et aussi faire un suivi pour augmenter les chances de paix. En urgence, les actions doivent être pensées pour le long terme.

2. LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES

2.1 LES INTERVENANTS DE PLUS EN PLUS EXPOSÉS AUX DANGERS

Selon plusieurs auteurs dont Krahenbühl (2004), Dachy (2004), Smith (2002), Ryfman (1999), D'Andlau (1998) et Schmidt (1997), la sécurité des travailleurs humanitaires est aujourd'hui un enjeu majeur. Dans les conflits actuels, les droits de l'homme ainsi que le droit international humanitaire ne sont pas ou peu respectés ce qui entraîne un accroissement de la violence. Les chefs des groupes armés ne contrôlent pas leurs troupes qui font du pillage, des viols et des tueries pour leur propre compte (Ryfman 1999, 63). L'alcool et la drogue font aussi partie des conflits. Par exemple, les humanitaires ne peuvent prédire quelle sera la réaction des guerriers lors d'un arrêt à un point de contrôle. Le danger fait partie du travail quotidien sur le terrain : arrêt obligatoire à un barrage routier, attaque de camps de déplacés où l'organisme distribue des secours, livraison de vivres dans une zones de combat. Depuis les années 1980, le travail humanitaire ne se contente pas de donner des secours à l'intérieur des camps de réfugiés aux frontières mais il se fait directement à l'intérieur des pays en conflit, dans les zones de combat avec tous les risques que cela comporte (D'Andlau 1998, 59). Dans ces nouveaux conflits où 90% des victimes sont des non-combattants, les conditions de sécurité des travailleurs humanitaires se dégradent, on assiste à des assassinats, des prises d'otages, les travailleurs humanitaires sont pris comme cible par une volonté d'éliminer tout témoin (Ryfman 1999, 62-63). Depuis le début de la guerre en Afghanistan en 2001, de nombreux travailleurs humanitaires ont été pris pour cible. Sur le site Internet de Care Canada, nous pouvons lire «L'an dernier, 24 travailleurs humanitaires ont été tués en Afghanistan, deux fois plus qu'en 2003. Cinq autres ont perdu la vie jusqu'à présent en 2005» (www.care.ca). Sur le terrain, les forces de paix et

les autorités locales n'ont pas le mandat de protéger les travailleurs humanitaires. Ces derniers se retrouvent à travailler dans des conditions excessivement difficiles où pour minimiser le danger, ils doivent tenter de comprendre le mieux possible les risques qui les entourent (Smith 2002, 173).

La violence sur les terrains des conflits s'expliquerait selon Schmidt (1997) par l'émergence de nouveaux acteurs et groupes armés et par la difficulté pour les travailleurs humanitaires d'appréhender la complexité de ces nouvelles situations. La présence des secours permet aussi le développement de la criminalité et du banditisme pour l'accès à cette aide internationale. La perception de l'action humanitaire par les populations est de plus en plus floue particulièrement en raison de la compétition existante entre les différents acteurs : militaires, humanitaires, États, agences de l'ONU (Schmidt 1997). Les actions humanitaires des opérations politico-militaires brouillent les distinctions entre les acteurs, les communautés ne distinguent pas le mandat de chacun ce qui peut entraîner une méfiance envers chacun d'eux. De plus, depuis le début de la «guerre contre le terrorisme», les ONG sont souvent perçues comme des représentants de l'Occident et deviennent des cibles pour les acteurs non-étatiques qui s'opposent à la coalition d'États occidentales qui combattent le terrorisme (Krahenbühl 2004). Selon Dachy (2004, 38), depuis la guerre en Irak, les ONG sont assimilées aux belligérants et elles sont devenues la cible des groupes qui combattent la présence anglo-américaine sur le territoire.

En juillet 2003, un de nos employés était tué par des coups de feu tirés depuis une voiture, près de Hilla. Ce drame était suivi, en octobre de la même année, par un attentat à la bombe contre notre délégation de Bagdad : deux de nos employés perdaient la vie, ainsi que dix autres Irakiens. La dernière perte à déplorer est la mort d'un collaborateur, tué à proximité d'Abou Ghraib en janvier 2005. (Staehlin 2005)

Les ONG évoluent dans un climat difficile et souvent hostile pour secourir et apporter assistance à des populations en danger. Sur le terrain, elles sont témoins des violences faites à la population ainsi qu'aux violations des droits de l'homme et du DIH. Dans un tel climat, un dilemme se pose aux humanitaires : doivent-ils dénoncer les violations? Pour leur propre sécurité, la dénonciation devient un enjeu important. En 2005, deux responsables de MSF ont été enlevés au Darfour suite à la parution de leur

rapport dénonçant les viols commis dans cette région par les groupes armés (www.msf.com). Enlèvements, assassinats, prises d'otage sont des risques qui font maintenant partie du quotidien des humanitaires.

2.2 STRATÉGIES DE RÉPONSE

On l'a vu dans le chapitre précédent, on assiste à une professionnalisation croissante de l'humanitaire. En profitant d'une préparation de départ pertinente et de formations continues par la suite, les travailleurs humanitaires sont mieux outillés pour faire face aux situations et pour prendre de bonnes décisions concernant leur travail et leur sécurité (Ryfman 1999, 188). Les ONG tendent à offrir de plus en plus un support psychologique et de gestion du stress à leurs employés. Différents organismes se spécialisent dans le domaine du support psychologique aux travailleurs humanitaires comme le *Center for Humanitarian Psychology* de Genève. On retrouve des informations sur leur site Internet (www.humanitarianpsy.org) concernant les différents ateliers et services offerts. D'autres organisations comme *International Rescue Committee* (IRC) offrent des formations sur les précautions à prendre pour améliorer la sécurité. Ces formations peuvent aller des comportements personnels à adopter sur le terrain à l'utilisation de la radio (Smith 2002, 171).

Les actions et le travail des ONG sont généralement guidés par une politique de sécurité. Le personnel doit suivre les directives de cette politique en fonction du degré de sécurité. De nombreuses ONG travaillent selon le triangle de sécurité développé par Konraad Van Brabant (Smith 2002, 174). Les trois composantes du triangle sont l'acceptation, la protection et la dissuasion. L'acceptation des valeurs, du mandat et de la mission de l'organisation par la population est primordiale, la meilleure protection est celle provenant de la population elle-même car elle a la connaissance de la situation et des dangers. La protection implique de posséder le matériel nécessaire selon les situations, cela peut être des voitures tout terrain, des gilets pare-balles ou du matériel de communication sophistiqué. La dissuasion représente les capacités du personnel à gérer les crises. Pour améliorer cette compétence, les ONG peuvent avoir recours à de la formation, à des procédures à suivre lors de différentes situations et aussi à

l'identification des véhicules. Ces trois composantes du triangle de sécurité permettent une certaine protection au personnel humanitaire.

Le CICR propose aussi des approches pour améliorer la sécurité des travailleurs humanitaires (Krahenbühl 2004). Tout d'abord, il préconise une approche décentralisée c'est-à-dire de laisser au personnel terrain la prise de décision en matière de sécurité mais cette autonomie du terrain doit quant même être supportée par un cadre institutionnel clairement défini. Le fait d'être prévisible et de faire ce que l'on dit donne de la crédibilité à l'ONG et de la légitimité à ses actions. Trouver de nouvelles façons de communiquer avec les nouveaux acteurs présents dans le conflits permet de se faire connaître et d'expliquer la mission de l'organisation car ces nouveaux groupes armés ont souvent peu ou pas de connaissance du milieu humanitaire. Un autre moyen pour améliorer la sécurité du personnel est de mieux intégrer les employés nationaux dans l'analyse et l'évaluation des conditions de sécurité, les locaux ont une bonne connaissance du milieu. Selon le CICR, la distinction entre action humanitaire et action politico-militaire doit aussi être clairement définie car en étant identifié aux actions militaires, les humanitaires deviennent des cibles pour les belligérants.

La sécurité du personnel humanitaire est un enjeu actuel et le milieu tente de trouver des solutions applicables mais dans un contexte complexe comme celui des guerres civiles, il est difficile d'assurer leur protection. Des moyens sont utilisés pour diminuer les risques mais le constat d'aujourd'hui est qu'il y a de nombreux incidents dramatiques concernant les travailleurs humanitaires, qu'ils proviennent d'ONG, du CICR ou de l'ONU (Krahenbühl 2004).

3. LA COORDINATION DE L'ACTION HUMANITAIRE

Les acteurs humanitaires sont de plus en plus nombreux. En 1996, on dénombrait 170 ONG humanitaires dans la région africaine des Grands Lacs (D'Andlau, 1998, 116). Nous en retrouvons dans tous les domaines et certaines sont plus spécialisées que d'autres : santé, nutrition, enfance, femmes, logistique, abris, distribution de vivres. Le constat a été fait par les ONG et par les auteurs (Rieff 2004, Ryfman 1999 et 2004, D'Andlau 1998, ONU, CICR) que la coordination de l'action

humanitaire est un enjeu important aujourd'hui. La situation chaotique dans les camps de réfugiés lors du génocide rwandais est un bon exemple du manque de coopération entre ONG. Cette situation a permis de se rendre compte de l'importance d'avoir une coordination entre acteurs (Ryfman 199, 158). En situation d'urgence, il est important d'être plus efficace en maximisant les bénéfiques tout en évitant le dédoublement qui entraîne une perte d'énergie et de ressources. Les ONG en ayant des directives différentes permettent aux groupes armés de se faufiler et d'entrer dans le système humanitaire pour ensuite utiliser les ressources dans le but de poursuivre l'effort de guerre (Ryfman 1999, 160). On l'a vu, l'augmentation des terrains d'intervention et des dons privés dans les années 1980-90 a eu comme effet de faire se multiplier le nombre d'ONG. Depuis quelques années, une compétition s'est installée entre elles pour recevoir les financements tant privés, publics qu'institutionnels (Ryfman 2004, 56). Les ONG pour améliorer leur réponse aux nouvelles situations complexes ont entamé une réflexion sur leurs modes d'action et sur les effets de la concurrence qui existe entre elles. Cette compétition n'améliore pas la coopération entre les acteurs ce qui a, d'après plusieurs auteurs (D'Andlau 1998 et Rieff 2004) un impact sur les services offerts aux populations.

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer la coordination dans plusieurs domaines. Au niveau de l'éthique, la première initiative d'importance est venue en 1994 avec *Le Code de conduite pour le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophes*. Ce code de conduite a été accepté par une centaine d'ONG indépendantes (D'Andlau 1998, 118). D'autres codes de conduite ont vu le jour par la suite, comme *People in Aid* en Angleterre et le guide des standards d'InterAction aux États-Unis (Ryfman 1999, 191). De plus, de nombreuses rencontres nationales et internationales ont eu lieu sur le thème de la coordination. Nous pouvons nommer le Forum sur l'éthique dans l'aide humanitaire organisé à Dublin en 1996 par ECHO, Voices et CLONG-D ou encore le colloque *Éthique de la décision et actions de solidarité internationale* organisé par le magazine Croissance et le DESS en développement et coopération à la Sorbonne en juin 1997 (Ryfman 1999, 189).

Un autre projet intéressant qui s'est fait en collaboration avec de nombreuses ONG nationales et internationales, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les agences de l'ONU et des établissements d'enseignement est le *Projet Sphère*. Le projet a été lancé en 1997 et des milliers de collaborateurs provenant de 400 organismes dans 80 pays différents ont été consultés (www.sphereproject.org). Les deux principes fondamentaux de *Sphère* sont que toutes les mesures possibles doivent être prises pour alléger la souffrance humaine résultant d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle et que les personnes touchées ont le droit de vivre dans la dignité, et donc ont le droit à l'assistance (www.sphereproject.org). Le document contient deux parties, une charte humanitaire et des normes minimales concernant cinq domaines essentiels qui sont l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la nutrition, l'aide alimentaire, l'aménagement des abris et des sites et les services médicaux. Le projet *Sphère* est un engagement de la part de nombreuses ONG dans le but d'améliorer la qualité de la pratique humanitaire mais cela ne l'empêche pas d'être contesté. Le groupe URD, (urgence-réhabilitation-développement) qui est un institut de recherche, d'évaluation et de formation sur l'action humanitaire et la transition urgence-développement, se dit contre *Sphère* (www.urd.org). Selon lui, la standardisation de l'humanitaire donne une trop grande importance au caractère technique et mécanique de l'action. Cela affecte un rôle de prestataire aux ONG et un rôle de bénéficiaire passif aux populations. La protection de l'espace humanitaire est négligée au profit des normes techniques. Le groupe URD, appuyé par des ONG, a mis sur pied une «approche qualité» qui serait plus adaptée, selon eux, que *Sphère*. Les principes de base sont l'amélioration de la participation et du partenariat local, l'amélioration des outils d'évaluation, d'analyse géopolitique, de diagnostics et d'études d'impact, l'offre de meilleures formations pour les acteurs sur le terrain, le respect des valeurs humanitaires et l'emphase sur la responsabilité première de l'État (www.urd.org). Ces projets nous permettent de constater la complexité du milieu humanitaire mais aussi la volonté des acteurs à améliorer la pratique.

Le besoin et le désir de collaboration se matérialisent par de nombreux regroupements d'organisations humanitaires tant nationaux qu'internationaux. Nous pouvons penser à InterAction qui regroupe les ONG américaines, Coordination Sud pour

la France, BOND en Grande-Bretagne, A-BONG au Brésil, Concord et Voice pour l'Europe (Ryfman 2004, 68). À l'international, il y a l'ICVA (International Council of Voluntary Agencies) et au Canada, on peut penser au Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (CCCI). Au niveau de la coordination humanitaire, les Nations Unies jouent un rôle important notamment avec l'OCHA qui est l'Office de coordination des affaires humanitaires et le HCR (Haut commissariat pour les réfugiés). Le premier mécanisme de coordination inter-agence d'assistance humanitaire est l'IASC (Inter-agency standing Committee) qui relève de l'OCHA. Cet organisme regroupe de nombreuses agences onusiennes mais aussi des regroupements d'ONG comme InterAction et ICVA. Des évaluations, des analyses et des documents sont faits pour améliorer la collaboration entre acteurs sur les terrains et aux sièges par ces différentes instances. Internet est aussi devenu un outil indispensable pour le personnel des sièges autant que celui sur le terrain. Des informations pertinentes sur l'état de la situation, la présence des différents acteurs et le financement sont à la disposition de tous pour améliorer la coordination et la prise de décision. Comme exemple, nous pouvons nommer le site Relief Web (www.reliefweb.int) qui est un projet de l'OCHA et le site du IDMC, Internal Displacement Monitoring Center (www.internal-displacement.org).

4. LE FINANCEMENT DES ONG ET LE RÔLE DES MÉDIAS

Un autre enjeu souvent cité dans la littérature (Rieff 2004, Ryfman 1999 et 2004, Pouligny 2003, Ignatieff 1999 et D'Andlau 1998) auquel semble faire face aujourd'hui l'action humanitaire est le financement des ONG et le rôle des médias. Comme leur nom l'indique, organisation non-gouvernementale, elles doivent bénéficier d'une indépendance dans leurs prises de décision et dans leurs interventions. Les terrains de l'humanitaire et les ONG de l'urgence étant de plus en plus nombreux, la demande de fonds croît dans le même sens. Malgré une importante augmentation des fonds dans l'aide d'urgence dans les années 1980-90, une baisse a été constatée dans les fonds privés depuis le génocide du Rwanda (D'Andlau 1998, 121). Le programme ECHO (European Community Humanitarian Office) de l'Union Européenne est devenu le premier bailleur de fonds à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'aide d'urgence

(Poulligny 2003, 547). Dans le contexte actuel, certaines ONG n'ont donc pas le choix d'accepter les fonds des gouvernements et des institutions internationales pour pouvoir poursuivre leurs activités (D'Andlau 1998, 122). Aujourd'hui, les financements publics dépassent en moyenne 50% dans les ONG humanitaires comparativement à une implication minoritaire (moins de 5%) il y a à peine 25 ans (Poulligny 2003, 547). Les fonds publics ne viennent généralement pas seuls, ils sont accompagnés de critères de sélection choisis par l'État pour décider des pays à aider. L'indépendance des ONG est donc compromise par les choix imposés par les États donateurs, des choix hautement discriminatoires (D'Andlau 1998, 121).

En mai 1999, des membres d'ONG humanitaires, du PAM et du HCR en poste dans les Balkans et en Afrique, choqués par ce qu'ils observaient sur leurs terrains respectifs ont fait circuler via Internet des rapports comparant les montants dépensés pour les réfugiés kosovars et africains : une moyenne de 11 cents par jour par réfugié en Afrique contre 1,23 dollars dans les Balkans, soit environ 11 fois plus. On comptait en moyenne 1 médecin pour 100 000 réfugiés dans les camps en Afrique, contre 1 pour 700 dans les camps en Albanie. (Poulligny 2003, 560)

Les ONG se doivent donc de respecter les critères de sélection des bailleurs de fonds même si cela va à l'encontre de leurs convictions. Deux types de comportement sont observés chez les ONG (D'Andlau 1998, 121). Certaines vont sélectionner les pays à aider et leur domaine d'action en fonction des préférences des donateurs institutionnels. D'autres, comme MSF et MDM, vont préférer se fixer un seuil de financement afin de se garantir une indépendance dans leurs actions. Il est tout de même important de noter qu'aujourd'hui, aucune organisation humanitaire ne peut entreprendre une mission de secours d'envergure sans financement public (Poulligny 2003, 559).

Depuis les années 70, les ONG de l'humanitaire font appel aux médias pour faire connaître les crises qui se passent dans le monde et pour sensibiliser l'opinion publique à leur cause. Les reportages augmentent les dons privés pour venir en aide aux victimes des pays en crise. Au début, les pressions populaires envers les gouvernements pour intervenir dans une situation urgente ont obtenu quelques succès, mais ces derniers ont développé des stratégies pour contourner les pressions (Ryfman 1999, 180). Aujourd'hui, pour montrer une crise humanitaire à la télévision, il doit y avoir de nombreuses images chocs qui sont généralement présentées sans explication sur le

contexte. Le journaliste ayant entre 90 secondes et 3 minutes pour présenter une réalité complexe d'un pays souvent inconnu du public, se contentera de montrer les impacts humanitaires sans présenter les causes politiques (Rieff 2004, 48). Les victimes deviennent rapidement les mêmes dans toutes les crises. Les médias font un traitement émotionnel des sujets sans expliquer la réalité politique économique et sociale. Selon Ignatieff (1999, 372), la télévision se contente depuis la fin de la Guerre Froide de reproduire le récit du chaos sans raconter l'histoire du conflit.

«Succession d'histoires en apparence absurdes qui finissent par toutes se ressembler... suites d'événements qui, apparus sans explication, disparaîtront sans solution, aujourd'hui le Zaïre, hier le Biafra, et demain le Congo, et qui, dépouillés de toute nécessité politique, ne peuvent au mieux susciter qu'un vague intérêt humanitaire.» (Bourdieu cité dans Ryfman 1999, 177)

En limitant le contexte des crises et la compréhension réelle des situations, les médias présentent seulement l'urgence humanitaire ce qui entraîne une réponse ponctuelle et rarement une réponse globale et politique. Les réactions du public aux reportages sont aussi très différentes et on ne peut les prévoir. Pouligny (2003, 561) fait remarquer que la diffusion des atrocités commises en Bosnie a pris des années avant de mobiliser le public et l'administration américaine. À l'inverse, les images du Tsunami en Asie en décembre 2004 ont fait exploser les dons tant privés que publics. MSF France a même suspendu sa collecte de fonds pour l'urgence en Asie car il en avait reçu plus qu'il n'en fallait (www.msf.fr).

La médiatisation de la souffrance humaine dans le but de ramasser des fonds se heurte à des problèmes éthiques. Les ONG se doivent donc de réfléchir sur leur pratique et se questionner sur l'utilisation de l'émotion dans la médiatisation des crises humanitaires. Les ONG se sont dotées de règles que nous retrouvons, entre autres, dans le dixième principe du Code de conduite établi en 1994 par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge:

Dans nos activités d'information, de promotion et de publicité, nous présenterons les victimes de catastrophes comme des êtres humains dignes de respect et non comme des objets de commisération [...] nous éviterons toute compétition avec d'autres organisations de secours pour gagner l'attention des médias au cas où cette publicité risquerait de porter atteinte

aux services fournis aux bénéficiaires, à la sécurité de notre personnel ou à celle des bénéficiaires. (D'Andlau 1998, 114)

En balisant ainsi leurs actions avec les médias, les ONG s'assurent un respect de l'éthique de la part de tous les intervenants. Lors d'opérations humanitaires d'envergure, certaines grandes ONG se dotent d'attachés de presse en raison de l'importance et des conséquences de la médiatisation (D'Andlau 1998, 114).

Aujourd'hui, les médias de crise ont besoin des humanitaires comme les humanitaires ont besoins des médias mais cette relation n'est pas nécessairement positive (Ryfman 1999, 178-180). La logique propre et les attentes de chacun ne correspondent pas toujours à celles de l'autre. Une méfiance mutuelle s'est aussi installée en raison des expériences passées comme celle des chiffres exagérés sur le nombre de morts possibles en Somalie présentés par les humanitaires ou le sujet souvent choisi des journalistes, l'échec supposé des humanitaires et la chute des dons (Ryfman 1999, 182).

Le financement et l'utilisation des médias sont donc des enjeux importants qui influencent grandement les interventions d'une ONG. Les bailleurs de fond décident des priorités et des pays à aider. Les humanitaires, quant à eux, tentent par les médias de faire connaître les nombreux terrains où sévissent les crises pour les faire sortir de l'anonymat. La recherche de fonds se doit d'être conforme à une éthique malgré l'urgence des situations, «l'émotion sans explication» peut faire augmenter les dons mais ne peut résoudre les situations à long terme.

5. LES CONSÉQUENCES DU RETOUR DE L'ÉTAT SUR LA SCÈNE HUMANITAIRE ET DE LA MILITARISATION DE L'AIDE

Le dernier enjeu, qui est soulevé fréquemment dans la littérature (Rieff 2001, 2003 et 2004, Bradol 2003, Pouligny 2003, Liégeois 2002, Santopinto 2002, Renaud 2002, Zeebroek 2002, Ryfman 1999, Middleton and O'Keefe 1998), est celui du retour de l'État sur la scène humanitaire, surtout depuis les années 1990, et l'émergence avec lui de la militarisation de l'aide. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, différentes interventions militaires ont été autorisées dans les dernières années, entre autres au Kurdistan 1991, en Somalie 1992, en Bosnie 1992, au Rwanda 1994, au

Kosovo 1999 et en Afghanistan 2001. Ces opérations ont été menées au nom de l'humanitaire, le terme a même été ajouté pour créer les opérations «militaro-humanitaires». Deux termes contradictoires qui se retrouvent côte à côte pour satisfaire une opinion publique qui ne peut supporter de voir les souffrances d'innocents à la télévision et qui en même temps ne tolère pas que des soldats occidentaux se fassent tuer dans un conflit lointain (Liégeois 2002, 47-48). Sans intérêts politiques, stratégiques ou économiques, l'action des États se limite au financement des organisations humanitaires qui iront sur le terrain représenter le pays.

Complex crises, rather than being aberrations, have deep roots in the ways in which societies are structured. Humanitarian assistance is provided in a political context which all too frequently constitutes the only effective responses of the international community when political will and resources are lacking to tackle the root causes of crisis. (Akashi cité dans Middleton and O'Keefe 1998, 143)

Au niveau du milieu des humanitaires, cette nouvelle façon de faire des États est arrivée au moment où sont ressentis les sentiments d'échec et de faillite suite aux catastrophes des Balkans et de la région des Grands Lacs en Afrique (Rieff 2004, 258). Certaines ONG sont donc ouvertes à une coopération avec les militaires, les États et les organisations internationales. Cette coopération a, par ailleurs, des conséquences importantes pour le milieu humanitaire.

Tout d'abord, le critère de «cohérence» demandé par les États donateurs et les institutions internationales veut insérer l'action humanitaire dans une stratégie plus globale dans le but d'atteindre une certaine homogénéité entre l'humanitaire et la politique étrangère des pays donateurs (Santopinto 2002, 194). Le problème ne se situe pas au niveau de la collaboration pour une action cohérente mais plutôt au niveau des mandats et des traditions de chacun, les actions neutres et indépendantes dans le but de secourir les victimes préconisées par les ONG ne sont pas nécessairement compatibles avec les intérêts nationaux des États. Ces intérêts peuvent fausser voir pervertir l'aide humanitaire et sa mise en oeuvre (Renaud 2002, 33). Le choix des lieux d'intervention par les gouvernements se fait aussi selon des critères de sélection discriminatoires, l'engagement humanitaire des États n'est pas neutre (Poulligny 2003, 559). Sur le terrain, les ONG dénoncent la confusion qui règne sur le rôle de chacun (Zeebroek 2002,

238). Pour éviter cette confusion, il doit y avoir distinction entre faire respecter le droit international et secourir les victimes. Les activités de secours doivent se faire en fonction des besoins de la population et non en faveur des intérêts des gouvernements donateurs ou dans une perspective de respect des droits de l'homme qui parfois favorise une partie de la population. Dans certains pays occidentaux, il est clairement établi que les ONG humanitaires représentent en quelque sorte des sous-traitants des gouvernements comme le sont les ONG américaines avec l'USAID (Rieff 2001, 153). Dans ce cas, les ONG sont là pour appuyer la politique étrangère américaine. Pour d'autres ONG, l'objectif de l'aide d'urgence se doit de rester simple et clair c'est-à-dire aider sans se mêler du politique, l'indépendance des organisations doit être maintenue pour avoir la crédibilité dans le pays et la coordination avec les autres acteurs doit se faire mais pas par la soumission (Santopinto 2002, 200). Cette association entre les ONG humanitaires et les gouvernements donateurs a un impact direct sur la distribution de l'aide, l'indépendance et la crédibilité des ONG.

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, les militaires sur le terrain se donnent un rôle de plus en plus humanitaire, ce qui vient brouiller les distinctions entre les acteurs et cela peut devenir contre-productif en raison de l'amalgame protection et coercition (Zeebroek 2002, 214). Les populations peuvent se questionner sur la légitimité d'un avion militaire qui parachute des vivres le jour et bombarde la nuit. Dans les faits, tout sépare les militaires et les humanitaires et particulièrement les raisons d'intervenir, les militaires ont des raisons politiques et ils poursuivent une mission tandis que les humanitaires soulagent les souffrances sans préjugé (Zeebroek 2002, 226). Les militaires peuvent apporter un avantage comme celui de sécuriser des zones d'opération mais le choix de recourir à l'armée pour protéger des biens ou du personnel humanitaire n'est pas nécessairement positif. Les militaires peuvent empêcher les humanitaires de circuler dans des zones qu'ils considèrent non-sécuritaires. Certaines ONG préfèrent ne pas avoir de gardes armés car ainsi elles peuvent se rendre dans un plus grand nombre de lieux et avoir accès à des populations dans le besoin. Mais pour se faire, les ONG doivent bien connaître le terrain et les endroits où se situent les lignes de front, elles doivent rester en contact avec la population locale et surtout développer des bonnes capacités de négociation (Zeebroek

2002, 215). Ce qui a aussi été remarqué, c'est que les militaires possèdent une importante logistique mais qui est coûteuse à utiliser et qui ne tient pas compte des capacités locales, l'aide militaire ne vise donc pas une prise en charge de la communauté à long terme. La nouvelle vocation humanitaire des militaires peut avoir des effets pervers sur les populations locales comme nous l'avons vu dans le premier enjeu et cela peut venir court-circuiter les efforts des ONG. Encore un fois, le problème ne se retrouve pas au niveau de la collaboration et de la complémentarité, il se retrouve au niveau de l'instrumentalisation totale de l'espace humanitaire par le militaire (Stokes 2002, 145).

La plus grande conséquence de l'association entre les humanitaires et les militaires se situe au niveau de la sécurité des travailleurs humanitaires. La confusion qui existe entre les rôles de chacun ne permet pas de distinguer les civils des militaires. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les humanitaires sont de plus en plus victimes d'attentats et ils sont devenus une cible pour les groupes armés.

Aujourd'hui, les ONG doivent s'intégrer aux opérations menées par les États et les institutions internationales en raison de la disponibilité du financement. Selon Bradol (2003, 28), les intentions politiques des gouvernements ne sont pas d'intervenir mais plutôt de contenir les conflits à l'intérieur des frontières des pays concernés, l'humanitaire est donc pour eux un bon moyen d'arriver à leur fin. À la mi-1990, les différentes agences d'aide ont fait le constat que leurs façons de faire devaient changer. L'arrivée des opérations «militaro-humanitaires» et de l'humanitaires d'État a été perçue comme une solution possible par de nombreuses ONG.

«En Somalie en 1991, les ONG avaient vu pour la première fois des soldats, dont elles avaient réclamé la présence, tuer en leur nom. [...] À Sarajevo en 1992, elles avaient regardé avec colère et chagrin l'idéal humanitaire auquel elles s'étaient consacrées être utilisé comme justification pour l'inaction du monde. [...] En 1994 à l'est du Congo, après le génocide du Rwanda, elles ont affronté le fait qu'elles pouvaient vraiment nuire. [...] Au Kosovo en 1999, elles avaient été nombreuses à sentir que le contrôle sur l'action humanitaire leur échappait. [...] Plus tard, l'Afghanistan allait combiner les pires éléments de toutes ces crises.» (Rieff 2004, 247-248)

Selon Rieff (2004, 242), le constat de déception est que les dilemmes et les paradoxes de l'humanitaire sont toujours aussi cruels et présents qu'au début de la remise en question.

Le milieu humanitaire est aussi divisé sur les questions de la collaboration avec les États. Plusieurs préfèrent y participer ainsi elles peuvent bénéficier du financement et elles y voient une façon de régler les situations complexes. D'autres, comme MSF, refusent une aussi grande implication et prône un retour à l'indépendance des ONG de l'humanitaire.

Nous pouvons faire le constat que les humanitaires se cherchent toujours. Les modes d'action développés dans les années 1980 se sont heurtés aux nouveaux types de conflits dans la décennie 1990. Certains pensaient avoir trouvé une réponse dans l'intervention humanitaire des États mais encore une fois les ONG se sont heurtées aux intérêts nationaux des États occidentaux, à l'instrumentalisation de l'espace humanitaire et aux nouvelles tâches des militaires. La «guerre contre le terrorisme» vient ajouter une autre difficulté pour les ONG sur le terrain. En plus des conflits majeurs qui captent l'attention des médias et de la communauté internationale, de nombreux autres terrains de crise, particulièrement en Afrique, restent dans l'anonymat. Le questionnement sur les actions des ONG reste présent aujourd'hui et l'avenir permettra peut-être de trouver la voie qui deviendra celle de l'humanitaire.

Nous avons tenté de présenter les principaux enjeux auxquels font face les humanitaires aujourd'hui pour amener une meilleure compréhension de leurs actions. Chacun des enjeux que ce soit les effets pervers de l'humanitaire, la sécurité des travailleurs humanitaires, la coordination entre acteurs, le financement et le rôle des médias ou les conséquences du retour de l'État sur la scène humanitaire et de la militarisation de l'aide mériterait une étude plus approfondie en raison de leur complexité. Le contexte dans lequel évolue le milieu humanitaire est différent d'un terrain à l'autre mais il y a toujours la présence du politique. Cette proximité entre action humanitaire et politique amène un questionnement sur la neutralité et l'indépendance du milieu humanitaire. La réalité du nombre de plus en plus élevé de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays devient aussi un enjeu pour l'humanitaire (www.internal-displacement.org). Les défis restent présents aujourd'hui pour l'action humanitaire avec la «guerre contre le terrorisme», la nouvelle dynamique des conflits et la multitude d'acteurs qui interfèrent à un moment ou à un autre du processus.

MÉTHODOLOGIE

La présente recherche a pour but de s'intéresser à l'action humanitaire en présentant son historique ainsi que l'état actuel des pratiques. Nous avons donc cherché à retracer les grands épisodes qui ont marqué l'histoire de l'action humanitaire depuis ses origines. Sur la base d'une revue de la littérature, nous avons ensuite tenté de synthétiser les principaux enjeux auxquels font face les ONG humanitaires aujourd'hui ainsi que les modalités de réponse apportées par le milieu pour leur faire face. Nous allons maintenant utiliser l'étude de cas pour illustrer nos propos.

1. L'ÉTUDE DE CAS

Nous avons choisi d'utiliser l'étude de cas pour notre étude. Selon Laville et Dionne (1996, 170-172), le plus grand avantage de l'étude de cas est la possibilité qu'elle offre d'approfondir nos connaissances sur l'objet d'étude, elle vise donc la profondeur dans le but de comprendre. Dans le cadre de notre recherche, l'étude de cas nous permet d'illustrer nos propos par un cas concret et de valider ou non la synthèse de la littérature. Selon Lessard-Hébert, Goyette et Boutin (1996, 11-112), l'étude de cas permet d'aborder le champ d'investigation de l'intérieur. Le principal reproche attribué à l'étude de cas est d'en arriver à des conclusions qui sont difficilement généralisables (Laville et Dionne 1996, 171). Des critères ont donc été sélectionnés pour le choix de notre cas d'étude. Le premier critère de sélection était de choisir une ONG canadienne car cela facilite le terrain. Comme deuxième critère, nous voulions une ONG reconnue car cela donne une crédibilité à leurs actions et leurs commentaires. Nous voulions aussi une ONG ayant un volet d'aide humanitaire d'urgence important car le thème de notre recherche est l'action humanitaire. L'ONG devait faire partie d'un réseau international car ainsi ses actions couvrent la majorité des crises humanitaires. Notre dernier critère était une ONG qui avait été créée lors de l'une des deux guerres mondiales car nous voulions illustrer l'historique de l'action humanitaire. Ces critères nous ont permis de choisir une organisation ayant un historique qui s'inscrit dans celui de l'action humanitaire et qui a une expérience et une expertise dans l'aide d'urgence. Nos résultats ne

seront pas généralisables à l'ensemble du milieu humanitaire mais ils donneront un bon aperçu des réalités vécues par de nombreux acteurs. De plus, l'étude de cas viendra infirmer ou confirmer les informations provenant de la revue de la littérature ce qui permettra de mieux comprendre certains aspects de la recherche.

1.1 LE CHOIX DE CARE CANADA

Notre choix pour l'étude de cas s'est arrêté sur l'organisme CARE Canada. Cette organisation répond aux critères que nous nous étions fixés dans le choix du cas à étudier. CARE Canada est une ONG qui a été créée en 1946 pour venir en aide au pays européens après la Deuxième Guerre Mondiale. Elle fait partie du réseau international CARE avec CARE USA, CARE Australia, CARE Danmark, CARE Deutschland, CARE France, CARE Japan, CARE Nederland, CARE Norge, CARE Osterreich, CARE Raks Thai et CARE UK. De plus, CARE Canada fait partie des grandes ONG qui font des secours d'urgence. Leurs projets de développement et d'aide d'urgence prennent place partout dans le monde où des crises ont lieu. Comme l'organisation est sur le terrain depuis longtemps et en raison de son importance dans le milieu humanitaire, cette ONG est particulièrement intéressante pour notre étude de cas. De plus, le siège social de CARE Canada est installé à Ottawa et l'ONG possède des succursales à Montréal et Toronto. La proximité de l'organisation a aussi contribué à sa sélection.

CARE International est parmi les plus grandes organisations humanitaires privées au monde (www.care.ca). C'est une organisation de développement et d'aide d'urgence.

La mission de CARE Canada est de servir les individus et les familles des communautés les plus pauvres du monde. Forts de notre diversité globale, de nos ressources et de notre expérience, nous encourageons des solutions innovatrices et la responsabilité globale. Nous facilitons le changement durable en : Renforçant l'autonomie; Influençant la prise de décision à tous les niveaux; Fournissant des opportunités économiques; Combattant la discrimination sous toutes ses formes; Apportant du secours en cas d'urgence.

Guidés par les aspirations des communautés locales, nous poursuivons notre mission à la fois avec excellence et compassion, parce que les gens que nous servons ne méritent rien de moins. (www.care.ca)

CARE Canada est présent dans de nombreux pays lors d'urgences humanitaires. L'ONG a, entre autres, participé aux efforts humanitaires dans les

camps de réfugiés lors du génocide au Rwanda (1994), lors du Tsunami en Asie du Sud-Est (2004-2005) et ils sont présentement au Tchad et au Liban (www.care.ca). CARE Canada possède donc une expertise importante dans le domaine de notre recherche.

1.2 LES ENTRETIENS

Les méthodes qualitatives et les entretiens permettent de rendre compte du point de vue des acteurs et ainsi de comprendre et d'interpréter leurs réalités (Poupart et al. 1997, 175). Pour notre recherche, nous avons jugé pertinent de faire des entrevues avec des membres du personnel de CARE Canada pour que ces-derniers puissent partager leur expérience de travail dans le milieu humanitaire. Comprendre l'action humanitaire à travers les acteurs impliqués est pour nous un aspect important de notre recherche.

Il existe des principes à respecter lors des entretiens qui permettent aux personnes interrogées de vraiment rendre compte de leur expérience : obtenir la collaboration de l'interviewé, le mettre à l'aise par des éléments de mise en scène, gagner la confiance de l'interviewé, l'amener à prendre l'initiative du récit et à s'engager (Poupart et al. 1997, 185-192). Nous avons tenté de respecter ces principes lors de nos entrevues.

Nous avons choisi de réaliser des entrevues semi-directives. Selon Van Der Maren (1996, 312-313), l'entrevue libre recherche des informations plus personnelles et intimes tandis que l'entrevue structurée recherche des informations qui se rapprochent des opinions publiques. Dans notre cas, nous nous situons à mi-chemin entre les deux. Nous voulions recueillir des informations sur leur expérience personnelle mais aussi sur des thèmes précis. Nous avons donc créé une grille d'entrevue (Annexe I) ayant cinq thèmes principaux et des questions associées. Les thèmes sont le parcours personnel, l'évolution de l'action humanitaire, les enjeux actuels auxquels font face les ONG humanitaires, les modalités de réponse apportées par le milieu et particulièrement celles de CARE Canada et finalement l'avenir de l'action humanitaire. Cette grille d'entrevue n'est pas rigide c'est-à-dire qu'elle peut se modifier en cours d'entretien selon les expériences des candidats et les réponses apportées. Nous avons décidé de laisser les questions ouvertes et de ne pas mentionner d'informations sur les sources de notre recherche documentaire. Nous voulions, en effet, que les informations recueillies dans les entrevues soient le point

de vue des candidats et non leur point de vue sur les informations que nous avons synthétisées lors de la recherche documentaire.

Enfin, nous avons opté pour des entrevues individuelles. Ainsi, nous allions chercher le point de vue de chacun des candidats sans qu'ils soient influencés par les autres membres de l'organisation.

1.3 LE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Suite au choix de l'organisation, nous devons établir les critères pour la sélection des candidats. Nous avons établi qu'ils devaient avoir une bonne expérience du milieu humanitaire et donc d'être à l'emploi de CARE Canada depuis un minimum de deux années. Les candidats sélectionnés pourraient ainsi nous donner de l'information sur le milieu humanitaire en général et sur l'organisation CARE Canada. Nous nous étions fixés un objectif de cinq à huit entrevues. Nous trouvions que ce nombre d'entrevues nous permettrait de recueillir suffisamment d'information et que l'objectif était réalisable compte tenu du nombre d'employé de l'organisation et du temps dont nous disposions.

Pour recruter les candidats, nous avons, dans un premier temps, pris contact avec le bureau de Montréal. Les employés nous ont suggéré de communiquer avec le siège social à Ottawa car c'est à cet endroit que se fait la programmation de l'organisation. Nous avons donc téléphoné directement à Ottawa. En raison de l'absence de réceptionniste, nous avons choisi de parler au département des communications. La personne qui nous a répondu a pris en charge notre demande. Nous lui avons expliqué le but de notre recherche et l'implication de CARE Canada dans notre étude. Pour lui permettre de cerner les bons candidats, nous lui avons envoyé une lettre de présentation (Annexe 2) et la grille d'entretien. Après une semaine, nous avons trois entretiens de planifiés à Ottawa et un à Montréal.

1.4 LE DÉROULEMENT DES ENTREVUES

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons fait trois entrevues au siège social de CARE Canada à Ottawa et une à Montréal. Nous avons fait les entrevues nous-mêmes. Deux se sont déroulées en anglais et deux en français. Les candidats avaient reçu la grille d'entretien avant la rencontre. Les entrevues à Ottawa se sont déroulées dans les bureaux de l'organisation, dans le

salon VIP. La pièce était agréable et la porte était fermée ce qui permettait la confidentialité. L'entrevue à Montréal s'est déroulée dans un café à proximité du lieu de résidence de l'interviewé qui était en vacances pendant cette période. Les lieux de rencontre ont été choisis par les personnes interrogées. Avant de commencer les entretiens, nous leur avons fait signer le formulaire de consentement (Annexe 3) qui expliquait le but de la recherche et qui garantissait la confidentialité. Toutes les personnes approchées ont signé sans hésiter. Un candidat a demandé que son nom ne soit pas cité dans la recherche. Nous l'avons rassuré en lui disant que le formulaire garantissait la confidentialité.

Notre première entrevue s'est déroulée avec un haut-dirigeant. Nous avons principalement abordé l'historique de l'organisation ainsi que les grands changements survenus dans les dernières années. Il nous a accordé plus d'une heure d'entrevue en plus de nous fournir des documents pertinents sur les propos qu'il avait abordés. Nous avons ensuite rencontré un directeur chargé des opérations internationales. Cette personne possède plusieurs années d'expérience en action humanitaire. Nous avons terminé les entrevues à Ottawa avec un employé qui possède plus d'une dizaine d'années d'expérience en action humanitaire outre-mer. À Montréal, enfin, nous avons rencontré un dirigeant qui nous a aussi fourni des références pour de la documentation concernant les propos qu'il avait tenus.

Les entrevues ont été enregistrées pour pouvoir recueillir les informations le plus précisément possible. Nous avons ensuite transcrit chacune des quatre entrevues. Une fois les entretiens mis sur papier, nous sommes passées à l'étape du traitement et de l'analyse.

1.5 LA COLLECTE DES DONNÉES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION

Plusieurs auteurs (Creswell 1997, Poupart et al. 1997, Van Der Maren 1996) mettent l'accent sur l'importance d'avoir plusieurs sources d'information lorsque l'on choisit de faire une étude de cas. On peut utiliser l'observation, les entrevues, les documents et du matériel audio-visuel. Dans le cas de notre recherche, nous avons eu recours aux entrevues avec des membres du personnel de l'organisation étudiée, des documents concernant l'ONG dont des rapports annuels, des discours et des études ainsi qu'un vidéo.

1.6 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Nous avons commencé l'analyse par le codage des entrevues. Selon Van Der Maren (1996, 432), «le codage consiste à accoler une marque à un matériel». Cette étape permet de séparer le matériel recueilli en unité de sens. Nous avons choisi d'utiliser un type de codage mixte c'est-à-dire qui «comporte un ensemble ouvert de rubriques et de catégories ou un ensemble fermé de rubriques et un ensemble ouvert de catégories, en entendant par «ensemble ouvert» une liste initiale qui peut se modifier, se compléter ou se réduire en cours d'analyse» (Van Der Maren 1996, 436). Nous avons donc constitué une première liste de codage (annexe 4) en nous basant sur la recension des écrits. Nos rubriques sont donc *historique* et *enjeux* qui sont les grands thèmes de notre recherche. Les catégories déjà créées nous permettront de valider les conclusions de notre recherche documentaire et les catégories qui se créeront en cours de traitement permettront d'avoir de nouvelles conclusions.

Dans la phase du codage, nous avons lu nos entrevues à quelques reprises et ensuite nous avons séparé les parties de texte pertinentes et les parties non-pertinentes à notre étude. Nous avons par la suite classé les parties pertinentes selon notre liste de codage. Ainsi toutes les parties de texte concernant l'histoire et celles concernant les enjeux se retrouvaient ensemble. Nous poursuivions en plaçant les enjeux selon la catégorie correspondante : militarisation, sécurité, financement. Si un enjeu n'avait pas de catégorie, nous lui en avons créé une. Cette partie est très technique mais elle doit être faite de façon attentive car la qualité de l'analyse dépend du codage (Van Der Maren 1996, 443).

Une fois cette première étape effectuée, il faut poursuivre avec le traitement des données en cherchant à mettre en évidence de nouvelles relations (Van Der Maren 1996, 447). En analysant notre matériel, nous avons tenté de faire ressortir des ressemblances, des répétitions c'est-à-dire des thèmes qui revenaient à plusieurs reprises dans les discours. Est-ce qu'un enjeu particulier revient souvent dans les entrevues ? Est-ce qu'il y a un lien entre deux enjeux ? Cette partie nous a permis de faire des relations et ensuite, nous avons pu hiérarchiser les informations c'est-à-dire mettre en lumière l'importance d'une information par rapport à d'autres.

Pour compléter l'analyse des entrevues, nous avons analysé les documents de l'organisation. Ainsi, nous avons pu avoir de l'information complémentaire qui venait appuyer les propos des personnes interrogées.

Le chapitre suivant présentera les résultats de l'étude de cas. Les entrevues réalisées nous ont permis de faire des liens entre les éléments tirés de la revue de la littérature et les propos des praticiens de CARE Canada.

ÉVOLUTION DES ENJEUX ET DES PRATIQUES : LE CAS DE CARE CANADA

Dans les deux premiers chapitres, nous avons dressé l'historique de l'action humanitaire depuis ses origines et fait un bilan des enjeux actuels et les modalités de réponses apportées par les ONG impliquées. Le but du présent chapitre est d'illustrer nos propos par un cas concret, celui de CARE Canada. Dans un premier temps, nous aborderons l'évolution de cette ONG canadienne et nous poursuivrons avec les principaux enjeux de l'action humanitaire aujourd'hui tels qu'identifiés par les employés de CARE Canada interrogés.

1. ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DE CARE CANADA

1.1 DE LA CRÉATION AU DÉBUT DES ANNÉES 1980

Dans le chapitre sur l'histoire de l'action humanitaire, nous avons souligné que de nombreuses ONG humanitaires ont vu le jour pendant les deux Guerres Mondiales. Les actions pendant ces deux guerres étaient des actions humanitaires. Une fois l'urgence et les efforts de reconstruction terminés, ces ONG se sont souvent dirigées vers l'aide au développement dans les pays du Tiers-Monde. CARE illustre bien cette évolution de l'action humanitaire. L'ONG a été créée, au Canada et dans quelques autres pays, en 1946 à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, pour venir en aide aux pays dévastés de l'Europe. Sa contribution lors des efforts de reconstruction de l'Europe s'est particulièrement illustrée par les «colis CARE», c'est-à-dire des surplus de rations militaires qui étaient commandités par des donateurs américains et canadiens et envoyés sur le continent européen pour assurer la subsistance des familles dans le besoin (CARE Canada 1995). Dans les années qui ont suivi, CARE a poursuivi ses activités et les «colis CARE» ont pris diverses formes. Après l'Europe de l'après-guerre, CARE s'est tourné vers les pays en développement avec un objectif «élargi». «L'objectif consistait et consiste toujours à aider les gens à prendre leur avenir en mains, à établir leurs propres priorités et, forts de l'appui de CARE, à améliorer leurs conditions d'existence et à offrir une vie meilleure à leurs enfants.» (CARE Canada 1995) Encore aujourd'hui, CARE est présent dans les projets de développement des pays du Tiers Monde.

Comme nous l'avons présenté dans le premier chapitre, les pays européens étaient plus impliqués dans l'histoire de l'action humanitaire en raison des nombreuses guerres qui se sont déroulées sur leur territoire et des missions de colonisation en Afrique. Au Canada, l'implication dans l'action humanitaire outre-mer est plus récente. Selon un haut dirigeant de CARE Canada, dans les années 60 au Canada, il existait deux types d'organisations d'aide internationales : les agences nationales de développement international et les ONG qui faisaient partie d'un système international. Les agences nationales ne faisaient pas de levées de fonds et elles géraient leurs propres opérations outre-mer tandis que les ONG de l'autre groupe faisaient des levées de fond mais leurs projets se géraient à partir de leur siège social à l'extérieur du Canada. CARE Canada faisait partie du deuxième groupe.

«CARE qui était typiquement une agence avec une succursale canadienne qui faisait des levées de fond pour une agence internationale, dite internationale, qui était gérée d'ailleurs. Et dans ce cas, c'était surtout une succursale qui faisait des levées de fond pour CARE USA.»

1.2 LES ANNÉES 1980 : LA MISE EN PLACE DE CARE INTERNATIONAL

CARE International a vu le jour en janvier 1982 et elle est aujourd'hui une fédération constituée de douze membres : CARE Canada, CARE USA, CARE Australia, CARE Danmark, CARE Deutschland, CARE France, CARE Japan, CARE Nederland, CARE Norge, CARE Osterreich, CARE Raks Thai et CARE UK. À partir des années 1980, l'action de CARE Canada, qui consistait jusqu'ici à amasser des fonds, s'est transformée pour devenir celle d'une ONG «indépendante». Ainsi un des dirigeants nous explique que :

«... pour rendre CARE Canada opérationnel, pour prendre une succursale qui faisait des levées de fond avec des projets qui étaient gérés à New York, de prendre cette gérance à Ottawa et à commencer à faire notre propre travail, de prendre la responsabilité de l'argent canadien. Et ça l'a été le commencement et ça a pris énormément de temps et d'efforts à l'intérieur de CARE pour garder notre propre marge de manœuvre et pour faire l'assistance humanitaire.»

La solution apportée pour le fonctionnement du système CARE a été la prise en charge de pays spécifiques par chaque membre. Chacune des organisations-membres a ouvert des bureaux dans différents pays en développement où elle

devenait responsable de la totalité de la programmation et de la coordination. Un partenariat existait entre les membres qui pouvaient utiliser les bureaux des autres et vice-versa. CARE Canada a aujourd'hui des bureaux dans dix pays : Cameroun, Colombie, Cuba, Fédération de Russie (Ingouchétié/Tchéchénie), Indonésie, Kenya, Tchad, Timor-Leste, Zambie, Zimbabwe (CARE Canada 2005). Selon un haut-dirigeant de l'ONG, en mettant ce système en place, CARE Canada s'est rendu compte que le financement disponible pour les organisations qui voulaient faire de l'aide humanitaire était quasi-absent au Canada car une grande portion du budget du Gouvernement canadien dans ce domaine allait vers les agences multilatérales comme les Nations Unies. CARE Canada tente toujours de développer cette capacité de gérer du Canada les projets humanitaires mais en raison du financement, cela reste une tâche difficile. Les donateurs privés ont grandement contribué à leurs efforts. On pouvait lire dans le rapport annuel de 1993 de CARE Canada :

«Nous continuons toutefois d'inciter le gouvernement canadien, par l'entremise de l'ACDI et du ministère des Affaires étrangères, à étudier l'opportunité de passer directement des marchés avec des organismes comme CARE pour assurer les secours en cas de désastre ou d'urgence. À l'heure actuelle, le gouvernement verse des sommes aux organismes multilatéraux qui ensuite nous confient par contrat la responsabilité d'organiser les secours.» (CARE Canada 1993, 9)

1.3 DES ANNÉES 1990 À AUJOURD'HUI

Pour mieux cerner l'évolution des activités de CARE Canada, nous avons étudié des rapports annuels de l'ONG de 1987 à 2005. Dans les années 80, les opérations de secours se déroulaient principalement lors de désastres naturels et de famines. En 1987-88, les secours d'urgence représentaient seulement 15% du budget de l'organisation c'est-à-dire 1 750 231\$ (CARE Canada 1988). Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, un des grands changements de la décennie 1990, identifié par de nombreux auteurs (Ryfman 1999, Ferré 1997, D'Andlau 1998, Rieff 2004) est la multiplication des terrains de l'humanitaire. Les activités de CARE Canada viennent appuyer ces propos car le volet des secours d'urgence deviendra le plus important pour l'ONG dès 1991. CARE Canada met sur pied, en 1991, une Unité de sécurité alimentaire qui aura pour mandat, entre autres, de coordonner la distribution de vivres (CARE Canada 1991). En 1993, CARE Canada intervient dans de nombreuses crises dont la Bosnie, le Kenya, la Somalie, le

Zimbabwe, l'Angola et Haïti (CARE Canada 1993). L'ONG remarque la croissance rapide des urgences et participe à des rencontres, des échanges et des séminaires organisés sur les mesures à prendre en cas d'urgence (CARE Canada 1993). En 1993, les secours d'urgence représentaient 87% du budget de l'ONG et correspondaient à 110 667 429\$. Les autres secteurs d'activités de l'ONG étant consacrés «de développement»: eau potable et santé communautaire, essor de la petite entreprise et activités rémunératrices, agroforesterie et protection de l'environnement (CARE Canada 1993).

L'historique de l'action humanitaire nous a démontré que l'importance du rôle des médias s'était accentuée tout au long des années 1980, 1990 et 2000. CARE Canada n'échappe pas à la règle. Dans les années 1990, CARE Canada a engagé des spécialistes des médias dans son équipe pour faciliter et rendre plus efficaces les relations médiatiques. L'ONG a aussi un département de marketing qui travaille à trouver différents moyens de recueillir les dons du public.

Le cas de CARE illustre également bien le début des opérations «militaro-humanitaires» qui caractérise le milieu humanitaire dans les années 1990. En effet, on pouvait lire dans le rapport annuel de CARE Canada de 1993 l'importance de la distinction des rôles entre les forces armées et les ONG. CARE Canada note l'importance de la collaboration entre les militaires et les humanitaires mais aussi le respect du rôle de chacun.

Il incombe évidemment aux militaires d'assurer la sécurité et parfois d'offrir une formation aux forces de police locales. Il est du ressort du personnel des organisations humanitaires de livrer et de distribuer la nourriture et les fournitures médicales, d'assurer l'approvisionnement en eau potable, de fournir des abris et d'offrir tout autre genre de service pour lequel il a reçu une formation. (CARE Canada 1993, 8)

Les années 1990 ont été présentées par plusieurs chercheurs et acteurs (Rieff 2004, Ryfman 1999, DeSenarclens 1999, Bryans, Jones et Gross Stein 1999, D'Andlau 1998,) comme une période difficile pour l'action humanitaire et comme une période de remise en question du milieu humanitaire. CARE Canada, dans son rapport annuel de 1995, met l'accent sur l'échec du Rwanda, la difficulté à intervenir dans les États en faillite, l'absence de sécurité. CARE se questionne sur la façon dont les ONG doivent travailler dans de telles situations. Des travaux de recherche, dont une étude intitulée *Means Time*, débutent en 1995 en collaboration avec des universitaires et des chercheurs indépendants sur le rôle des ONG dans ces nouveaux

contextes. CARE élargit son Unité de sécurité alimentaire et de secours d'urgence. Cette Unité participe à des formations communes avec le Ministère de la Défense nationale sur le partage d'expérience entre militaires sur le maintien de la paix et CARE sur l'aide humanitaire. En 1998, les questionnements et la remise en question restent présents au sein de l'ONG. Ainsi on peut lire dans le rapport annuel de 1998 de CARE Canada :

Alors qu'autrefois nous étions certains de savoir comment aider des sociétés à se remettre des désastres naturels ou causés par l'homme, les récents événements en Somalie, au Rwanda et en Bosnie nous ont forcé à jeter un nouveau regard sur tout ce que nous faisons. Notre objectif d'aider les plus démunis de la terre demeure inchangé ; le défi est de déterminer comment y parvenir le mieux possible dans des conditions de chaos social sans précédent. (CARE Canada 1998, 4)

En 2000, CARE Canada faisait le constat que sur neuf pays dont l'ONG est responsable, sept étaient des zones de conflits : Indonésie, Albanie, Bosnie, Kenya, Zimbabwe, Zambie et Timor-Oriental (CARE Canada 2000). Jusqu'à maintenant, les secours d'urgence restent le secteur d'activités le plus important pour CARE Canada (Annexe V).

2. LES GRANDS CHANGEMENTS SUR LA SCÈNE HUMANITAIRE : LE POINT DE VUE DES ACTEURS

Nous avons demandé aux employés de CARE Canada interrogés d'identifier les grands changements survenus sur la scène humanitaire depuis les 15 dernières années. Trois grands changements ont été mentionnés par toutes les personnes interrogées: les nouveaux types de conflits, la militarisation de l'humanitaire et les nouvelles pratiques.

2.1 LES NOUVEAUX CONFLITS

Tout comme de nombreux acteurs (Rieff 2004, Ryfman 1999, D'Andlau 1998, Ferré 1997) toutes les personnes de CARE Canada interrogées s'entendent pour dire que les conflits ont changé particulièrement depuis la fin de la Guerre Froide.

«Ce qu'on a remarqué, c'est un changement énorme avec la fin de la Guerre Froide.» nous explique un des interviewés. «Des changements dans les crises qui étaient

plutôt des crises à cause des phénomènes latéraux, des guerres civiles style Guerre Froide avec un côté supporté par les Soviétiques ou les États-Unis comme en Somalie et en Éthiopie, vers une situation dans laquelle on a trouvé que l'État même a fait faillite, est disparu. Et Somalie, surtout, était la première situation où on a trouvé ça.»

D'après les discours des acteurs interrogés, un des enjeux majeurs est que les conflits entre États ont été remplacés par des conflits internes entre différents groupes à l'intérieur d'un même État.

«Avant t'avais des conflits entre États, là t'as des conflits très complexes avec des groupes qui ont pas vraiment de terre d'accueil.»

Dans ces nouveaux conflits, les civils seraient devenus une arme de guerre, ils sont pris en otage par les différentes factions impliquées. Même si ce genre de violence avait déjà eu lieu auparavant, aujourd'hui selon une personne interrogée, ce serait devenue la norme.

«The nature of conflict has changed a great deal. Civilians who were innocent bystanders or caught in the crossfire, have gradually become, an actual weapon of war. »

Par le fait même, les humanitaires interviennent dans des situations où il y a beaucoup d'insécurité. Les contextes dans lesquels les conflits ont lieu sont de plus en plus dangereux pour les civils et les travailleurs humanitaires. Comme le constate un des dirigeants de CARE interrogé : «L'organisation envoie maintenant des employés dans des situations extrêmement difficiles.»

2.2 LA MILITARISATION DE L'HUMANITAIRE

Nous avons vu dans le chapitre sur l'historique de l'action humanitaire qu'il y avait une présence croissante des militaires sur les terrains de l'humanitaire dans les années 1990 et une implication de plus en plus soutenue des armées occidentales dans certaines crises depuis les événements du 11 septembre 2001. Selon les membres du personnel de CARE Canada interrogés, les nouveaux types de conflits et les problèmes de sécurité qui sont de plus en plus présents ont ouvert la voie à l'envoi de militaires dans certaines crises.

«... avec cette nouvelle période, les forces armées parce qu'il y avait toujours deux problèmes, un problème de sécurité quand l'État fait faillite et un problème de logistique parce que d'habitude, il y avait un plus grand problème d'infrastructures, soit à cause des guerres qui continuent ou soit à cause des crises exceptionnelles comme le Tsunami.»

Les personnes interrogées s'accordent pour dire que la militarisation de l'humanitaire est une nouvelle réalité sur le terrain et cela rend souvent la situation un peu plus complexe.

2.3 LA PROFESSIONNALISATION DE LA PRATIQUE

L'expérience des employés de CARE Canada vient clairement appuyer l'idée que les années 1990 ont vu une accentuation de la professionnalisation du milieu humanitaire.

«Tranquillement, là on commence à en avoir, une professionnalisation de l'humanitaire, c'est-à-dire que les gens ont commencé à savoir ce qu'ils faisaient.» souligne un des employés.

«C'est très très récent comme discipline.» nous rappelle un autre. «Donc il y a une professionnalisation de l'humanitaire depuis 10-15 ans.»

«Je pense qu'il y a eu des terrains de laboratoire où ces changements là ont été opérés. Je pense que le Rwanda en a été un, l'Amérique centrale après Mitch en a été un, le Kosovo en a été un, et là actuellement ce que l'on voit au Moyen-Orient, l'Irak et l'Afghanistan c'est comme des grands laboratoires de pratique, d'essais et d'erreurs, mis en œuvre par des ONG, agences onusiennes, etc.»

Tout comme la plupart des ONG humanitaires, CARE s'est penché sur ses pratiques et sur ses erreurs passées dans le but d'améliorer les opérations. Le projet *Sphère*, mentionné au chapitre II, faisait partie d'une des premières initiatives de coordination de l'action humanitaire. Selon un dirigeant de CARE Canada, il y a eu une volonté claire de la part des organisations humanitaires de développer une standardisation des interventions. Les leçons apprises lors des urgences de 1990 ont servi à rédiger un livre des standards à suivre lors d'opérations humanitaires, le projet *Sphère*. Un dirigeant expliquait :

«Mais si au moins tu as ce livre, en te disant je vais faire ce qui est écrit là-dedans et bien, c'est déjà beaucoup mieux, beaucoup plus compétent qu'il y a 10 ou 15 ans que

dans la même circonstance ces gens-là avaient rien, il n'y avait pas de leçons apprises.»

Selon un dirigeant de CARE Canada, des techniques pour le contrôle de la qualité ont également été mises en place. Entre autres, CARE a développé un système de suivi d'évaluation de la distribution alimentaire. Entre chaque distribution, une étude est menée sur le terrain pour améliorer la distribution suivante. Ces études tentent d'impliquer le plus possible les bénéficiaires pour s'assurer que l'aide leur convient. À ce type d'évaluation vient s'ajouter l'évaluation par les pairs. Ainsi soulignait ce dirigeant :

«Une standardisation, suivie d'une évaluation super serrée et aussi d'une évaluation critique des pairs, ça avant, ça ne se faisait pas. Au Niger, je ne me souviens plus des ONG mais je pense à Vision Mondiale, CARE, Save the Children, je ne le sais plus trop mais bref, chacune était responsable d'aller évaluer l'autre. C'était d'un commun accord.»

Selon ce dirigeant, ce genre d'évaluation est ad hoc et non officiel mais démontre une volonté de s'améliorer de la part des ONG. Donc, la professionnalisation de l'humanitaire a débuté dans les années 1990 et continue de se concrétiser encore aujourd'hui.

Un autre changement dans la pratique mentionné par un des acteurs interrogés est l'accent de plus en plus important mis sur la compréhension des situations. Comme il nous l'explique :

«I think that for myself the big change I see is more focused on understanding. I am not saying that this is necessarily done, but there is more focus on understanding.»

Selon ce professionnel, le milieu humanitaire se questionne maintenant sur l'impact de l'assistance alimentaire sur les communautés, sur les conséquences à long terme, on note l'importance d'offrir un support psychologique. Le champ d'évaluation s'élargit pour prendre en compte l'ensemble de la situation et les conséquences d'une intervention extérieure sur le fonctionnement des pays. Il y a donc, un souci de mieux comprendre la situation et l'impact de l'aide humanitaire sur celle-ci et sur les communautés.

Selon le personnel de CARE Canada, aujourd'hui les humanitaires sont mieux équipés pour intervenir dans les urgences qu'ils l'étaient il y a quinze ans car ils peuvent se servir des leçons apprises. Le milieu humanitaire tente aussi de mieux comprendre les situations pour apporter une réponse plus appropriée. Un employé interrogé mentionnait :

«I think we're probably a lot better at emergency work than we ever were. We know how to do it much better.»

3. LES ENJEUX ACTUELS DE L'ACTION HUMANITAIRE

Les entrevues effectuées avec le personnel de CARE Canada ont permis de mieux comprendre les enjeux actuels de l'action humanitaire. Certains des enjeux que nous avons identifiés au chapitre II ont été confirmés et d'autres se sont ajoutés. Les enjeux majeurs auxquels font face les ONG humanitaires identifiés par les employés de CARE Canada interrogés sont la sécurité des travailleurs humanitaires, les conséquences de la militarisation de l'humanitaire, la coordination, le financement et les médias, les crises oubliées, la culture et l'amateurisme de certains groupes religieux.

3.1 LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES

La sécurité des travailleurs humanitaires est un enjeu qui avait été identifié dans le chapitre II par de nombreux auteurs (Krahenbühl 2004, Smith 2002, Ryfman 1999, D'Andlau 1998, Schmidt 1997). Lors des entrevues, chacune des personnes interrogées a identifié cet enjeu et nous l'avons aussi retrouvé dans les publications de l'ONG. Selon le personnel de CARE Canada, les humanitaires ne jouissent plus de l'immunité d'autrefois, ils sont la cible de plus en plus d'attaques et d'enlèvements. Dans un article, Audet (2004) mentionnait «L'hostilité est grandissante, l'espace humanitaire ne cesse de se réduire». En Somalie, CARE International a perdu 44 employés quand l'État s'est effondré et 24 employés au Rwanda (Watson 2006). D'après les employés interrogés, les changements dans la nature des conflits depuis la fin de la Guerre Froide ont des conséquences sur la sécurité des travailleurs humanitaires. De plus, depuis le 11 septembre 2001, les travailleurs humanitaires sont devenus des acteurs impliqués dans les conflits et ils

ne sont plus perçus comme impartiaux. Ce changement rend l'action plus dangereuse pour le personnel des ONG. D'après les personnes interrogées, aujourd'hui, l'enlèvement de personnel humanitaire est devenu «une monnaie d'échange pour les groupes armés». Un dirigeant soulignait :

«À cause de ça, il y avait une augmentation des dangers en faisant ce genre de travail humanitaire énorme.»

«On est devenu donc des acteurs impliqués dans les conflits plutôt que d'être des acteurs impartiaux.»

Un autre employé mentionnait :

«We progressed through a continuum where when I started, humanitarian workers were somewhat protected all the way through to the continuum where now, humanitarian workers are actually targeted, kidnapped and harmed.»

Selon un membre du personnel de CARE Canada, les humanitaires s'améliorent au niveau de la sécurité «parce qu'ils n'ont pas le choix». Les connaissances sur la sécurité sont plus nombreuses et des politiques de sécurité sont mises en place. CARE International s'est doté d'une Unité de sécurité et les employés ont aussi accès à des formations pour se préparer à intervenir dans des situations complexes où la sécurité est défaillante. Un membre du personnel de l'ONG interrogé mentionnait :

«I think we've gotten a lot better at security, a lot better, because we haven't had any choice. So I think we are very professional in terms of our security policies and the way that we integrate security into our operations.»

«We have very good training now that we did not have in the past.» ajoute-t-il.

Les nouveaux conflits entraînent des changements dans la façon de travailler des ONG. Les États en faillite et les différents groupes armés créent un climat de violence auquel les humanitaires n'avaient jamais eu à faire face auparavant. Pour continuer à travailler, ils doivent apprendre à évoluer dans ces nouvelles situations.

3.2 LES CONSÉQUENCES DE LA MILITARISATION DE L'HUMANITAIRE

3.2.1 LA CONFUSION DES RÔLES

En discutant avec le personnel de CARE Canada, on s'aperçoit rapidement que la militarisation de l'humanitaire est perçue comme un enjeu d'une grande importance. Selon le personnel de CARE Canada, la présence de ces militaires sur le terrain vient modifier la dynamique des conflits. Les militaires, en plus de faire leur travail et de sécuriser les zones, se sont mis à faire du travail humanitaire.

Comme nous explique un des responsables interrogés :

«... il y a un clivage clair et là je te parle juste de l'opérationnalisation. Maintenant, au sens plus politique et général du terme, c'est un problème pour nous très concrètement de voir que l'armée s'ingère dans des enjeux civils.»

D'après les intervenants, c'est la présence des militaires sur le terrain et la confusion des rôles qui en découle qui rendent souvent la situation moins sécuritaire pour le personnel des ONG.

«It's becoming more insecure to work in a lot of countries, because there is a blurring of the lines in some countries between the humanitarian aid worker and who is military.»

«S'il y a un engagement de l'armée, ça devient plus dangereux pas moins dangereux pour nous.» nous expliquait un dirigeant.

Selon un dirigeant de CARE Canada, sur le terrain, la présence de l'armée dans les enjeux civils crée une «zone grise» où se retrouvent les humanitaires. CARE tente de garder son mandat clair et de se séparer opérationnellement des militaires mais cela n'est pas toujours possible. Selon des publications de l'ONG (Watson 2006), les agences humanitaires se doivent d'être séparées des militaires. Elles ont besoin d'une ligne de démarcation claire car en étant associée, cela peut devenir dangereux pour la sécurité des humanitaires et des civils mais aussi dangereux dans les projets de développement à long terme. On peut ainsi lire dans une des publications internes: «On both the military and the development side we seem to be caught up in a pernicious case of group-think. The "3D's," the "Three Block War," "Net-centric Warfare" and "interoperability" are all a part of this group-think is leading us towards disaster» (Watson 2006, 14). Ces nouvelles approches qui

associent la défense, l'humanitaire et le développement contribuent à donner un mandat ambigu aux militaires et à entretenir la «zone grise». Selon le personnel de CARE Canada, si chacun faisait le travail pour lequel il est formé, cela améliorerait la situation.

«Toutes les cartes sont mêlées, ça devient une zone grise. Mais dans une situation de conflit, tu ne peux pas te permettre d'avoir de zone grise. Donc automatiquement, l'espace d'impartialité n'existe plus, il y a un melting pot et automatiquement, on est nous-mêmes ciblé.»

«La frontière doit rester même qu'il doit y avoir une distance dans la frontière. Sécurisez la zone, on va faire notre travail.»

«Je pense, entre autre, qu'en grande partie le problème de sécurisation justement vient de là, ou d'insécurisation, justement la zone grise qui s'est développée par l'interventionnisme militaire à l'intérieur des actions humanitaires.»

Selon les personnes interrogées, les ONG associées par les groupes locaux aux militaires sont perçues comme faisant partie «d'un des côtés du conflit». Ils seront par la suite plus sujets à des représailles et des attaques. Les villages recevant de l'aide pourront aussi être ciblés par les groupes armés car leur parti pris dans le conflit est identifié clairement. Donc, en faisant de l'humanitaire, les militaires rendent la situation moins sécuritaire pour les ONG mais aussi pour les civils. Un des responsables nous parle de l'exemple de l'Afghanistan :

«I think with Afghanistan in particular, with the 3D policies, we run a greater risk of getting the mandates even more confused, which is going to put civilians in general and humanitarian workers at much greater risk. Because civilians sort of end up being the pawn in the game, you know.»

Les responsables de CARE ont souligné que plusieurs initiatives avaient été mises en place pour lutter contre cette confusion des rôles. CARE Canada est, par exemple, impliqué dans de nombreuses activités de plaidoyer auprès des différents groupes concernés comme le Ministère de la Défense, pour une distinction entre le rôle des humanitaires et des militaires soit clairement établie. Certains membres du personnel de l'ONG participent aussi à des conférences sur le sujet. Un employé mentionnait :

«CARE is very active in those discussions.»

Un haut-dirigeant soulignait:

«Moi, je suis invité aux conférences des militaires pour fonctionner comme dissident, pour expliquer le point de vue humanitaire.»

3.2.2 LE TRAVAIL HUMANITAIRE DES MILITAIRES

Selon les dirigeants de CARE Canada interrogés, les militaires n'ont pas de connaissances sur la façon de procéder et de faire du travail humanitaire. De plus, ils font généralement de la programmation partisane c'est-à-dire que les villages qui sont du «bon côté» vont recevoir de l'aide mais pas les autres. Ces propos viennent illustrer ce qu'il a été énoncé dans le chapitre II concernant le mandat des militaires qui provient du politique donc qui est en contradiction avec les principes de l'action humanitaire.

«Ce sont des amateurs. Des gens qui n'ont pas d'expérience.»

«Ce n'est pas vraiment de la programmation humanitaire, c'est de la programmation «partisan line» c'est-à-dire que toi tu es contre les Talibans, tu vas avoir des projets. Si tu as un village qui est pour les Talibans, tu vas rien avoir.» nous expliquait un responsable.

De plus, selon le personnel de CARE Canada, les opérations humanitaires des militaires sont coûteuses. Dans un des rapports internes, Watson (2005) donne l'exemple du DART (Disaster Assistance Response Team de l'armée canadienne). Des membres de CARE Canada ont calculé que les dépenses des opérations du DART au Sri Lanka s'élevaient approximativement à \$20 millions. Ces opérations étaient de fournir de l'eau potable, de construire un pont et de mettre en place la clinique DART. Selon CARE Canada, il a coûté aux payeurs de taxes canadiens 4\$ par litre d'eau potable, 71,43\$ par personne qui traverse le pont et 862,02\$ par visite à la clinique (Watson 2005, 3). Selon le personnel de CARE, dans un contexte de crise, l'utilisation de produits et de personnel locaux est favorable à une réponse de type pourvoyeur de service du DART. Donc selon eux, les opérations humanitaires de l'armée ne sont pas adéquates et elles sont coûteuses.

3.2.3 UNE VISION DIFFÉRENTE DE LA SÉCURITÉ

Selon des personnes de CARE Canada interrogées, les militaires et les humanitaires sont deux groupes ayant des visées complètement opposées. Leur façon de voir la sécurité est totalement différente. Pour les humanitaires, leur stratégie de sécurité est basée prioritairement sur l'acceptation de leur présence par les locaux (Watson 2006). La perception que les populations locales ont d'eux est importante car c'est cela qui leur procure la sécurité. Donc les principes humanitaires de neutralité, d'indépendance et d'impartialité ont un rôle important à jouer. En étant associé aux militaires, l'acceptation par les populations locales peut devenir difficile comme nous l'explique l'un des responsables :

«La politique de sécurité de l'armée ou des forces militaires c'est l'opposé de notre politique de sécurité. Leur politique dépend de ce qu'il appelle Force Protection, notre politique dépend de l'acceptation de nos gens sur le terrain et ça c'est tout à fait une politique différente.»

3.2.4 DES RAPPORTS AMBIGUS

Sur le terrain, un directeur expliquait qu'il n'y a pas vraiment de procédure à suivre quand vient le temps de travailler avec les militaires. Dans le chapitre sur les enjeux actuels de l'action humanitaire, nous avons vu que les ONG ne s'entendaient d'ailleurs pas sur la façon de collaborer avec les militaires. L'expérience de CARE Canada vient confirmer cette idée.

«Écoute, c'est had hoc. La politique c'est «tu marches sur des œufs». Tu as l'approche MSF, Croix-Rouge, eux-autres c'est souvent «non» très clairement. C'est donc noir ou blanc. Nous, par contre, malheureusement, on rentre dans cette zone grise-là.»

3.3 LA COORDINATION

Nous avons identifié dans le chapitre II la coordination comme un enjeu de l'action humanitaire. Toutes les personnes de CARE Canada interrogées ont spontanément cité la coordination comme étant un enjeu important. Selon ces spécialistes, sur le terrain, la coordination est faible ou inexistante. Un directeur a donné l'exemple du Tsunami où en un mois plus de 400 ONG sont arrivées sur le terrain. «Il était très difficile de coordonner ce que tout le monde faisait et en même

temps de mettre sur pied la programmation.» Dans des situations comme celle-là, le personnel se sent pris entre les nombreuses réunions de coordination et le travail qu'ils ont à faire c'est-à-dire apporter de l'aide à la population. Les réunions sont parfois en nombre trop élevé ce qui affecte la capacité des ONG à réagir rapidement.

D'après les personnes interrogées, il y a une volonté de coordonner les efforts de la part des différents acteurs humanitaires et cela se concrétise, entre autres, par des exercices et des réunions de coordination. Malheureusement, dans de nombreuses situations, il est difficile de respecter ce qui avait été décidé car les humanitaires travaillent dans des situations extrêmement complexes et changeantes dans des endroits où les infrastructures sont souvent déficientes. De plus, chaque situation est différente d'un endroit à l'autre, d'une crise à l'autre. Selon un dirigeant, les conditions sont rarement réunies pour que la coordination soit efficace.

«Mais quand vient le temps dans ton action de te dire là il faudrait que j'appelle MSF parce qu'on est un peu sur leur territoire... là si tu le fais, il faut que tu retournes et tu as 20 minutes d'auto à faire et puis, il fait 45 degrés... je leur enverrai un e-mail la semaine prochaine. Et là tu oublies d'envoyer ton e-mail. La coordination ne se fait pas et eux-autres ils ont le même problème de l'autre côté. Donc finalement tu vas te retrouver parfois avec des bénéficiaires qui ont trois projets qui leur sont donnés. Et tu as les militaires qui interviennent là-dedans parce qu'on a fait une réunion de coordination mais MSF n'y a pas assisté parce qu'ils ne veulent pas être coordonnés. Nous autres, on ne sait pas trop où on se situe, la situation vient de changer, il y avait un conflit, il n'y en a plus, le groupe s'est déplacé, on peut tu commencer à coordonner pour faire des actions humanitaires. Donc c'est très, très, très, très complexe. Et je pense qu'il n'y a personne qui peut donner une réponse claire parce que chaque situation est différente d'une place à l'autre.»

Selon une personne interrogée, la coordination s'améliore quant même. Mais un autre problème est que «tout le monde veut coordonner mais personne ne veut être coordonné». C'est un domaine très compétitif et politique. Maintenant, certains bailleurs de fond exigent que les ONG participent aux efforts de coordination. Il y a donc «une volonté» aussi du côté des donateurs.

Selon les personnes interrogées, CARE joue un rôle dans la coordination sur le terrain et au Canada car elle est une des plus grandes ONG internationale. L'ONG participe aux mécanismes établis pas les Nations Unies et les gouvernements. Certains de ces mécanismes de coordination ont été identifiés dans le chapitre II.

«Il y a beaucoup d'inter, de partage avec je dirais le groupe des 10 grosses ONG type Care... sur le terrain, il va y avoir des actions de partage d'informations et de coordination beaucoup plus efficaces entre ces 10 grosses organisations là.»

3.4 LE FINANCEMENT ET LES MÉDIAS

Selon les personnes interrogées, le manque de fond et la difficulté à en récolter est un des enjeux importants auxquels font face les ONG humanitaires. Selon un haut-dirigeant, présentement au Canada, il n'y a pas de lien entre les capacités des agences et le financement. Comme le résume un des dirigeants :

«A second one is certainly a lack of funding. We continue to need more and more funding and we just don't get it.»

Un haut-dirigeant expliquait:

«...comme personne ne connaît les capacités des agences du système humanitaire, l'argent va vers les Brand leader... Ça veut dire la Croix-Rouge, Vision Mondiale.»

D'après une personne interrogée, les dons privés permettent à une ONG d'être opérationnelle rapidement en situation d'urgence mais ces fonds sont rarement disponibles.

«Private donor money is so critical, like having funding available to move quickly. That's why in Tsunami people were able to respond, that's why you didn't see any humanitarian disaster, sorry that's not the right word, that's why you didn't see any post-Tsunami illnesses like cholera and outbreaks of malaria and this sort of thing, because we had a lot of funding from the Canadian public, for example, and the global public, and it allowed agencies to move quickly and fast, and to address the most basic needs. In most cases, that doesn't exist.»

Comme l'ont souligné plusieurs chercheurs (chapitre II), les médias jouent un rôle très important dans le financement des ONG humanitaires. Les personnes interrogées ont toutes identifié le rôle des médias comme un enjeu de l'action humanitaire. L'une d'elles mentionnait :

«C'est très important parce que si c'est quelque chose qui n'est pas dans les journaux surtout dans la télévision, il n'y aura pas d'attention vers cette crise.»

Selon le personnel de CARE Canada, le problème est la façon dont sont traitées les crises par les médias, la tendance à présenter une situation complexe de façon simple. Ces propos des personnes interrogées sont venus appuyer ceux de plusieurs

auteurs (Ryfman 1999 et 2004, Rieff 2004, Pouligny 2003, D'Andlau 1998) présentés dans le chapitre sur les enjeux de l'humanitaire. Une dirigeant expliquait :

«Les médias aussi je pense c'est un enjeu. D'ailleurs pendant que j'y pense les médias sont souvent très amateurs dans la façon dont ils présentent les enjeux, ils simplifient les choses, rendent les situations des fois complètement biaisées par rapport à la réalité.»

D'après les dirigeant de CARE, les médias permettent de mettre en lumière certaines crises et par le fait même font augmenter les fonds mais le fait de traiter simplement des situations complexes peut avoir des conséquences négatives. Un autre problème des médias identifié par un haut-dirigeant de CARE Canada est qu'ils sont souvent concentrés aux mêmes endroits.

«Le problème, c'est le manque de concentration du milieu. Tu trouves au Tsunami plus de journalistes que de travailleurs humanitaires et d'autres endroits comme l'Est du Tchad, il y a personne.»

Une autre personne interrogée expliquait :

«Il a quasiment fallu payer les billets d'avion des journalistes québécois pour qu'ils se rendent au Niger pour qu'on commence à en parler ici et que ça devienne une crise humanitaire.»

Selon les personnes interrogées, les ONG doivent utiliser des stratégies pour amener des journalistes à s'intéresser à d'autres crises et particulièrement celles qui se déroulent en Afrique. Les personnes interrogées ont aussi remarqué un manque de compréhension de la part du public canadien en général.

«I have a problem with the lack of understanding here. You got to other countries, like in Europe, and people seem to understand what aid is, and I don't think we do here, I don't think we understand the difference between humanitarian assistance versus military assistance versus development assistance.» nous explique un des dirigeants.

Selon des dirigeants interrogés, les ONG ne pourront plus se concurrencer encore longtemps pour la recherche de financement. Pour contrer le manque de compréhension de la part de la population canadienne et pour faciliter la collecte de fonds, CARE Canada travaille à la mise en place d'un appel de fonds commun aux différentes ONG. Ce mode de financement existe déjà en Angleterre, à travers le *Disaster Emergency Committee*. Le fonctionnement de l'appel de fonds commun consiste à offrir un seul lieu où les gens peuvent effectuer leurs dons. Les ONG

s'allient pour récolter les fonds et ensuite le montant est divisé entre elles selon les capacités des agences. D'après les dirigeants interrogés, cette façon de faire élimine la compétition qui existe entre les ONG dans la recherche de financement et permet de mettre l'emphase sur les crises oubliées. Un dirigeant expliquait :

«S'il y a un appel conjoint comme ça, tu peux mettre l'emphase sur les crises inconnues. Tu peux contrôler un peu ce qui est oublié. Mais comme il n'y a pas d'appel comme ça au Canada, c'est difficile de le faire. Aussi on travaille dur pour établir ce genre d'appel.»

«...on ne pourra plus se concurrencer longtemps... tu as un manque de coordination et beaucoup de compétition. Alors ce serait plus simple, plus rapide et plus efficace qu'il y ait de la coordination.»

Lors de la crise au Liban à l'été 2006, on pouvait voir sur le site Internet de CARE Canada que cette organisation ainsi que OXFAM Québec, OXFAM Canada et Aide à l'enfance-Canada ont fait un appel de fonds conjoint pour venir en aide au Liban (www.care.ca).

CARE Canada travaille à la création d'un Fond pour Réponse Rapide en Assistance d'Urgence (*Emergency Relief Rapid Response Fund*). Ce fonds de dix millions de dollars constituera une ressource disponible lorsqu'une urgence se déclarera ce qui permettra à l'organisme de réagir rapidement.

3.5 LES CRISES OUBLIÉES

Les «crises oubliées» est un autre enjeu abordé lors des entretiens par le personnel de CARE Canada. Selon eux, le SIDA, la malaria, la sécheresse, la famine et les guerres sont des problèmes qui sont présents depuis longtemps et qui ne sont plus considérés comme des urgences. Ces crises, qui font de nombreuses victimes, particulièrement en Afrique, reçoivent une réponse faible de la part des donateurs nous expliquait un responsable de l'ONG interrogé :

«I think one of the main issues is the forgotten emergencies. I mean I think we are seeing emergencies like HIV and AIDS, which is the equivalent of a Tsunami; I believe it is a Tsunami every two months. And I mean something we have never seen in terms of the erosion development and human development indicators, where we have life expectancy in some of our sub-Saharan African countries of 35. Something we haven't seen for decades. And it's hard for people to understand, or harder for

people to understand, and we simply don't get a response any longer. We just don't get donor responses to many phenomena: HIV and AIDS, drought and famine, and war.»

«Les gens meurent que ce soit SIDA, malaria... ce sont des crises humanitaires importantes mais qui durent depuis tellement longtemps et qui sont tellement chroniques qu'on... les gens meurent de faim en Afrique c'est pas grave.»

Selon un dirigeant de CARE Canada, les changements climatiques risquent également d'entraîner une augmentation des urgences par des désastres naturels comme des inondations et des sécheresses. Il expliquait, entre autres, que la zone désertique s'agrandit mais que les frontières des pays restent immuables donc des populations restent piégées dans le cycle des sécheresses. Selon les personnes interrogées, dans les prochaines années, il y aura une augmentation des catastrophes naturelles et à une augmentation de la force de ces catastrophes.

Une réponse apportée par CARE Canada au problème des crises oubliées est, comme nous l'avons mentionné, de faire des Appels de fonds communs. Cela permettrait aux ONG de distribuer l'argent dans les différentes crises et ainsi mettre l'accent sur celles qui sont oubliées.

Une autre réponse apportée par un dirigeant de CARE Canada est une coordination entre l'humanitaire international et l'humanitaire local. Selon ce professionnel, les catastrophes naturelles toucheront aussi les pays occidentaux, l'expérience des ONG humanitaires pourrait donc servir pour améliorer la réponse nationale.

3.6 LA CULTURE

Une des personnes interrogées nous a également parlé de la culture et la prise en compte de la culture dans l'intervention comme enjeu fondamental. Selon ce professionnel, l'urgence des situations permet rarement au travailleur humanitaire de comprendre la culture et les modes de fonctionnement des communautés, ses interventions peuvent donc affecter les programmes de développement déjà en place.

«I think one of the things that humanitarian aid workers specifically have to deal with is that they usually come in and go out very quickly, because they're dealing with a very specific issue normally, at least historically, and there are issues with

regards to cultural context—not understanding the culture, not understanding the mechanisms that were already in place, either with the country office itself or with the government body. And that sometimes affects current ongoing development programs.»

« It's hard though in an emergency, because you want to respond to the most basic needs. And again it's that question of, "Do I move quickly, fast, to save lives, or do I think and plan to do it appropriately?" There is a huge dilemma there.»

Pour ce responsable, la meilleure façon de procéder est de travailler avec les capacités des pays et particulièrement avec le personnel local. Ainsi en situation d'urgence, le personnel sur place sera en mesure de prendre les opérations en main plutôt qu'un expatrié.

«I think we need to build capacity in country offices, so that they are prepared for when something bad happens, so that they can actually switch gears and really focus on responding. Because there is a lot of people talking, and they are not necessarily doing. That's one of the conundrums with humanitarian aid versus development.»

3.7 L'AMATEURISME

Enfin, un des responsables a également souligné l'amateurisme de certains groupes religieux comme un problème important dans le monde de l'action humanitaire. Selon ce dirigeant, l'humanitaire se professionnalise dans le but d'améliorer les opérations mais en même temps, sur le terrain, il y a une émergence de groupes religieux parmi les ONG humanitaires.

«Tu as une professionnalisation d'un certain nombre d'acteurs, tu as aussi beaucoup d'amateurisme qui continue. Et là je parle, et c'est mon cheval de bataille, de l'amateurisme, entre autre, des sectes religieuses. Et ça c'est un carnage sur la planète au niveau de l'aide humanitaire.»

Ce dirigeant explique que ces groupes religieux font des levées de fonds dans leur communauté et ils arrivent sur le terrain avec des budgets souvent équivalent à ceux des grandes ONG.

«Ils sont extrêmement riches parce que c'est toutes les églises du coin qui ont donné pour les aider. Donc souvent ils vont débarquer avec des budgets équivalent aux grandes ONG comme nous qui avons de la misère à lever des fonds dans la collectivité en général et eux-autres ils ont leur réseau. Ils ne savent pas quoi faire, ce sont des amateurs. Et eux-autres ils vont avoir une grille, un filtre d'identification des bénéficiaires très judéo-chrétienne ou très ci très ça, une approche très paternaliste. Ils vont donner plutôt que de s'assurer qu'il y a une coopération et que les gens comprennent. »

D'après le dirigeant interrogé, ce type d'intervention vient détruire le travail des ONG plus professionnelles qui visent davantage une approche participative. De plus, selon lui, ces groupes religieux vont distribuer l'aide selon des critères de sélection comme l'appartenance à la même religion ou la promesse de se convertir. Pour recevoir de l'aide, les populations se retrouvent en quelque sorte piégées par différentes religions ou sectes religieuses émergentes.

L'étude de CARE Canada nous a permis de faire le lien entre la revue de la littérature et la pratique. L'histoire de cette ONG et les enjeux qui lui font face aujourd'hui sont venus appuyer les propos des auteurs.

CONCLUSION

Les objectifs de cette recherche étaient de tracer les grandes périodes qui ont marqué l'évolution de l'action humanitaire, de comprendre les principaux enjeux auxquels font face les ONG aujourd'hui et de mettre en lumière les modalités de réponse apportées par le milieu. Pour illustrer nos propos, nous avons procédé à l'étude de cas d'une ONG canadienne, CARE Canada. La revue de la littérature ainsi que les entrevues effectuées avec des membres de CARE Canada, nous ont permis d'atteindre les objectifs de la recherche. L'étude de cas est venue confirmer les propos des différents auteurs et chercheurs tandis que la perception des personnes interrogées sur le milieu humanitaire a permis d'ajouter des informations supplémentaires.

L'historique de l'action humanitaire nous a montré que les origines de l'action humanitaire occidentale sont puisées dans la charité chrétienne. Les prémisses de cette activité se sont mises en place tranquillement du Moyen-Âge à la fin du XIX^{ème} siècle par, entre autres, la création d'équipes médicales sur les lieux de guerre et l'apparition des premiers textes de droit international sur la guerre. La création de la Croix-Rouge représente le commencement de ce que Ryfman (1999) a appelé le premier siècle de l'humanitaire. Pendant cette période, la Croix-Rouge effectue ces premières opérations d'importance, des ONG de l'humanitaire voient le jour pendant les deux Guerres Mondiales pour aider à la reconstruction de l'Europe, l'ONU est créé. Après la Deuxième Guerre Mondiale, les ONG vont se tourner vers l'aide au développement dans les pays du Tiers-Monde. L'action humanitaire sera donc quasi-inexistante jusque dans les années 1970.

La naissance du «sans-frontiérisme», en 1971, suite au conflit du Biafra, est présentée par de nombreux auteurs comme étant le début d'une autre période pour l'action humanitaire. Les nouvelles ONG dont MSF et MDM vont se servir du témoignage pour dénoncer ce qui se passe sur le terrain et pour faire réagir les gouvernements et l'opinion publique. La décennie 1980 verra une augmentation des conflits internes, un désengagement des gouvernements à trouver des solutions durables

aux conflits et la prolifération des ONG sur les terrains de l'humanitaire qui vont acquérir pendant cette période une notoriété internationale.

La décennie 1990 représente, pour beaucoup, un épisode noir de l'action humanitaire. La fin de la Guerre Froide entraîne une multiplication des conflits internes ainsi qu'un changement dans la nature de ces conflits. Les ONG se retrouvent à opérer dans des pays où l'État est en faillite, où la violence est accentuée et où 90% des victimes sont désormais des civils. L'État fait aussi son retour sur la scène humanitaire et les opérations «militaro-humanitaires» voient le jour. Suite aux constats d'échec des différentes crises de 1990 dont la Somalie et le Rwanda, les ONG de l'humanitaire remettent en question leurs opérations. Il en ressort une plus grande professionnalisation et des mécanismes de régulation de leur pratique sont mis en place.

La dernière période de l'action humanitaire à ce jour débute avec la guerre au Kosovo suivi des attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis et de la «guerre contre le terrorisme» en Afghanistan et en Irak. Ces événements ont grandement influencé le milieu humanitaire. La militarisation de l'humanitaire vient remettre en cause l'existence d'un espace indépendant pour les organisations humanitaires. Les ONG de l'humanitaire sont de plus en plus associées à la politique des gouvernements occidentaux ce qui influence la perception que les populations ont d'eux. Certaines ONG acceptent ce nouveau partenariat avec les gouvernements tandis que d'autres comme MSF et le CICR vont revendiquer la reconnaissance des principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance (Rieff 2003).

Le cas de CARE Canada illustre bien ce cheminement et les entrevues avec le personnel sont venues confirmer les principaux changements identifiés dans la littérature. CARE a été créé à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale pour venir en aide aux pays de l'Europe. Suite aux efforts de reconstruction, l'ONG s'est concentrée sur les projets de développement dans les pays du Tiers Monde. CARE a fait un retour dans les secours d'urgence dans les années 1980. D'après les personnes interrogées, l'expérience de l'ONG en action humanitaire se situait au niveau des famines et des catastrophes naturelles. La fin de la Guerre Froide représente pour le personnel de CARE Canada un changement important dans la nature des conflits. Les conflits ont maintenant lieu à l'intérieur d'un même pays avec différents groupes armés. Un haut-

dirigeant met l'accent sur la nouvelle réalité des États en faillite. Un autre changement identifié par les personnes interrogées est la militarisation de l'humanitaire. Selon eux, la présence des militaires ainsi que leurs tâches humanitaires viennent modifier la dynamique des conflits. Lors des entrevues, les membres du personnel de CARE Canada se sont tous entendus pour dire qu'il y avait une professionnalisation de la pratique. L'action humanitaire est pour eux une discipline récente et les crises de la décennie 90 sont présentées comme des terrains de laboratoire. D'après un dirigeant, le milieu humanitaire met en place des mécanismes pour améliorer la pratique en se servant des «leçons apprises».

L'action humanitaire fait face à de nombreux enjeux aujourd'hui. La littérature nous a permis d'identifier cinq principaux enjeux : les effets pervers de l'action humanitaire sur le terrain, la sécurité des travailleurs humanitaires, la coordination entre les différents acteurs, le financement des ONG et le rôle des médias, et finalement les conséquences du retour de l'État sur le scène humanitaire et la militarisation de l'aide.

Les effets pervers de l'action humanitaire sur le terrain font référence aux effets de dépendance des populations face à l'aide internationale, au désengagement des gouvernements locaux face à leur population, au risque que l'aide exacerbe ou prolonge les conflits et à l'impact de la mise en place de camps de réfugiés ou de personnes déplacées qui sont devenus des camps permanents. Différentes actions sont proposées, entre autres, par Anderson (1999) pour contourner ces effets négatifs. La recherche *Means Time*, a mis en lumière que l'aide extérieure peut nuire aux populations mais que les choix qui s'offrent aux humanitaires ne permettent généralement pas d'éviter complètement ces effets. Les auteurs proposent donc la notion de «nuire le moins possible» (Bryans, Jones and Gross Stein 1999).

La sécurité des travailleurs humanitaires a été identifiée, dans la littérature comme par le personnel de CARE Canada comme étant un enjeu primordial. Les humanitaires sont de plus en plus ciblés par des enlèvements, des attaques et même des meurtres. La nouvelle dynamique des conflits serait en partie responsable de cette insécurité : l'État en faillite, l'émergence de nouveaux groupes armés, la confusion des rôles entre militaires et humanitaires. Les membres d'ONG, des Nations Unies et de la diplomatie sont maintenant des cibles pour les groupes armés et ils deviennent, d'après

une personne interrogée, une monnaie d'échange. De plus, les ONG sont moins claires par rapport à leurs principes d'impartialité et de neutralité, ce qui a pour conséquence de rendre leur rôle ambigu. Pour faire face, CARE Canada, comme d'autres ONG, possède une politique de sécurité et offre des formations à son personnel. De plus, CARE International a une Unité de sécurité.

La coordination entre les acteurs a aussi été identifiée comme un enjeu par les chercheurs comme par les acteurs interrogés. Selon des responsables de CARE, la volonté de coordonner les efforts est présente dans le milieu humanitaire mais la réalité du terrain rend souvent difficile, sinon impossible la coordination. Différents mécanismes sont mis en place pour améliorer ce volet de l'action humanitaire comme des regroupements d'ONG.

Les entrevues avec le personnel de CARE Canada sont venues confirmer un autre enjeu identifié par la revue de la littérature : le financement et le rôle des médias. Le financement est difficile pour les ONG et le nombre de terrains ne cesse d'augmenter. Le rôle des médias est primordial pour faire connaître les crises mais la façon dont sont traités les événements peut aussi avoir un impact négatif. Selon un dirigeant de l'ONG, le public est «mêlé» et les ONG ne pourront plus se concurrencer longtemps. La solution apportée par CARE Canada est la mise en place d'un appel de fonds commun. Selon un haut-dirigeant, cette façon de faire permettrait de distribuer les fonds selon les capacités des ONG et l'emphase pourrait être mise sur les «crises oubliées». Cette méthode est déjà utilisée en Europe.

La militarisation de l'humanitaire est un enjeu identifié par toutes les personnes interrogées et les entrevues sont venues confirmer les propos de nombreux auteurs. Sur le terrain, le rôle des militaires n'est pas nécessairement clair et ils effectuent de plus en plus de tâches humanitaires. La confusion des rôles entre militaires et humanitaires entraîne des conséquences sur la sécurité de travailleurs humanitaires mais aussi sur celle des civils. Selon des dirigeants de l'ONG, les opérations humanitaires des militaires ne sont pas adaptées et sont coûteuses. De plus, ces deux groupes ont des visions totalement différentes de la sécurité et du travail humanitaire. CARE Canada participe à différentes activités de plaidoyer et à des conférences pour tenter de trouver des solutions à cet enjeu.

Les membres du personnel de CARE Canada interrogés ont également identifié trois enjeux que nous n'avions pas retrouvés dans la littérature : les «crises oubliées», la culture et l'amateurisme de certains groupes religieux. Les «crises oubliées» comme le SIDA, la malaria et certains conflits sont des problèmes importants mais qui reçoivent peu d'attention et de financement. Les personnes interrogées prédisent une augmentation des catastrophes naturelles et une augmentation de leur intensité. Le manque de connaissance sur la culture du pays de la part des expatriés des ONG qui interviennent reste, selon eux, un enjeu d'actualité. Enfin, selon un dirigeant, l'amateurisme de certains groupes religieux vient «détruire» le travail des ONG professionnelles.

La recension des écrits et l'étude de cas ont aussi permis d'identifier certains aspects du travail humanitaire qui mériteraient une étude plus approfondie.

Le rôle et l'importance accordés aux opérations de réadaptation des populations et de reconstruction semblent être une piste de recherche pertinente. Les personnes de CARE Canada interrogées nous ont parlé de ces opérations comme d'un «trou». Entre les opérations de secours et les projets de développement à long terme, il n'y aurait pas d'efforts mis sur la reconstruction et la réadaptation. D'après un dirigeant, au niveau du financement, ces opérations ne se retrouvent pas dans les budgets d'aide humanitaire et ne se retrouvent pas dans les projets bilatéraux et multilatéraux de développement. Il y aurait donc peu de fonds disponibles pour la reconstruction/réadaptation. De plus, un directeur expliquait que dans certains cas, les projets de développement étaient «pris dans le cycle de l'urgence». L'enjeu de la culture présenté par un directeur de CARE Canada mettait en lumière le fait que parfois l'action humanitaire pouvait nuire aux projets de développement déjà en cours. Ces propos mériteraient d'être approfondis car comme nous l'avons présenté dans le chapitre I, selon Ryfman (2004), il n'y aurait plus de distinction entre l'humanitaire et le développement. Donc une recherche sur le continuum humanitaire-reconstruction/réadaptation-développement permettrait une meilleure compréhension.

Des recherches sur la collaboration entre militaires et humanitaires seraient également pertinentes et souhaitables. Les deux groupes semblent avoir des perceptions

faussées l'un de l'autre. Ils doivent travailler sur les mêmes terrains dans des situations complexes mais la collaboration semble ad hoc et souvent non désirée.

Enfin une recherche sur la perception du public canadien par rapport au travail humanitaire serait une piste intéressante. Le financement a été un enjeu identifié par la littérature mais aussi par les personnes interrogées chez CARE Canada. Ces dernières ont identifié le manque de compréhension du public canadien face aux différentes crises, les difficultés qu'à le public à différencier action humanitaire, projet de développement, activité militaire, «guerre contre le terrorisme». Les dons du public étant une partie importante du financement des ONG, il nous semble pertinent d'approfondir ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Mary B. 1999. *Do no harm, how aid can support peace or war*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- Anderson, Mary B. 1999. «*Aujourd'hui, vous me sauvez la vie, mais pour quel avenir. Sur quelques dilemmes moraux de l'aide humanitaire*». Dans Jonathan Moore, dir. *Des choix difficiles. Les dilemmes moraux de l'humanitaire*. Paris : Gallimard. p.81-104
- Audet, François. 2004. *Un Temps difficile pour les humanitaires*. Care Canada. En ligne www.care.ca
- Badie, Bertrand. 2002. *La diplomatie des droits de l'homme. Entre éthique et volonté de puissance*. Paris : Fayard
- Badie, Bertrand. 1999. *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*. Paris : Fayard
- Bradol, Jean-Hervé. 2003. «*L'ordre international cannibale et l'action humanitaire*». Dans Fabrice Weissman, dir. *À l'ombre des guerres justes, l'ordre international cannibale et l'action humanitaire*. Paris : Flammarion. p.13-32
- Brauman, Rony et Pierre Savignon. 2003. «*Irak : la posture du missionnaire*». Dans Fabrice Weissman, dir. *À l'ombre des guerres justes, l'ordre international cannibale et l'action humanitaire*. Paris : Flammarion. p.275-292
- Brauman, Rony. 2000. *L'action humanitaire*. Paris : Dominos Flammarion.
- Brauman, Rony. 1995. «*Le sacre de l'urgence*». *Le débat* 84 (mars-avril). P.4-7
- Bricmont, Jean. 2005. *Impérialisme humanitaire : droits de l'homme, droit d'ingérence, droit du plus fort?*. Bruxelles : Grande bibliothèque d'Aden.
- Bryans, Michael, Bruce D.Jones and Janice Gross Stein. 1999. *Mean times, Humanitarian Action in Complex Political Emergencies – Stark Choices, Cruel Dilemmas*. Toronto: University of Toronto
- Calas, François et Pierre Salignon. 2003. «*Afghanistan : des talibans aux soldats missionnaires*» dans Fabrice Weissman, dir. *À l'ombre des guerres justes, l'ordre international cannibale et l'action humanitaire*. Paris : Flammarion. p.75-96
- CARE CANADA. *Capitalizing CARE – from disaster to development*. Ottawa : CARE.

- CARE Canada. 2005. *Le voyage des idées – CARE Canada rapport annuel 2005*. Ottawa : CARE.
- CARE Canada. 2004. *THE ECONOMY STARTS HERE – CARE Canada Annual Report 2004*. Ottawa: CARE.
- CARE Canada. 2003. *CARE Canada. Rapport annuel 2003*. Ottawa: CARE.
- CARE Canada. 2002. *CARE Canada. Rapport annuel 2002*. Ottawa : CARE.
- CARE Canada. 2001. *Rapport annuel. Aide en temps de crise*. Ottawa: CARE.
- CARE Canada. 2000. *Rapport annuel 2000, CARE au travail*. Ottawa: CARE.
- CARE Canada. 1999. *Les leçons de l'histoire 46-99*. Ottawa : CARE.
- CARE Canada. 1998. *Rapprt annuel 1998 – Un an sur le terrain*. Ottawa : CARE.
- CARE Canada. 1995. *Rapport annuel 1995 – Cinquante années*. Ottawa : CARE.
- CARE Canada. 1993. *L'année des situations d'urgence 93 – Rapport annuel 1993*. Ottawa : CARE.
- CARE Canada. 1991. *Rapport annuel 1991*. Ottawa: CARE.
- CARE Canada. 1988. *Rapport annuel 1987-1988*. Ottawa: CARE.
- Creswell, John W. 1998. *Qualitative inquiry and research design. Choosing Among Five CARE. Traditions*. Thousand Oaks, London, New Delhi : SAGE Publications.
- D'Andlau, Guillaume. 1998. *L'Action humanitaire. Que Sais-Je?* Paris : Presses universitaires de France.
- Dachy, Eric. 2004. «L'action humanitaire: réalités et représentations». *Les Temps Modernes* 627 (avril-mai-juin). P.22-42 .
- Dallaire, Roméo A. 1999. «*La fin de l'innocence. Rwanda 1994*». Dans Jonathan Moore, dir. *Des choix difficiles. Les dilemmes moraux de l'humanitaire*. Paris : Gallimard. p.125-146.
- De Senarclens, Pierre. 1999. *L'humanitaire en catastrophe*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Destexhe, Alain. 1995. «Avant-propos». Dans François Jean, dir. *Populations en danger 1995*. Paris : Éditions La Découverte. p.5-13

- Fassin, Didier. 2004. «La cause des victimes». *Les Temps Modernes* 627 (avril-mai-juin). p.73-91
- Ferré, Jean-Luc. 1997. *L'action humanitaire*. Toulouse : Les Essentiels Milan.
- Gagnon, Yves-C. 2005. *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Hazan Pierre et Jean-François Berger. 2004. «L'action humanitaire du risque à la menace». *Magazine du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*. (2004-1). En ligne.
http://www.redcross.int/fr/mag/magazine2004_1/4-9.html
- Ignatieff, Michale. 1999. «Les récits qui nous hantent. La télévision et l'aide humanitaire». Dans Jonathan Moore, dir. *Des choix difficiles. Les dilemmes moraux de l'humanitaire*. Paris : Gallimard. p.369-388.
- Jean, François. 1988. «Famine et idéologie». *Commentaire* 42 (été). En ligne.
<http://www.msf.fr/documents/base/1988-06-21-Jean.pdf>
- Kennedy, David. 2004. *The Dark Sides of Virtue. Reassessing International Humanitarianism*. Princeton and Oxford : Princeton University Press.
- Kouchner, Bernard. 2004. «L'humanitaire a changé le monde». *Les Temps Modernes* 627 (avril-mai-juin). P.10-21
- Krahenbühl, Pierre. 31-03-2004. *La sécurité humanitaire : «une question d'acceptation, de perception, de comportement*. CICR. En ligne. www.cicr.org
- Lanzman, Claude. 2004. «L'humanitaire et le tragique de l'histoire». *Les Temps Modernes* 627 (avril-mai-juin). P.1-9
- Laville, Christian et Jean Dionne. 1996. *La construction des savoirs*. Montréal : Chenelière/Mc Graw-Hill.
- Lessard-Hébert, Michelle, Gabriel Goyette et Gérald Boutin. 1996. *La recherche qualitative. Fondements et pratique*. 2^e Édition. Montréal : Éditions Nouvelles.
- Liégeois, Michel. 2002. «Opérations de maintien de la paix : une nouvelle distribution des rôles». Dans GRIP, dir. *Militaires humanitaires à chacun son rôle. Cohérence et incohérences des opérations militaro-humanitaires*. Bruxelles : Coédition GRIP - Éditions Complexe. p.47-61
- Lellouche, Pierre. 1995. « Les sanglots de l'impuissance ». *Le débat* 84 (mars-avril). P.11-18

- Martin, Ian. 1999. «*Au lendemain du génocide, des choix difficiles*. Droits de l'homme et faillite politique au Rwanda». Dans Jonathan Moore, dir. *Des choix difficiles. Les dilemmes moraux de l'humanitaire*. Paris : Gallimard. p.209-232
- Middleton, Neil and Phil O'Keefe. 1998. *Disaster and Développement. The Politics of Humanitarian Aid*. London : Pluto Press.
- Perousse de Montclos, Marc-Antoine. 2001. *L'aide humanitaire, aide à la guerre?* Bruxelles : Éditions Complexes.
- Poulligny, Béatrice. 2003. «L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre : Évolutions et enjeux». Dans Pierre Hassner et Roland Marchal, dir. *Guerres et sociétés. État et violence après la Guerre froide*. Paris : Karthala. p.545-569
http://www.ifri.org/files/PE_2_03_poulligny.pdf
- Poupart, Jean, Jean-Pierre Deslauriers, Lionel-H Groulx, Anne Laperrière, Robert Mayer, Alvaro P. Pires. 1997. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : gaëtan morin éditeur ltée.
- Renaud, Jean-Philippe. 2002. «Quelques repères dans le foisonnement humanitaire». Dans GRIP, dir. *Militaires humanitaires à chacun son rôle. Cohérence et incohérences des opérations militaro-humanitaires*. Bruxelles : Coédition GRIP - Éditions Complexe. p.15-34
- Rieff, David S. 2001. «Le bazar humanitaire». Dans Rémy Ourdan, dir. *Après-guerre(s) Années 90, chaos et fragiles espoirs*. Paris : Éditions Autrement – Collection Mutations no 100-200. p.144-159
- Rieff, David. 2003. «Kosovo : la fin d'une époque?». Dans Fabrice Weissman, dir. *À l'ombre des guerres justes, L'ordre international cannibale et l'action humanitaire*. Paris : Flammarion. p.293-302
- Rieff, David. 2004. *L'Humanitaire en crise*. Paris : Le Serpent à Plumes.
- Rufin, Jean-Christophe. 1999. «Pour l'humanitaire». *Le débat* 105 (mai-août). p.4-21
- Rufin, Jean-Christophe. 1999. «Les humanitaires et la guerre au Kosovo». *Le débat* 106 (septembre-octobre). P.3-26
- Rufin, Jean-Christophe. 1995. «D'une peur à l'autre». *Le débat* 84 (mars-avril). P.19-23
- Ryfman, Philippe. 1999. *La question humanitaire : histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*. Paris : Grands enjeux. Ellipses.
- Ryfman, Philippe. 2004. *Les ONG*. Paris : Éditions La Découverte.

- Sahnoun, Mohamed. 1999. «*Les interventions de type mixte en Somalie et dans la région des Grands Lacs. Culture, neutralité et forces armées*». Dans Jonathan Moore, dir. *Des choix difficiles. Les dilemmes moraux de l'humanitaire*. Paris : Gallimard. p.147-162.
- Santopinto, Federico. 2002. «Cohérent ou indépendant? Le dilemme humanitaire». Dans GRIP, dir. *Militaires humanitaires à chacun son rôle. Cohérence et incohérences des opérations militaro-humanitaires*. Bruxelles : Coédition GRIP - Éditions Complexe. p.194-205
- Schmidt, Frank. 1997. «Recommandations pour renforcer la sécurité du personnel humanitaire». *Revue internationale de la Croix-Rouge*. (824). En ligne. <http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/html/5FZEV5>
- Schork, Kurt. 2001. «Kosovo : le triomphe du moindre mal?». Dans Rémy Ourdan, dir. *Après-guerre(s) Années 90, chaos et fragiles espoirs*. Paris : Éditions Autrement – Collection Mutations no 100-200. p.51-66
- Smith, Barbara. 2002. «The Dangers of Aid Work». Dans Yael Danieli, dir. *Sharing the front line and the back hills: international protectors and providers: peacekeepers, humanitarian aid workers and the media in the midst of crisis*. Amityville: Baywood Publishing Company, Inc. p.171-176
- Staehlin, Balthasar. 20-07-2005. « Irak : le CICR réduit sa présence, mais reste actif». CICR. En ligne. <http://www.icrc.org>
- Stokes, Christopher. 2002. «De la logistique au leadership: l'intervention militaire dans l'espace humanitaire». Dans GRIP, dir. *Militaires humanitaires à chacun son rôle. Cohérence et incohérences des opérations militaro-humanitaires*. Bruxelles : Coédition GRIP - Éditions Complexe. p.125-149
- Van Der Maren, Jean-Marie. 2004. *Méthodes de recherche pour l'éducation. 2^e édition*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Watson, John A. March 3, 2005. *The Three-Legged Stool*. CDAI seminar
- Watson, John A. June 23, 2006. *Canute's Throne. Defence, Development, and Diplomacy: The Canadian and US Military Perspectives*. Queen's Centre for International Relations and Defence Management Studies, The US Army War College, Land Force Doctrine and Training Systems, Canadian Forces
- Watson, John A. January 25, 2006. *Sowing the Dragon's Teeth*. Senior Leader's Symposium
- Weissman, Fabrice. 2004. «L'humanitaire et la tentation des armes». *Les Temps Modernes* 627 (avril-mai-juin). P.57-72

Weiss, Thomas G et Cindy Collins. 2000. *Humanitarian challenges and intervention, second edition*. Boulder :Westview Press.

Weiss, Pierre. 1993. *Relations internationales : le nouvel ordre mondial*. Paris : Éditions Eyrolles.

Zeebroek, Xavier. 2002. «Opérations militaro-humanitaires : peut-on s'improviser acteur humanitaire?». Dans GRIP, dir. *Militaires humanitaires à chacun son rôle. Cohérence et incohérences des opérations militaro-humanitaires*. Bruxelles : Coédition GRIP - Éditions Complexe. p.224-238

Sites Internet

CARE Canada : www.care.ca

Center for Humanitarian Psychology : www.humanitarianpsy.org

Comité international de la Croix-Rouge : www.icrc.org

Groupe urgence-réhabilitation-développement : www.urd.org

Internal Displacement Monitoring Center: www.internal-displacement.org

Médecins sans frontière : www.msf.org et www.msf.fr

Nations Unies : www.un.org

Projet Sphère : www.sphereproject.org

Relief Web: www.reliefweb.int

Tune e Zine : www.tunezine.com

ANNEXE I

GRILLE D'ENTREVUE

1. PARCOURS PERSONNEL

- Depuis combien de temps travaillez-vous dans le domaine humanitaire?
- Où avez-vous travaillé et pour quels organismes?
- Pourquoi avoir choisi le milieu humanitaire?
- Depuis quand travaillez-vous pour CARE et pourquoi?

2. ÉVOLUTION

- Selon vous, quels sont les grands changements dans l'humanitaire depuis les 15 dernières années?

3. ENJEUX

- Aujourd'hui, quels sont les grands enjeux (problèmes et obstacles) selon vous?
- Ceux identifiés par CARE?

4. MODALITÉS DE RÉPONSES

- Quels sont les réponses apportées par le milieu?
- Comment CARE a répondu aux enjeux?
- En quoi CARE se distingue des autres?
- Les ONG ont subi de nombreuses critiques dans les dernières années, est-ce que CARE a subi des crises?

5. AVENIR

- Selon vous, où s'en va l'humanitaire?
- Comment voyez-vous l'avenir, les défis futurs?
- Selon vous, où devrait aller l'humanitaire?

ANNEXE II

LETTRE DE PRÉSENTATION

Le 28 juin 2006

Destinataire : CARE Canada

Expéditeur : Nancy Belhocine, étudiante Msc Études internationales, Université de Montréal

À qui de droit,

Je suis une étudiante à la maîtrise en Études internationales à l'Université de Montréal. Mon sujet de mémoire est l'évolution de l'action humanitaire et les enjeux actuels. Suite à la revue de la littérature, nous avons décidé de compléter la recherche par une étude de cas. Nous avons choisi votre organisation, CARE, pour approfondir notre savoir dans le domaine de l'action humanitaire. CARE Canada est sur le terrain depuis 1946 et elle est une ONG importante dans le milieu des secours d'urgence ce qui convient parfaitement à notre objet d'étude. Nous vous demandons donc votre autorisation et votre collaboration dans le déroulement de cette recherche.

Le but de cette recherche est d'amener une meilleure compréhension de l'humanitaire et des principaux enjeux en présentant son historique ainsi que l'état actuel des pratiques. Nous tenterons de répondre aux quatre objectifs que nous nous sommes fixés. Tout d'abord, nous retracerons les grands épisodes qui ont marqué l'évolution de l'action humanitaire depuis ses origines. Ensuite, nous tenterons de comprendre les enjeux auxquels les ONG de l'humanitaire font face aujourd'hui. Nous voulons aussi mettre en lumière les modalités de réponse que les ONG ont mis en place. Et pour terminer, nous illustrerons l'historique, les enjeux et les modalités de réponses par un cas concret, celui de CARE Canada. Notre question de recherche est donc :

Comment l'action humanitaire a évolué depuis sa création : historique, enjeux et nouvelles pratiques? Le cas d'une ONG canadienne

Votre participation à cette recherche serait de nous permettre un accès à certains documents de votre organisation comme des plans d'action et des bilans annuels qui nous donneraient de l'information sur les grandes orientations et les changements survenus dans l'organisme. Nous aimerions aussi faire quelques entrevues avec des membres de CARE Canada qui ont au moins deux années d'expérience avec l'organisation et dans le milieu de l'humanitaire.

Je vous remercie de l'importance que vous accordez à notre demande.

Sincèrement,

Nancy Belhocine
Maîtrise en Études internationales
Université de Montréal
[REDACTED]

Anne Emmanuelle Calvès
Directrice de maîtrise
Professeur agrégé
Département de Sociologie
Université de Montréal
514-343-7310
[REDACTED]

ANNEXE III

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche: Des origines aux nouveaux enjeux de l'action humanitaire : l'expérience d'une ONG canadienne.

Chercheur : Nancy Belhocine, candidate à la maîtrise en Études Internationales

Directeur de recherche : Anne Emmanuelle Calvès, professeur agrégé département de Sociologie

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche.

Le but de cette recherche est de cerner les principaux enjeux de l'humanitaire en présentant son historique ainsi que l'état actuel des pratiques. Nous tenterons à travers une recension des écrits et une étude de cas d'un organisme humanitaire canadien de répondre aux quatre objectifs que nous nous sommes fixés. Tout d'abord, nous retracerons les grands épisodes qui ont marqué l'évolution de l'action humanitaire occidentale depuis ses origines. Ensuite, nous tenterons de comprendre les principaux enjeux auxquels les ONG de l'humanitaire font face aujourd'hui. Nous voulons aussi mettre en lumière les modalités que les ONG ont mises en place pour répondre à ces enjeux. Et pour terminer, nous illustrerons l'historique, les enjeux et les modalités de réponses par un cas concret. Notre question de recherche est donc :

Comment l'action humanitaire a évolué depuis sa création : historique, enjeux et nouvelles pratiques? Le cas d'une ONG canadienne

Le but de l'étude de cas et d'illustrer notre recherche par un cas concret. Les entrevues nous permettront d'avoir le point de vue de personnes travaillant dans le milieu. De plus, il sera intéressant de connaître la vision et les actions prises par une ONG canadienne.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste

- à fournir des renseignements sur votre expérience dans l'organisme.
- à fournir votre point de vue.

Nous voulons connaître votre point de vue sur l'évolution de l'action humanitaire et particulièrement les événements marquants des 15 dernières années. Nous voulons aussi connaître les grands enjeux identifiés par l'organisation ainsi que leurs modalités de réponse apportées.

Les entrevues seront enregistrées et ensuite transcrites.

Les entrevues auront lieu pendant l'été 2006 et elles se feront à Montréal et Ottawa, dans un lieu et à un moment de votre choix.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seul le chercheur principal et/ou la personne mandatée à cet effet auront la liste des participants et du numéro qui leur aura été accordé. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Ces renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après cette date.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances et à l'amélioration de la compréhension du milieu humanitaire. Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de faire un bilan des actions dans le domaine.

Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec l'agent de recherche. S'il y a lieu, l'agent de recherche pourra vous référer à une personne-ressource.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels vous concernant et qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____
 Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur _____ Date : _____
 (ou de son représentant)
 Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Nancy Belhocine, chercheur, au numéro de téléphone suivant : (514) 343-7310 ou à l'adresse courriel suivante : [REDACTED].

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca.

ANNEXE IV

LISTE DE CODAGE

SUJET PRINCIPAL	SUJET SPÉCIFIQUE	SUJET PLUS SPÉCIFIQUE	CODE
HISTOIRE	CARE	AVANT 1960	HC60
	CARE	1960-1990	HC69
	CARE	1990	HC90
	CARE	2000	HC20
	HUMANITAIRE	CONFLIT	HHC
	HUMANITAIRE	PRATIQUE	HHP
	HUMANITAIRE	MILITARISATION	HHM
	HUMANITAIRE	MÉDIA	HHMÉ
	HUMANITAIRE	SÉCURITÉ	HHS
	HUMANITAIRE	URGENCE	HHU
	HUMANITAIRE		
ENJEUX	CARE	PRATIQUE	ECP
	CARE	FINANCEMENT	ECF
	HUMANITAIRE	SÉCURITÉ	EHS
	HUMANITAIRE	MILITAIRE	EHM
	HUMANITAIRE	MÉDIA	EHMÉ
	HUMANITAIRE	PRATIQUE	EHP
	HUMANITAIRE	COORDINATION	EHC
	HUMANITAIRE	CRISE	EHCR
	HUMANITAIRE	AVENIR	EHA
	HUMANITAIRE	CONTEXTE	EHCO
	HUMANITAIRE	TERRORISME	EHT

ANNEXE V

**TABLEAU DES DÉPENSES POUR LES SECOURS D'URGENCE DE CARE
CANADA DE 1987 À 2005**

	SECOURS D'URGENCE (\$)	% DU BUDGET (approximation)
1987-1988	1 750 231	15
1991	-	-
1993	110 667 429	87
1995	40 784 516	55
1998	25 478 493	35
1999	40 830 246	38
2000	48 819 050	49
2001	36 544 566	42
2002	32 642 573	34
2003	101 418 653	58
2004	98 383 357	60
2005	57 406 508	54

Sources : CARE Canada, Rapport annuel 1987-1988, 1991, 1993, 1995, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005